



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem

كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie



N° d'ordre : M...../AR/2018

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture

Spécialité : Patrimoine

Thème

POUR UNE TENTATIVE DE SAUVEGARDE D'UN PATRIMOINE RELIGIEUX

Cas d'Etude : LA MOSQUEE EL ATIK TIARET

Présenté par :

-Mme NOUAR Karima

Encadreur : M. Chachour Madjid

Composition de jury :

Mme : BENMHAMMED

Présidente

Mr : FRIH

Examineur

Mme : MAARAF

Examineur

:

Année Universitaire : 2017/ 2018

REMERCIEMENTS

✚ Je remercie **Dieu le tout puissant** pour m'avoir donné toute la force et le courage pour faire aboutir ce travail.

Aussi, la réalisation de cette modeste recherche a fait appel à la collaboration de plusieurs personnes qui méritent d'être remerciées.

✚ Monsieur **Chachour Madjid**, mon encadreur que je remercie énormément pour avoir dirigé ce travail depuis le départ avec une implication totale, une patience extrême et une présence à chaque fois que je sollicite son aide tant précieuse. Je le remercie surtout pour ses encouragements et sa confiance malgré les contraintes qui ont accompagné l'élaboration de ce travail. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

✚ Je remercie mon cher mari et ma chère famille qui ont été énormément patients et indulgents le long de l'élaboration de ce travail, et qui sans leurs encouragements je n'aurais jamais abouti.

✚ Je remercie mes enseignants membres du jury d'évaluation qui ont bien voulu prendre part de ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	(08-09).
CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF.....	(10)
01- Introduction.....	(11).
02- Présentation du cas d'étude.....	(12).
03- Présentation de la problématique.....	(13)
04- Présentation de la démarché méthodologique.....	(13)
CHAPITRE II : ETAT DE L'ART.....	(14)
I-Introduction.....	(15).
II- Généralités sur les premières mosquées.....	(16).
a) El Majsid Kobaaà Médina.....	(17).
b) Mosquée KAIRAOUEN en Tunisie.....	(18-19).
c) Mosquée la KOUTOUBIA.	(19-20).
d) La mosquée Al-AQSA A AL QUDS.	(20-21).
✓ La mosquée Al-Aqsa.	(20-21).
✓ La coupole du rocher.	(21).
e) La grande mosquée de DAMAS.....	(21-22-23)..
III-Les éléments les plus communs de l'architecture de la mosquée.....	(23).
I- Les éléments constants.....	(23).
✓ La salle de prière.....	(23).
✓ Le mihrab.....	(23).
✓ Le minbar.....	(23).
II - Les éléments récurrents.....	(23-24).
✓ La cour (çahn)	(23).
✓ Le minaret.....	(23-24).
✓ La galerie à portique.....	(24).
III- Les éléments transition.	(24).
✓ La Grilles.....	(24).
✓ La Madrasas.....	(24).
VI- Les mosquées en Algérie.....	(24).

a)- Les mosquées avant la colonisation française. (24).

1-Grande mosquée d'Alger. (24-25).

2-La mosquée Ketchaoua. (26-27).

3-La Grande Mosquée de Tlemcen.....(27-28).

b- Les mosquées construites dans la période coloniale.....(28).

1-Mosquée El Atik Sétif..... (28-29-30).

V- Les caractéristiques de l'architecture des mosquées à chaque dynastie. (30).

a. *Les Rustumides (144-296 H/ 761-908/09 ap-jc)*.....(30-31-32).

✓ Niche de Sedrata..... (31).

b. *Les Idrissides (789-926 ap-jc)*..... (32-33-34).

✓ L'architecture des Idrissides..... (33).

✓ La trace des Idrissides en Algérie..... (33).

c. *Les Fatimides (909-969 ap-jc)*..... (34-35)....

✓ L'architecture des fatimides..... (34-35).

d. *Les Zirides (972-1148 ap-jc) et les Hammadites (1007-1152 ap-jc)*..... (36-37).

✓ Les mosquées sous Les Zirides et les Hammadites..... (36).

✓ La mosquée de la Kalaa Béni Hammed..... (37).

e. *Les Almoravides (en arabe al-Murtiben) (1040-1147 ap-jc)* (37).

✓ Les mosquées sous Les Almoravides..... (38-39).

f. *Les Almohades (en arabe al-Muwahhidan) (1121-1269 ap-jc)*..... (39-40-41).

✓ Les mosquées sous Les Almohades..... (39-40-41).

g. *Les Hafsides (1229-1574 ap-jc)*..... (41-42).

✓ Les mosquées sous Les Hafsides..... (42).

h. *Les Zianides (les Abd-Al-Wadides) (XIII' au XVI' s)*..... (43-44)

✓ Les mosquées sous Les Zianides..... (43-44).

i. *Les Mérinides (Marinides) (1269-1465 ap-jc)*..... (44-45).

✓ Les mosquées sous Les Mérinides..... (44-45-46).

j. *Les Ottomans 1516-1830 ap-jc*..... (46-47-48).

✓ La mosquée d'Hassan Pacha. (46-47).

✓ Djamaa Djedid " mosquée de la pêche..... (47-48)

VI- Tableau récapitulatif des éléments architecturaux et architectoniques des mosquées à travers les différentes périodes de l'histoire.....	(49-50).
- <u>conclusion</u>.....	(51-52).
- <u>conclusion</u>.....	(53).

CHAPITRE III : LA PROTECTION PAR LE CLASSEMENT, COMME PROCEDURE DE VALORISATION DES MONUMENTS HISTORIQUES EN ALGERIE.....(54).

I-Introduction.....	(55).
II-Procédure de classement.....	(55-56).
III- Effets du classement.....	(56).
IV-Les commissions chargées du classement.....	(56-57).
✓ La commission nationale des monuments et sites.	(56).
✓ La commission départementale des monuments et sites.	(57).
✓ L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments et Sites.....	(57).
V- Les critères de classement.....	(57).
a.1. Les critères de classement pour le patrimoine universel.....	(58).
b.1. Les critères de classement pour le patrimoine national.....	(58).
c.1 . Les critères de classement des sites culturels en Algérie	(59).
VI- Les organismes nationaux de gestion du patrimoine.....	(60).
-- <u>Synthèse</u>	(61).

CHAPITRE VI : CAS D'ETUDE LA MOSQUEE« EL ATIK A TIARET».....(62).

I-Histoire et situation de la ville.....	(63-64).
II- Présentation du monument.....	(64).
II.1. L'Historique et description générale de la mosquée.....	(65)
II.2. Situation de la mosquée Atik.....	(66).
II.3.Etat du bâti et son environnement.....	(66-67-68).
II.4.Plan de masse.....	(69-70).
III- Approche architecturale de la mosquée El Atik	
<u>III.1- Le relevé architectural</u>.....	(71).
III.1.1.Méthode et instruments utilisés.....	(71).
III.1.2-.Le relevé des éléments de constructions.....	(71).
III.1.3. Le relevé des détails.....	(71-72).
III.1.4.Plan de la mosquée en général autocad.....	(73).

III.2. Description architecturale et spatiale de la mosquée ATIK.....(74).

- ❖ **La Salle de Prière**.....(74-75-76).
 - Les murs de la salle de prière
 - a- Le mur sud.....(76).
 - b- Le mur ouest (le mur opposé à la Qibla)(77).
 - El Sedda.....(77).
- ❖ **Le Mihrab**.....(78-79).
- ❖ **Le Minbar**(79).
- ❖ **Le Minaret**(80-81-82).

III.3.-Description structurelle de la mosquée El Atik.....

- ❖ **Les Colonnes et les murs**.....(82-83).
- ❖ **La toiture**.....(84-85).
- ❖ **La coupole**(85).
 - Ses composants(85-86).
 - Les matériaux utilisés(86-87).

III.4.Analyse des façades et langage architecturale.....(88).

- a- La composition de la façade principale.....(88-89-90).
- b- Le couronnement.....(90-91).
- ❖ **Les matériaux**(92).
 - Pierre de taille(92).
 - Bois(92).
 - Fer.....(93).
 - Aluminium(93).
 - Brique creuse(93).
- ❖ **Ouvrages Métalliques**.....(94).
 - Solives.....(94).
 - IPN(94).
 - Ferronnerie(94).
- ❖ **Le Jardin**.....(95).
- ❖ **Le Pavage**.....(95).

IV-Relevé des Désordres.....(96-97).

V- Recommandations relatives à la valorisation de la mosquée El Atik Tiaret.....(98-99-100).

VI- Recommandations relatives à la valorisation des monuments historiques de manière Générale.....(100).

- a- Le respect de l'identité de l'élément patrimonial.....(100).

b- Sensibilisation et l'implication de la population	(100).
c- La communication.....	(100).
d- une bonne gestion.....	(101).
Conclusion Générale.....	(104).

Introduction Générale

Dès les premières heures de la conquête coloniale, l'islam fut une source de résistance centrale pour les peuples musulmans. Ceux-ci puisaient dans la religion du Prophète l'énergie pour affronter les armées conquérantes de l'Occident. Dans ces guerres asymétriques de résistance à la conquête coloniale, l'islam donnait aux résistants la force morale d'affronter un ennemi mieux armé.

Durant plus d'un siècle, l'administration coloniale a inlassablement cherché à réduire la place de l'islam dans la société algérienne. Les instruments ont changé, du Concordat à une application dévoyée de la « loi de séparation des Églises et de l'État » de 1905, mais l'inspiration est restée.

En 1830, quand les Français débarquent dans la régence d'Alger, ils se heurtent à un défi majeur : la prétention de l'islam à régir tous les aspects de la vie publique et privée. Pas question de l'accepter, sous peine de devoir renoncer à leur projet de conquête. Débute alors un lent travail de grignotage pour réduire ce phénomène global, social, total qu'est l'islam à un culte encadré et surveillé par l'administration coloniale. Laquelle a vite une conception minimaliste de sa promesse initiale de garantir le libre exercice de « la religion mahométane ». Progressivement, inégalement, la justice, le droit, l'enseignement, l'économie vont échapper à cette religion et à ses enseignements.

Dès 1830, les habous, ces biens de mainmorte, constitués pour l'essentiel de terres et d'immeubles dont les revenus financent les écoles et la charité publique, sont intégrés dans le domaine de l'État. Cette mesure formelle sans impact concret est bientôt suivie en 1835 par la confiscation de la Fondation pieuse de La Mecque et de Médine qui, de proche en proche s'approprie toutes les autres fondations pieuses sans en améliorer, loin s'en faut, la gestion.

Il faut attendre 1851 pour assister à l'invention du culte musulman, inspiré du modèle imposé en France par Napoléon Bonaparte à la sortie de la Révolution, le Concordat. Sa mise en place est l'œuvre d'officiers arabophones et voltairiens, peu familiers en général avec les réalités du pays, et dont la principale préoccupation est sécuritaire. « L'islam, voilà l'ennemi ! » traduit leur crainte pour la sécurité de la colonie et des colons.

Si la Qasbah d'Alger fut relativement préservée, la mosquée Ketchaoua fut transformée en cathédrale ; à Constantine; à 60 km au nord-ouest, à Mila, une des plus anciennes mosquées d'Algérie, la mosquée Sidi Ghanem (XIème siècle), fut un temps transformée en écurie pour chasseurs d'Afrique. À Tlemcen, la mosquée et la qubba de Sidi Ibrahim de l'époque du souverain zayānide Abū Hammū Mūsa II (XIVème siècle)

mis à part son minaret, la mosquée Sidi al-Hasān fut quasiment ruinée et la mosquée Sidi al Halwi transformée en musée.....

Les personnels des mosquées sont nommés et rétribués par l'État qui finance également la construction de quelques mosquées à travers le pays, la compétence territoriale de chacune d'entre elle étant soigneusement délimitée. En contrepartie, la France exige un « loyalisme » intégral de son « clergé ». À la différence du modèle métropolitain, il n'y aura pas de « consistoire » musulman susceptible de devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics.

Sur cette politique française, plusieurs mosquées furent construites en Algérie, la mosquée Atik à Sétif en 1845, la mosquée Atik - l'oued Oukrif (village Bouda) Saida en 1885, la mosquée el Atik de Guelma édifié en 1824 et inaugurée au début de l'occupation française en 1852 la mosquée de Kouba Alger en 1916.

Au delà de la, de cette architecture de ses édifices religieux, dès 1840, les missions scientifiques vont introduire en Algérie une conception du patrimoine architectural et des méthodes de mise en valeur et de conservation. Jusqu'à 1842, Amable Ravoisié, pionnier des explorations scientifiques de l'Algérie va, avec ses descriptions et son répertoire construire les bases d'une identification et d'une mise en valeur des monuments de l'Algérie.

Si l'architecture locale n'a pas, dans un premier temps, suscité d'intérêt, Napoléon III, à l'occasion de ses visites en Algérie en 1860 puis en 1865, sera favorable à une politique de mise en valeur de la culture locale. Ses recommandations pour une ouverture aux arts et à l'architecture des monuments du pays, vont poser les jalons d'une approche patrimoniale de l'architecture et des monuments de l'Algérie.

Plus tard, en 1872, Edmond Duthoit avec son étude sur la conservation des monuments arabes va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments de l'Algérie. Il crée ainsi un cadre privilégié pour la reconnaissance et l'identification de ces monuments de l'Algérie, fondé principalement sur un transfert de conception et de méthode en matière de conservation. En 1880, Il sera nommé architecte en chef des monuments historiques, inaugurant ainsi l'une des premières structures du patrimoine en Algérie et les premières expériences de restauration.

CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF

01- Introduction :

Le patrimoine architectural islamique est une richesse civilisationnelle qu'il importe de protéger d'explorer et d'étudier. Il est aussi indispensable d'en éclairer les caractéristiques et les particularités identificatrice, de veiller à orienter l'évolution vers une meilleure adaptation aux contingences actuelles et aux mutations civilisationnelle.

Le patrimoine religieux Algérien présente une variété de styles architecturaux correspondant aux différentes civilisations présentes sur son territoire depuis les premiers temps de son islamisation, à l'époque ottomane jusqu'à le colonialisme français.

Beaucoup s'accordent à dire que la notion de patrimoine est un héritage de la colonisation française, en effet la production architecturale et urbaine des XVIII^e. et XIX^e. siècles issue de la présence française dans le pays, constitue un exemple édifiant. La conception patrimoniale rapportée à un espace architectural importé, voir imposé tel que c'est le cas de l'héritage colonial, renvoie indéniablement aux concepts de sens et de reconnaissance et par voie de conséquence au rapport de dissonance qui les fondent. On peut donc, à juste titre affirmer qu'en Algérie, la notion de patrimoine architectural et urbain associée aux XVIII^e. et XIX^e. siècles, est complexe et ambigu, est fortement problématique.

C'est dans ce sens, que l'objectif de notre étude va se porter sur la mosquée historique «mosquée Atik » de Tiaret, afin de montrer non seulement, sa diversité culturelle, son riche patrimoine, son mélange architecturale mais aussi penser à la sauvegarde de l'authenticité et la mise en place d'un répertoire architectural et architectonique patrimonial.

02- Présentation du cas d'étude

Les mosquées sont les lieux les plus aimés de **Dieu**, dont le Tout Puissant a autorisé qu'elles soient édifiées et que son Nom soit invoqué, elle n'est pas seulement ce lieu de culte où les fidèles peuvent se réunir plusieurs fois par jour pour accomplir leur prière, comme la majorité le définit ; La mosquée est l'institution primaire de l'islam et le symbole de l'identité de la civilisation.

L'Algérie ne s'est jamais éloignée de sa religion, dès l'arrivée des colons dans l'Algérie en 1830, l'islam fut la solidité, le caractère la fermeté et l'énergie du peuple algériens, des dizaines de mosquées, de salles de prière et de zaouïas ont été identifiées à travers cette période.

Parmi ces mosquées historiques édifiées à travers cette période, la mosquée « **El Atik** » située à la wilaya de Tiaret, un vrai héritage dans le domaine d'architecture religieuse, ce véritable chef-d'œuvre fut construit au 18^{ème} siècle, c'est-à-dire en 1870 par un architecte italien sous l'exécution d'un groupe de bâtisseurs de la ville.

Wilaya : Tiaret

Daïra : Tiaret

Commune : Tiaret

Usage : mosquée

Localisation : située au centre-ville de la wilaya, délimitée par la rue El Amir Abd EL Kader au Nord-Ouest et par la rue de la résistance au Sud-est.

Nature juridique du site : propriété publique.

Superficie du site : 225 m².

03- Présentation de la problématique

« *La mosquée « algérienne » est à la recherche de sa spécificité. Ses éléments architectoniques mettent cruellement en relief sa pauvreté architecturale »*

-Le patrimoine architectural islamique constitue plus de 500 objets en Algérie dont 1/3 d'eux sont des mosquées. malgré que la politique de l'état algérien qui a mis cette catégorie de patrimoine en priorité , elle n'a pas encore pris sa part d'études et de recherches ; seulement 1/5 de ces monuments sont dotés d'un plan , des plans et des relevés qui ne permettent pas une étude architecturale approfondie ce qui est carrément inférieur à la moyenne des autres pays de l'Afrique du Nord et de la méditerranée .cela montre entre autres l'intérêt qu'il y'aurait de s'en occuper d'avantages de la recherche typologiques, structurales , morphologiques , voir stylistiques sur les éléments architecturaux et architectoniques de ce patrimoine .

-La mosquée El Atik est unique en son genre, elle aurait été bâtie sur une source d'eau Ain El Karma, Pendant la période coloniale française, avec sa diversité architecturale évasive, sur cela **Quels sont les caractéristiques architectural et constructive, de la mosquée étudiée, a-t-elle un caractère identitaire particulier ?**

Comment mettre en valeur un patrimoine architectural tout en respectant sa préservation et son authenticité ?

04-Présentation de la démarche méthodologique

« [...] *Conserver et restaurer le patrimoine, c'est aussi le redécouvrir, c'est aussi susciter la curiosité, l'envie de voir, de connaître, de comprendre ».* Discours de M. Frédéric Mitterand

-Travailler sur un sujet se rapportant au patrimoine à la recherche d'une authenticité identitaire, fait appel à une étude historique thématique Il s'agissait pour nous de constituer un corpus historique se rapportant à l'architecture islamique puis à la genèse de la mosquée et son évolution dans le temps et dans l'espace durant chaque dynastie dans un premier temps puis la synthèse de ces analyses permet de mettre en évidence les éléments architecturaux et architectoniques de référence.

-Faut dire et rappeler que le patrimoine religieux n'est pas protégé au titre des monuments historiques pour son caractère religieux mais pour son intérêt historique, artistique, architectural ou technique, une tentative de classement pour le mettre en évidence sera nécessaire.

Sauvegarder le patrimoine des édifices religieux, ce n'est donc pas simplement donner aux fidèles de tous les cultes les conditions d'expression de leur foi, c'est aussi préserver l'empreinte de l'histoire et du temps, c'est faire se rencontrer le collectif et l'intime, en d'autres termes c'est construire les conditions d'un patrimoine commun, d'un patrimoine mieux partagé, un patrimoine marqueur de l'identité de la ville.

CHAPITRE II : ETAT DE L'ART

I-Introduction

L'art Islamique, en général, et l'architecture, en particulier, se caractérisent par la diversité des styles et des formes qui s'explique par les mesures encourageantes du pouvoir en place et la force d'interaction avec les autres cultures et environnements

Chaque groupe humain, quel qu'il soit et quelque soit sa taille, marque son espace par le biais des symboles qui sont en cohérence avec ces modèles, pour y inscrire de manière cyclique les messages à travers lesquels il se représente et oriente l'évolution de sa civilisation. grâce à ce processus sont assurées la communication et la continuité dans la confirmation de l'appartenance.

« Les formes architecturales ont su, à travers les âges, interpeler la mémoire collective des sociétés et interagir avec elles à travers la valeur visuelle et symbolique. La réussite dans la réutilisation, réemploi de plusieurs éléments architectoniques a prouvé la capacité de ces éléments à se charger de sens nouveaux sans perdre leur valeur symbolique. »

Ces formes se développent la plupart du temps à partir d'un besoin fonctionnel, de là, elles subissent une abstraction continue jusqu'à devenir, avec le temps, des formes renfermant des significations que le groupe qui a produit comprend et décode.

Les formes architecturales doivent supporter des significations gravées dans la mémoire collective.
« A chaque ville son identité, et si on me demandait de concevoir une mosquée à Londres je lui donnerais des traits anglais. Selon mon point de vue, la géographie est plus sincère que l'histoire ».

L'architecture des mosquées a probablement, ses propres canons et symboles qui ont été préservés par les « érudits », qui travaillaient de près avec les maçons, les premiers par leur savoir révélé, et les autres par la compétence de leurs mains. *Hassan fethi*

Le résultat de cette coopération a été utilisé de génération en génération ; en développant et évoluant selon les traditions, bien que des différenciations existantes, ou des constants qui doivent être respectés, sinon c'est la spontanéité du maçon qui était libre de faire sa touche.

L'Islam a toujours prôné l'action responsable tout comme il a recommandé de cultiver le goût du beau, en conjuguant esthétique et perfection.

Dans l'architecture Islamique, le système de conception est loin d'être limitatif. A preuve, la diversité des styles architecturaux Islamiques et des arts comme l'arabesque, l'ornementation et la calligraphie, témoigne du génie créateur de l'artiste musulman qui a le don d'imaginer un nombre illimité de formes.

On en veut pour preuve ces édifices imposants qui se dressent à Ispahan, à Bagdad, à Damas, au Caire, à Kairouan et à Cordoue. Ces constructions des mosquées grandioses sont le fruit de quinze siècles de civilisation Islamique. Pourtant, cette diversité, loin d'être le produit de la multiplicité de gouvernants et d'Etats, reflète plutôt la créativité de l'artiste qui est l'auteur exclusif de ces œuvres magnifiques. Le roi mécène ou le propriétaire de ces chefs d'œuvre n'ont fait office que de bailleurs de fonds. Voilà pourquoi la création architecturale et artistique reste l'œuvre unique du créateur lui-même qui investit son talent et sa doigté pour sortir du néant des œuvres d'art.

II-Généralités sur les premières mosquées

La mosquée, *masjid* en arabe, est un « lieu de prosternation ». Les musulmans pratiquants s’y rendent généralement le vendredi, mais éventuellement aussi les autres jours de la semaine. Ils y accomplissent le rituel de la prière, qui est le second des cinq piliers de l’islam.

La première période de l’Islam fut celle de l’édification des premières mosquées de l’Islam où sont projetés les principes d’austérité, de simplicité et de pureté. La maison du prophète Muhammad SAW à Médina est la première mosquée connue : il s’agissait d’une grande cour carrée, flanquée sur l’un des côtés de plusieurs pièces en enfilade correspondant aux espaces privés de Muhammad SAW ; des feuilles de palmiers bordaient deux autres côtés, procurant ainsi de l’ombre aux fidèles.

Mais c’est surtout la mosquée de Damas (706-715), édifiée sur ordre du calife omeyyade al-Walîd, qui servira de modèle pour les mosquées bâties par la suite. Comme dans la maison-mosquée du Prophète SAW, elle présente un espace ouvert et un espace couvert, mais la cour y est bordée de grandes galeries et elle reçoit un décor somptueux, encore influencé par les arts byzantin et sassanide, comme dans la Coupole du Rocher (691) de Jérusalem. Certains éléments commencent néanmoins à se transformer pour donner naissance à un art purement islamique.

L’architecture des mosquées évoluera cependant suivant les régions, les époques et les découvertes technologiques. En ce qui concerne les formes générales des mosquées, schématiquement on distingue d’une part le plan présentant une cour et une salle de prière hypostyle, qui se trouve plutôt au Proche Orient et au Maghreb, d’autre part une grande cour centrale flanquée de quatre iwâns – un iwân est une salle voûtée ouverte sur un côté

Quant au décor, il se limite bien souvent à la calligraphie et aux formes abstraites ou géométriques. Symboliquement, les formes géométriques, reproductibles à l’infini, seraient une allusion à l’infinité du divin. En effet, bien que la représentation figurée ne soit pas interdite dans le Coran, elle ne trouve pas sa place dans les mosquées. Puisque, dans ces « lieux de prosternation », on adore Dieu et que celui-ci est, selon la religion musulmane, omniprésent mais ne revêt pas de forme particulière, on ne le représente pas. En dehors des mosquées, les représentations figurées sont nombreuses dans les arts des pays d’islam.

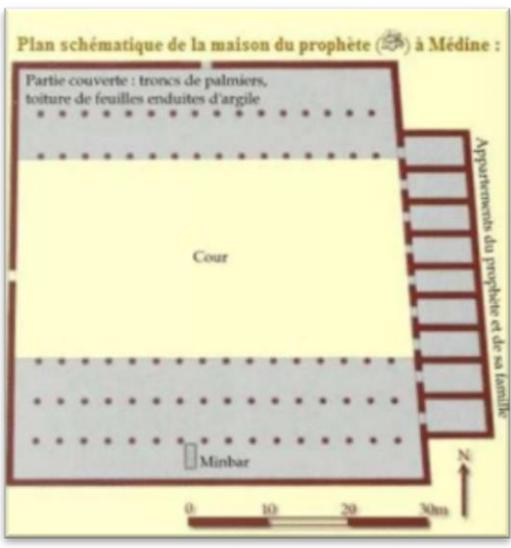
L’édification d’une mosquée était un geste fort et considéré comme une œuvre pie. Les plus grands artistes, architectes et calligraphes, y déployaient leur talent et les plus beaux matériaux étaient alors employés : aussi les mosquées d’autrefois sont-elles souvent de véritables chefs-d’œuvre. Par exemple, la Mosquée du Vendredi à Ispahan (XI^e siècle), qui n’a pas livré tous ses secrets, celle d’époque omeyyade à Cordoue (785-987) qui, en raison de son prestige, influencera nombre de mosquées en Espagne et au Maghreb, celle de Kairouan (836-875), celle d’Ibn Tulun (876-879) au Caire ou celle de Bayazid II (1481-1512) à Edirne, construite par le célèbre architecte Sinan, pour ne citer que quelques unes parmi les plus belles. Souvent l’embellissement d’une mosquée s’étendait sur plusieurs siècles.

Outre sa fonction essentielle de lieu de dévotion, une mosquée est souvent un lieu multifonctionnel. Au Moyen Âge, à côté de la salle de prière, de multiples activités se déployaient dans la cour et dans les salles adjacentes. La mosquée servait de refuge, de lieu d’enseignement théologique, on y accueillait mendiants, étudiants ou étrangers, on l’utilisait comme tribunal, on y trouvait des bibliothèques, on y conservait et y vénérât des reliques de saints, on y fêtait l’*’aïd al-fitr* et l’*’aïd al-kebîr* – les deux grandes fêtes musulmanes – on y faisait la prière pour un défunt ou on bénissait un mariage.

a) El Majsid Kobaa à Médina

Al Masjid el Nabawi (en arabe المسجد النبوي ou mosquée du prophète à Médine en Arabie Saoudite est la deuxième mosquée la plus sainte de l'islam après Masjid El Harem à la Mequa ; La mosquée original a été construite Mohamet, les califes suivant l'ont agrandie et amélioré sa décoration , le premier édifice n'était pas grand et ne représentait qu'une petite partie de superficie du bâtiment actuel.

Le prophète détermina les plans de sa mosquée : Sa forme carrée (selon Creswelle et Golvin) puis elle fut agrandie sept ans après l'hégire. Aidé de ses compagnons, Le prophète éleva des murs en brique séchées au soleil (Labin) posés sur des assises de pierre. Trois entrées, leurs montants construits en pierre, furent pratiquées, puis, sur le côté nord, construisit une sorte de hangar dont le toit fit d'argile et de feuilles de palmiers étaient supporté par des troncs de palmiers (Çuffa ou Z'ulla).



Seize ou dix-sept mois après l'hégire, le prophète cessa de prier

Figure

01 : Plan schématique de la maison du

Prophète à Médine En direction d'El-Qods et se tourna vers la Mecque. Il ordonna d'un second abri dans la partie sud de la mosquée.

Date et période de l'édification

Construction : 50 H/ 670 ap-jc ; construction

L'abri nord fut laissé en place et servit d'asile aux indigents ; Aussi la mosquée de Médine se compose-t-elle, à partir de cette époque, d'une cour (çahan), bordée de deux espaces couverts, celui du sud constitua la salle de prière et celui du nord prit le nom de «Mu'akhkhar» ou partie postérieure de la mosquée.

du mihrâb et du minbar en 247 H/862 ap-jc.

Matériaux de construction : D'origine brique en terre, troncs de palmiers, marbre, porphyre ou granit de remploi. Actuellement : moellons, Pierres taillées. Source : universalis.fr (Paris Sorbonne).

Il n'y a pas de mihrab dans la mosquée de Nabawi pendant le règne, du Prophète et les quatre premiers califes. En 91 AH, Umar bin Abdul Aziz a d'abord prié ici sous une forme de mihrab. Si nous nous tenons dans ce mihrab et prions, notre lieu de culte sera situé là où les pieds du Prophète SAW sont à la barre. Les murs épais de ce mihrab couvrent la prostration réelle du Prophète SAW.

A l'époque omeyyade, la mosquée de Koufa (reconstruite en 50H/670ap-jc par le gouverneur d'Irak, Ziyad b. Abihi) présentait en plus de la salle de prière, de la cour et du mu'akhkhar, des galeries disposées à gauche et à droite de la cour. Appelées «Mu'djannabât».C'est de ce plan que va s'inspirer la plupart des mosquées des pays musulmans.

b) Mosquée KAIRAOUEN en Tunisie

Le plan de la mosquée à la forme d'un rectangle. Elle est divisée en deux grandes parties : la cour intérieure et la salle des prières, Les matériaux utilisés pour la construction sont :

La pierre, la brique et le marbre. Pour la décoration il y a des panneaux de bois qui sont peints ou sculptés La mosquée est entourée par un mur qui est ouvert par 9 portes. La plus importante est la Bab Lalla Rihana : devant cette porte on voit un arc (forme en demi-cercle) posé sur 2 colonnes.

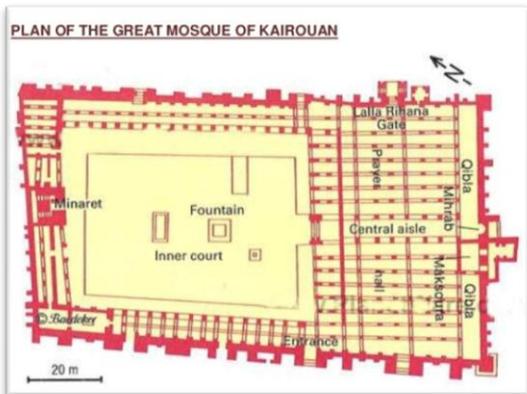


Figure 02: Plan de La grande mosquée du Kairouan. Traité par l'auteur, Source : sites Google corn

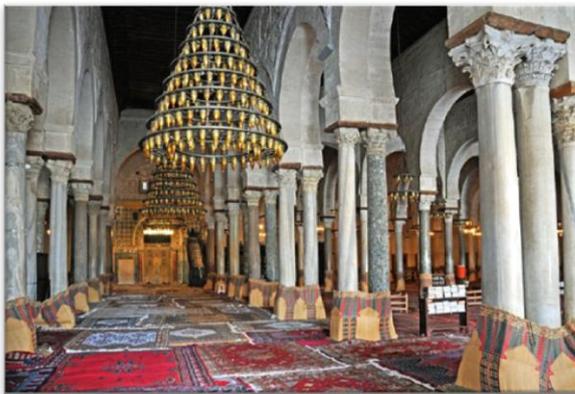


Figure 03: salle de prière de la mosquée Kairouan Source : / commons.wikimedia.org/

L'intérieur de la mosquée, la cour est entouré sur trois côtés par des colonnes. La salle des prières est divisée en 17 nefes (salle en longueur), la nef centrale est plus haute que les 16 autres nefes. L'intérieur de la salle on trouve également des colonnes.

Sur le mur au Nord se trouve le Minaret : c'est une tour carrée de 31 m de hauteur avec 3 niveaux de largeur différente (la tour se rétrécit du bas vers le haut). Le minaret sert à l'appel à la prière pour les musulmans. Sur le toit de la salle des prières et du minaret il y a des coupoles (forme en demi-sphère)



Figure 04: La cour de la mosquée Kairouan Source : Art et Civilisations de l'Islam, p.132

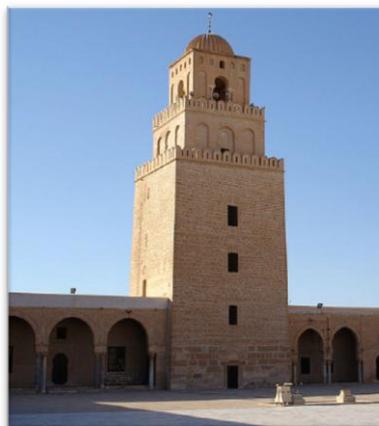


Figure 05: Le minaret de la mosquée Kairouan Source : www.futura-sciences.com

Mais la mosquée de Kairouan reflète aussi des influences fatimides, « Vassaux des fatimides du Caire, les Aghlabides autochtones implantent à Kairouan les premières données du nouvel art. La mosquée d'Okba IXe siècle reçoit sa forme définitive, son plan similaire aux grands temples du Caire et de Damas [...]

l'arc brisé légèrement outrepassé importé d'Orient au même titre que son minbar et son mihrab. Sa maksura (XIe siècle) est un brillant reflet de l'école fatimide su Caire». Les matériaux employés par les Aghlabides sont généralement la brique crue, la brique cuite et la pierre de taille retrouvée dans les vestiges romains.



Figure 06 : Le réemploi des colonnes et chapiteaux antiques dans la mosquée de Kairouan.
Source : Dalila Senhadji, 2005.

C- Mosquée la KOUTOUBIA

Construite par les Almohades à la fin du XII^e siècle, la Koutoubia (Mosquée des libraires) est considérée comme l'un des plus beaux monuments du Maroc qui s'élève sur le site d'un palais almoravide, Ksar El Hadjar, « Palais des pierres », détruit par les nouveaux maîtres de Marrakech en 1147 EC. La construction s'est faite en deux phases par Abdelmoumene en 1157 EC et 1163EC. S'apercevant que le premier édifice n'était pas orienté à la Mecque, il ordonna sa destruction et entama la construction de la deuxième Koutoubia et confia les plans à un architecte espagnol, Guéber de Séville, qui édifiera plus tard la Giralda de Séville et la Tour Hassan de Rabat. Elle est devenue au fil des temps emblématique de Marrakech.



Figure 07 : Le minaret de la mosquée Koutoubia
Source : <http://www.mosquee-koutoubia.com/>

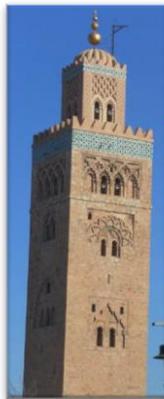


Figure 08 : Salle de prière
Source : <https://vicedi.com/koutoubia/>

Le minaret : Véritable joyau de l'architecture islamique, le minaret de la Mosquée Koutoubia a été construit ultérieurement et fut achevé en 1196 EC, une tour sur plan carré de plans inclinés. Elle se termine un peu avant l'accès au lanternon, où un escalier droit les prolonge. Le minaret compte 12,80 m de côté. Il s'élève jusqu'à 56,40 m de hauteur (sommets de merlons de la base), et jusqu'à 77 m au sommet de mûr. Le lanternon compte 6,80 m de côté et 15 m de hauteur.

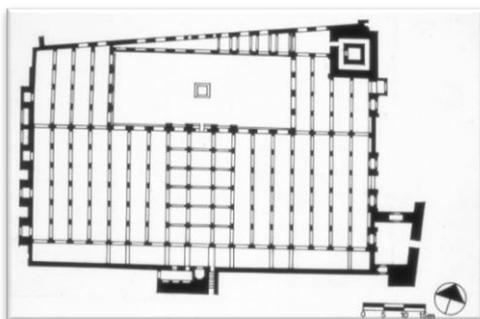


Figure 09 : Plan schématique de la mosquée Koutoubia
Source : Site officiel ARCHINET



Figure 10 : salle de prière de la mosquée Koutoubia
Source : <https://vicedi.com/koutoubia/>

La mosquée des libraires s'organise sur un plan en T. Cette tradition existe depuis la construction de la mosquée de Kairouan au IX siècle, et se retrouve également en Espagne. Il s'agit en fait d'un plan arabe hypostyle, c'est-à-dire comportant une grande cour entourée d'un portique et une salle de prière à colonnes. Les nefs sont perpendiculaires au mur de qibla, celle du centre étant plus large ; et la travée qui longe le mur qibli est également magnifiée, ce qui forme un T, d'où le nom. Le mihrab est traité comme une niche très profonde, et le minaret, haut de 69 m, est de section carrée, selon la tradition de l'occident musulman.

d- La mosquée AI-AQSA à Al quds

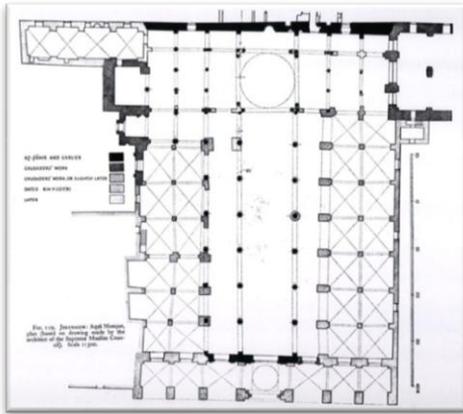


Figure 11: Plan schématique de la mosquée el Aqsa
 Source : Lucien Gavin, Essen sur
 L'architecture religieuse
 Musulmane, tome 2

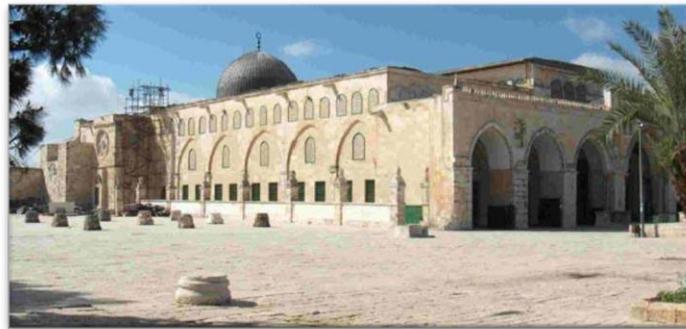


Figure 12: la mosquée El Aqsa

La mosquée Al-Aqsa :

La mosquée al-Aqsa est une appellation qui désignait toute l'Enceinte sacrée ainsi que ses différents sanctuaires. Le tout constitue donc la Mosquée al-Aqsa et représente la plus grande fondation religieuse de Jérusalem.

On donne le nom d'al-Aqsa à la mosquée construite au fond de l'esplanade, du côté du sud, qui renferme la chaire et le Mihrâb. En réalité, al-Aqsa est le nom de la mosquée tout entière, c'est-à-dire de tout l'espace ceinturé de murs; car cet édifice qui se trouve au fond de l'esplanade, et d'autres tels que la coupole du rocher, les portiques, les minarets etc., sont de construction moderne. La surface ceinturée de murs.

C'est une plateforme quasi-rectangulaire qui se situe au Sud-est de Jérusalem. Le domaine de la mosquée al-Aqsa s'étend sur 144 000 m² ce qui représente 17 % de la superficie de Jérusalem fortifiée. Le côté Ouest est de 491 m, et le côté est est de 462 m, et le côté nord est de 310 m, et le côté sud est de 281 m.

Cet ensemble compte environ 86 m de profondeur (du nord au sud, y compris la galerie qui précède la façade nord) et 55 m de large (sans compter les annexes de l'est et l'ouest). Sept nefs perpendiculaires au mur de la qibla, celle du centre plus large que les autres, cette nef axiale aboutit à une grande coupole. Cette dernière est supportée par un carré de base composée de quatre grands arcs reposant sur de grosses colonnes. De l'extérieur, en venant du nord on aperçoit au-delà du portique nord dont le style évoquait assez bien un narthex de la fin de la période romane, un haut toit en bâtière dont le fronton triangulaire recouvert de feuilles de plomb, repose sur un mur à trois ouvertures accolées.

La coupole du rocher :

la forme du Dôme du Rocher est celle d'un octogone inscrit dans un cercle symbole de la conception ancienne du centre du monde la construction octogonale contient deux rangées concentriques de piliers, la rangée intérieure supporte le Dôme et la rangée extérieure supporte le bâtiment lui-même., le dôme inspiré par saint Sépulcre les dimensions sont de 20,3m et 20,5m, elle s'élève sur 12 piliers rond en marbre et 4 en granit les 16 baies de la coupole sont faites de verre coloré sur fond d'or, au dessus des colonnades octogonale et circulaire entourant le Rocher Sacré court un décor de mosaïques sur plus de 1200m².

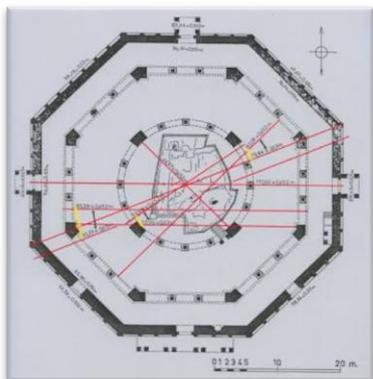


Figure 13: plan de la coupole du Rocher d'après Golvin



Figure 14: la coupole du Rocher

e- La grande mosquée de DAMAS

Fondée en 705 par calife AlWalid, la grande mosquée omeyyade de Damas constitue un jalon fondamental dans l'élaboration du premier art islamique, nourri des traditions artistiques de la Syrie tardo-antique et fortement influencé par l'art byzantin et sassanide. D'autres sites emblématiques témoignent également de cette progressive élaboration d'un vocabulaire artistique propre à l'islam classique.

Construite dans les premiers temps de l'Islam, la Grande mosquée des Omeyyades, était à l'origine admirablement décorée de mosaïques d'or, de marbres polis et de dessins variés.

La Grande mosquée est constituée d'un grand rectangle de 157 mètres sur 100 qui est divisé en deux parties :

- Une cour (sahn)
- Une salle de prière
-



Figure 15: La grande mosquée de Damas

Précédée par des porches à vestibule et par une grande cour, bordée de portiques où s'élève un joli édicule octogonal posé sur huit colonnes corinthiennes (maison du Trésor), la mosquée est flanquée de trois minarets sur plan carré.

C'est un long édifice couvert en plafond, à trois nefs parallèles coupées en leur milieu par une haute travée conduisant au mihrab. En 1082, à la croisée de la nef centrale et de la travée, les Seldjoukides ont aménagé une coupole en remplacement des deux antérieures, disparues.

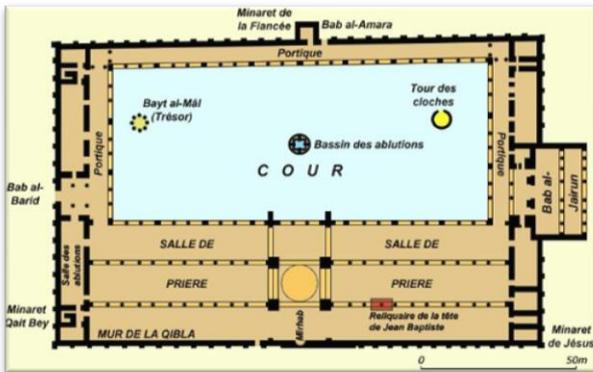


Figure 16: Plan schématique de la mosquée de Damas
Source : <http://whc.unesco.org/fr/list/20/>



Figure 17: Salle de prière de la mosquée de Damas
Source : <https://histoireislamique.wordpress.com>

A l'origine, l'élément dominant du décor de la mosquée était formé par ses mosaïques. Des panneaux de marbre et des fenêtres à claustra complétaient l'ornementation.

Ces fenêtres ne laissaient entrer dans la salle de prière qu'une lumière très douce.

Dès cette époque, la figure est exclue de l'art musulman dans les bâtiments sacrés. Il n'y a donc ni formes humaines, ni formes animales. Ce sont des motifs végétaux qui se renouvellent.

Le premier minaret construit est celui de Damas. Sa forme carrée a été adoptée au Maghreb et en Andalousie comme en témoigne la Giralda de Séville.



Figure 18: Décor mosaïque de La grande mosquée de Damas

Source : Mosaic of the Great Mosque of Damascus, or Umayyad Mosque », *Qantara – Mediterranean heritage* [Consulté le 22.4.2015]

III- Les éléments les plus communs de l'architecture de la mosquée

I- Les éléments constants :

• **La salle de prière :** une des caractéristiques de l'islam qui n'a pas besoin de temples spéciaux pour exprimer la foi. La prière peut se faire n'importe où selon le prophète, « la terre entière est un masjid, une mosquée ». Le

prophète n'éprouve le besoin de bâtir que lorsqu'il se fait exilé à Médine. La forme de la salle de prière dépend des styles, peut-être de type hypostyle (soutenue par des colonnes ou des piliers), plus profonde que large (Médine, Kairouan), soit plus large que profonde (Espagne, Maroc, Algérie).

- **Le mihrab** : Le mihrab est une niche qui signale architecturalement la qibla, orientée en direction de La Mecque, vers laquelle on se tourne pour accomplir les prières quotidiennes. Le calife ou son représentant, qui dirigeait officiellement la prière (imam), devait se tenir dans le mihrab ou à son seuil. Cette coutume a contribué à faire du mihrab un lieu privilégié de la décoration architecturale. Il était placé dans une travée surmontée d'une coupole et décorée de mosaïques, de céramiques ou de plâtre ouvragé. Il va sans dire que le mihrab n'est pas un sanctuaire ; il n'y a pas d'endroit particulièrement sacré dans la mosquée.

- **Le minbar** : Une des principales cérémonies qui se déroulent à la mosquée est la Prière du Vendredi où est prononcée la khutba, à laquelle tout musulman adulte doit assister. La khutba est un sermon prononcé par le guide de la communauté ou son représentant légitime et qui, dans les débuts de l'Islam du moins, avait un contenu politique autant que moral. L'orateur parle au-dessus d'une chaire, le minbar, située à la droite du mihrab et que l'on a décorée de plus en plus richement au fil des siècles. Cependant, la hauteur de la chaire, le nombre de marches, l'inclinaison de l'escalier et même la présence ou l'absence de dais semblent déterminés uniquement par des questions de goût.

II - Les éléments récurrents :

- **La cour (çahn)** : la cour jouait un grand rôle dans la maison du Prophète à Médine, construction devenue, en fait le premier masjid. Il était ainsi naturel que l'architecture religieuse musulmane accordait à la cour (le çahn) une place de première importance, surtout que l'Islam est né dans un climat chaud où la pluie est très rare, d'où la possibilité de faire la prière en plein air.

- **Le minaret** : du haut de laquelle le muezzin (mu'adhin) faisait les cinq appels à la prière par jour. La mosquée du prophète à Médine était dépourvue de minaret. Bilal faisant l'appel à la prière (Adhân) du haut du toit d'une maison voisine, puis, ensuite, après la prise de la Mecque, du haut de la Kaaba. Fort possible que l'apparition du minaret fut en (88 H/ 706 ap-jc) 47 lors de la reconstruction de la mosquée de Médine par le Calife omeyyade Al-Walid.

Les minarets sont des éléments signalétiques qui marquent les visages des villes et leurs impriment un caractère authentique. Éléments importants des mosquées qui sont « des témoignages fort intéressants sur les courants artistiques et culturels qui ont traversé le pays », les minarets sont susceptibles de représenter une identité culturelle relative à un temps et un espace donnés qui se manifeste en styles architecturaux.

- **La galerie à portique** : dans la plupart des cas, la cour fut bordée de galeries couvertes, où les fidèles pouvaient se mettre à l'ombre et, souvent, Elle fut plantée d'arbres qui remplissaient le même but.

III- Les éléments transition :

- **La Grilles** : De nombreux édifices islamiques étaient éclairés par la cour centrale, mais des fenêtres étaient parfois nécessaires, soit pour améliorer l'éclairage, soit, en claires-voies, pour mettre en valeur le chemin axial conduisant au mihrab. La lumière jouait un rôle esthétique beaucoup plus important et les fenêtres étaient souvent vitrées, avec des verres de couleurs vives. Même dans ce cas, leur rôle dans la décoration architecturale extérieure demeure mince.

- **La Madrasas** : La madrasa était (et reste) l'institution islamique type d'enseignement supérieur où l'on pouvait apprendre l'exégèse du Coran, la tradition et le droit islamiques ainsi que diverses autres disciplines.

VI- Les mosquées en Algérie

α- Les Mosquées avant la colonisation française :

1- Grande mosquée d'Alger

Construite en pierre, brique, tuile, bois sur une charpente de bois. Le décor intérieur est fait de céramique et de bois. El Djamaâ El Kebir soit la Grande Mosquée d'Alger est une grande mosquée construite par l'Almoravide Youssef Ibn Tachfin en 1097. Le minaret date de 1324 et fut construit par le sultan zianide de Tlemcen, Abû Tâshfin.

Avec sa salle de prière, sa coupole centrale, est hypostyle; les piliers sont reliés par de grands arcs. Le mihrab est décoré de colonnes et de céramique. Le minaret est surmonté d'une hampe que traversent trois boules de cuivre de grosseur décroissante.

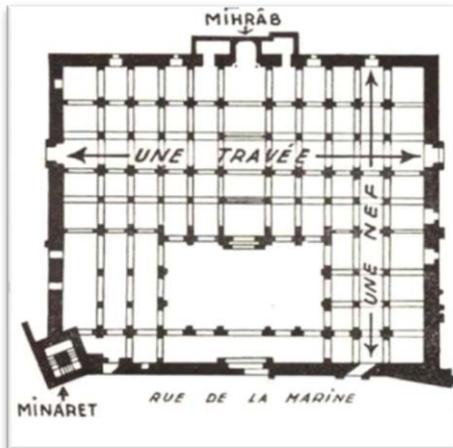


Figure 19: Plan schématique de la grande mosquée d'Alger
Source : site officiel discover islamic art



Figure 20: Salle de prière de Djamaa El Kebir
Source : site officiel discover islamic art

La nef centrale, plus large, est magnifiée par des arcs qui s'enrichissent de découpures en lobes circonscrits de galons entrelacés. Elle conduit au mihrâb qui fut reconstruit. Flanqué de deux colonnettes spiralées et surmonté d'un arc en ogive décoré de stucs en relief, il est creusé d'une niche à fond plat à pans coupés.



Figure 21: Mihrab de Djamaa El Kebir
Source : www.tripadvisor.fr

La galerie extérieure n'est pas d'origine. Elle a été ajoutée en 1836. Ses colonnes de marbre à chapiteaux décorés de motifs floraux proviennent de la mosquée Es Sayida qui s'élevait à la Place des Martyrs et que l'on jeta à bas en 1830. Plus récemment on a recouvert les tuiles rouges de son toit de rouleaux d'étanchéité.



Figure 22: Galerie extérieure de la mosquée

Source : site officiel Amazigh 24



Figure 23: vue aérienne de la grande mosquée d'Alger

Source : site officiel Amazigh 24

2- La mosquée Ketchaoua

Le premier édifice fût construit en 1436 par la tribu Rebai avant de s'écrouler moins de deux siècles plus tard. Un édifice encore plus important est construit en 1613 par le gouvernement de la Régence ottomane qui finira par s'écrouler lui aussi. Elle est reconstruite en 1794 sous le gouvernement d'Hassan Pacha.



Figure 24: Intérieur de Djamaa Ketchaoua

Source : Missoum Sakina. « Alger à l'poque Ottomane ».



En 1831, suite à la conquête de l'Algérie par la France, la mosquée Ketchaoua est saisie, détruite et reconstruite sur une surface cinq fois plus grande que la précédente pour devenir la cathédrale Saint-Philippe.

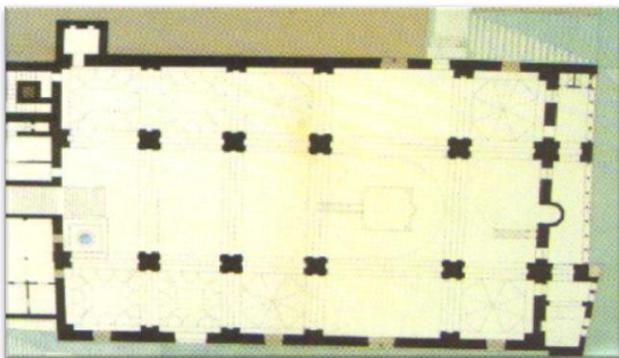


Figure 25: Plan schématique de la mosquée Ketchaoua avant sa reconversion source Khelifa 2007 Op Cit .P 266

Source : Belakhal. Conférence Epau.2010



Figure 26: Mihrab de la mosquée Ketchaoua

Source : Belakhal. Conférence Epau.2010

La première mosquée était construite selon Khalifa A sur le modèle de la mosquée Al Sayyida au début de la colonisation la mosquée avait une forme rectangulaire 23.5m sur 18.7m , et s'ouvraient sur la place Malakof et la rue Divan a l'intérieur la coupole et la nef centrale étaient surélevées par 16 colonnes en marbre blanc , les

transformations apportées à cette mosquée lors de sa reconversion en cathédrale, étaient radicales : seul ses colonnes sont échappées à la destruction, elles étaient réemployées à l'intérieur de la cathédrale pour séparer la nef des collatéraux.

Tous les arcs, de forme brisée outrepassée, étaient supportés par de grosses colonnes à vastes chapiteaux bulbeux, ils ont leur partie supérieure meublée de feuilles d'acanthe et leur partie inférieure, de cannelures.

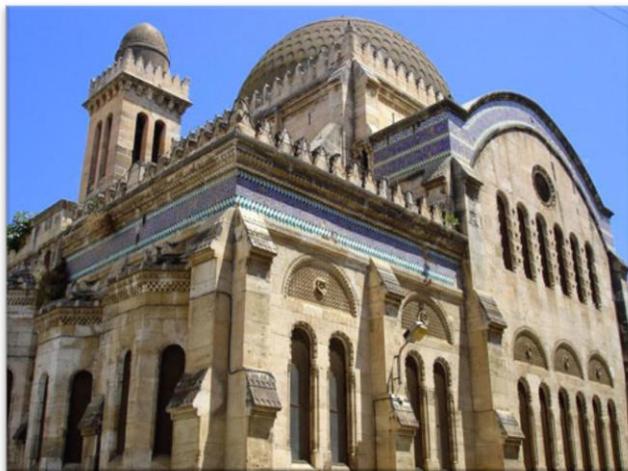


Figure 27: La mosquée de Ketchaoua, L'édifice est un savant mélange entre l'architecture romano-byzantine et turco-arabe.
Source : site officiel Alger-City.

3 - La Grande Mosquée de Tlemcen

La Grande Mosquée de Tlemcen a été construite en 1136 par Ali Ben Youssef, calife de la dynastie berbère des Almoravides, et son minaret en 1236 par le sultan Zianide Yaghomracen Ibn Ziane. Elle est construite en pierre, brique et plâtre. Le décor architectural comporte marbre, plâtre sculpté et ajouré, céramique

et bois. Elle est, aux côtés de la Grande Mosquée d'Alger et la Grande Mosquée de Nedroma, le seul monument de la dynastie Almoravides subsistant de nos jours en Algérie.



Figure 28: La grande mosquée de Tlemcen
Source : Site officiel Tlemcen-Dz.com



Figure 29: le minaret de la mosquée de Tlemcen
Source : Site officiel Tlemcen-Dz.com

C'est un édifice de 60 à 50 mètres, précédé d'une cour carrée de 20 mètres de côté, encadrée à l'Est et à l'Ouest, selon une pratique caractéristique de l'art almoravide, de nefs prolongeant celles de la salle de prières. Cette salle comprend 13 nefs de six travées, bordées comme à Alger et à Fès de piliers maçonnés qui supportent des arcs en plein cintre outrepassé, brisés ou lobés.

Une coupole à nervure s'élève au centre; une autre, située en avant du mihrab, présente des pans ajourés qui en font une « une admirable dentelle aérienne tendue au-dessus du tambour ». La disposition de l'encorbellement de la lanterne, avec ses multiples volumes étagés les uns au-dessus des autres, permet d'y reconnaître « le premier exemplaire occidental daté de coupole à stalactites ».

Dans la décoration triomphe le motif floral, sous sa forme définitive de la palme simple ou double, finement nervée, qui se mêle abondamment à l'acanthé. Le mihrab se distingue par une élégante ornementation qui présente de grandes ressemblances avec celle du mihrab de Cordoue.

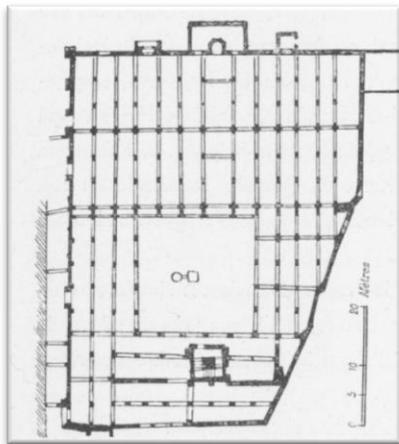


Figure 30: Plan schématique de la mosquée de Tlemcen
Source : <https://dome.mit.edu/>



Figure 31: mihrab de la mosquée de Tlemcen
Source : : <https://dome.mit.edu/>

b- Les mosquées construites dans la période coloniale :

1- Mosquée El Atik Sétif

Une merveille architecturale, La mosquée El Atik à Sétif construite à l'époque de la colonisation française, selon des extraits d'archives de la caserne militaire de Versailles de France, la construction de la mosquée El Atik de Sétif fut entamée en 1845 et dura trois années.

D'après le docteur Imam de la mosquée présent Ibrahim Boudoukha, La parcelle du terrain sur laquelle est bâtie cette mosquée est un don d'une femme riche turque (1838).



Figure 32: la mosquée El Atik de sétif en 1860
Source : <http://www.vitamedz.org>

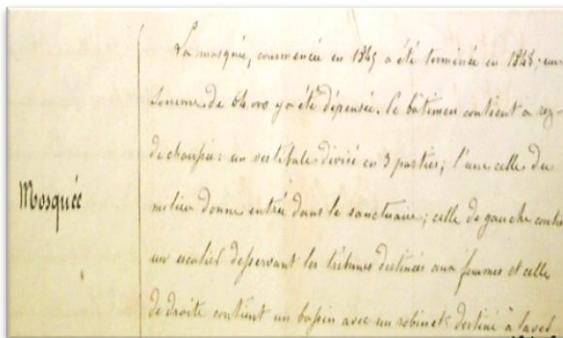


Figure 33: Document de Mr Champanet
Source : site officiel Sétif-Info

Le chef du génie de construction de la Mosquée El Atik, demanda des crédits pour sa construction auprès des indigènes vivant dans les environs de Sétif, une contribution financière des citoyens.

Construite en pierre issu de ce qui restait de la vieille enceinte byzantine ...Les pierres furent utilisées pour restaurer l'enceinte à 90 % détruite et construire entre autre la mosquée qui existait auparavant mais pas en dur , en torchis et arbres en guise de poutres.

Dans le document de 1845 c'est Mr Champanet le chef du génie qui supervisa la construction. Il s'est probablement inspiré de l'architecture Ottomane des mosquées de Bone (Annaba) et de Consatntine.

Salle de prière : d'une forme régulière, un plan rectangulaire plus profond que large, des nefs perpendiculaires au mur de la qibla, des piliers maçonnés qui supportent des arcs en plein cintre, une cour bordée de galeries.



Figure 34: Salle de prière de la mosquée Atik Sétif

Source : reportage du You tube <https://www.youtube.com/watch?v=rnO4zT7lyg0>



Figure 35: mihrab de la mosquée de Sétif

Le minaret : un minaret prenant l'angle, unique dans son genre purement ottoman a base carrée, sa silhouette représente une aiguille qui évoque l'au- delà, surmonté d'une couverture conique très effilée, avec un seul balcon qui la ceinture. Une Façade pauvre en décoration, des fenêtres sous forme d'arcs brisés outre, le couronnement fait à partir de créneaux et merlons.



Figure 36: Minaret de la mosquée Atik Sétif

Source : <http://www.vitamedz.org>



Figure 37: L'accès principal de la mosquée

Source : <http://www.vitamedz.org>

Le décor : un mélange d'architecture ottomane et maghrébine ; Elle est construite en pierre, brique et plâtre. Le décor architectural comporte marbre, plâtre sculpté et ajouré, céramique et bois. Et de sa mosaïque très singulière.

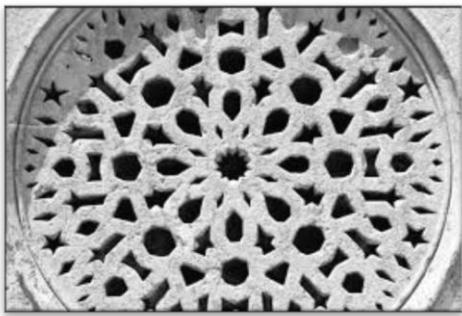


Figure 38: décoration en plâtre

Source : reportage du You tube <https://www.youtube.com/watch?v=rnO4zT7lyg0>



Figure 39: mosaïque de la mosquée Atik Sétif

« La mosquée ne date pas de l'époque Ottomane comme le prétendent beaucoup de citoyens. Sa construction date bien de l'époque française », nous témoigne Mr Chaibi.



Figure 40 : Le mihrab est revêtu de panneaux de mosaïque (un ensemble de carreaux de faïence à reflets métalliques (milieu du ix^e siècle) encadrant la partie supérieure du mihrab). Source : reportage du Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=rnO4zT7lyg0>

V-Les caractéristiques de l'architecture des mosquées à chaque dynastie

L'Algérie a toujours présenté une diversité culturelle, où se rencontre plusieurs tendances. Elle possède un patrimoine culturel riche par sa diversité géographique aussi par sa longue histoire millénaire.

Cette diversité qui constitue un facteur de richesse et un élément constructif dans la dynamique de l'évolution de l'architecture. Depuis l'islamisation de l'Algérie, de différentes dynasties ont existé d'Est en Ouest et du Nord au Sud, qui a porté un grand développement Culturel et architectural.

a. Les Rustumides (144-296 H/ 761-908/09 ap-ic) :

Ce royaume était fondé par Ibn Rostom ;Le fondateur de l'état Rustumide est Abderrahmane Ibn Rustum, un militaire d'origine perse qui quitte Kairouan pour fonder Tahert. Celle-ci est la capitale du plus grand royaume kharidjite au Maghreb à dix kilomètres de l'actuelle Tiaret, « *Le royaume de Tahert n'a pas eu d'assise territoriale très étendue, il se limitait à la ville de Tahert et à ses environs ; en revanche son rôle religieux- de très nombreuses et lointaines régions reconnaissaient l'autorité de cette capitale religieuse* »

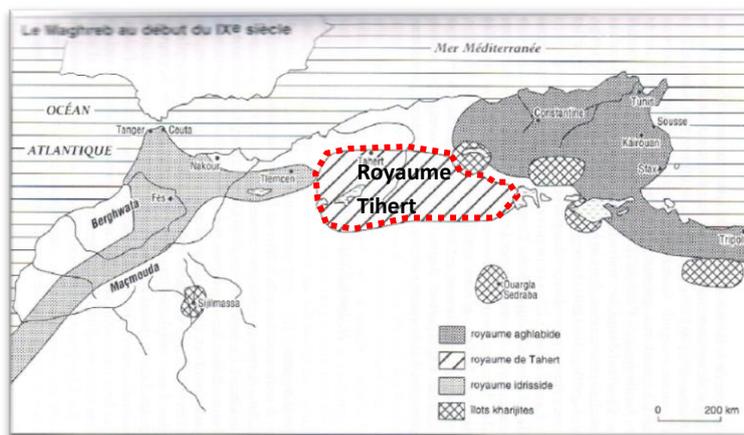


Figure 41 : Le Maghreb au début du IX^e siècle.

Source : Charles André Julien, Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830, p.359.

✓ Les mosquées sous les Rustumides

Selon Rachid Bourouiba, l'art religieux musulman est perceptible en Algérie dès le VIII^e s et ce à travers les Rustumides de Tahert et leurs successeurs de Sadrata. Mais mis à part des panneaux sculptés de Sadrata et des fondations sans réel intérêt artistique, il n'y a presque pas de vestiges des Rustumides, l'architecture Rustumide se caractérise par une sobriété et une absence de décoration, des structures étaient très simples cela est dû à l'austérité des imams Rustumides et à leur idéologie puritaine (dogme kharidjite ibadite), qui reprouve le luxe comme un péché.

La mosquée de Tahert possède une salle hypostyle, composée de quatre nefs transversales. Selon Marçais, il existe le même type de mosquée à Fès.

Les ruines de Sadrata constituent le prolongement de l'art et de l'architecture des Rustumides. Une mosquée couverte de coupes ovales juxtaposées et plusieurs ensembles résidentiels ont été découverts. L'art de Sadrata est caractérisé par sa décoration simple en plâtre ou des inscriptions en kufiques. Sadrata semble être le point de rencontre où plusieurs influences de l'Est et l'Ouest convergent.

▪ Niche de Sadrata (296-467 H/ 909-1074 ap-ic)

La Niche est de plan rectangulaire à fond arrondi sous forme de coquille ornée de nervures terminées par des alvéoles. La baie de façade, sculptée en faible relief, est ornée de festons, de losanges et de cercles, tandis que les écoinçons sont meublés de médaillons à rosaces cernés de part et d'autre par des feuilles stylisées. La baie s'inscrit dans un double encadrement : le premier formé d'une bande à treillis losangé, le second d'une étroite bande ajourée.

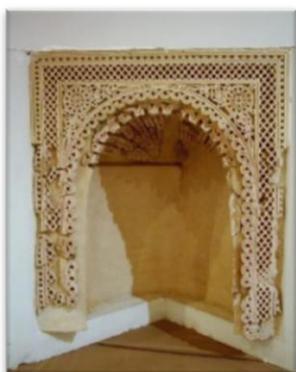


Figure 42 : Niche de Sadrata conservé au Musée National des Antiquités et Des Arts islamiques à Alger



Figure 43: fragment de frise en timchent (plâtre local) sculpté à décor épigraphique, géométrique et floral



Figure 44: Fouilles de Sadrata timbre émis en 1967 et dessiné par le miniaturiste algérien Mohamed Racim



Figure 45: Décor de plâtre Sadrata

Source : <http://fr.calameo.com>

b. Les Idrissides (789-926 ap-ic) :

Cette dynastie apparaît au Maghreb un descendant du prophète. Les Idrissides (du dogme chiite) qui sont des bâtisseurs de villes, ont laissé également quelques monuments Phares.

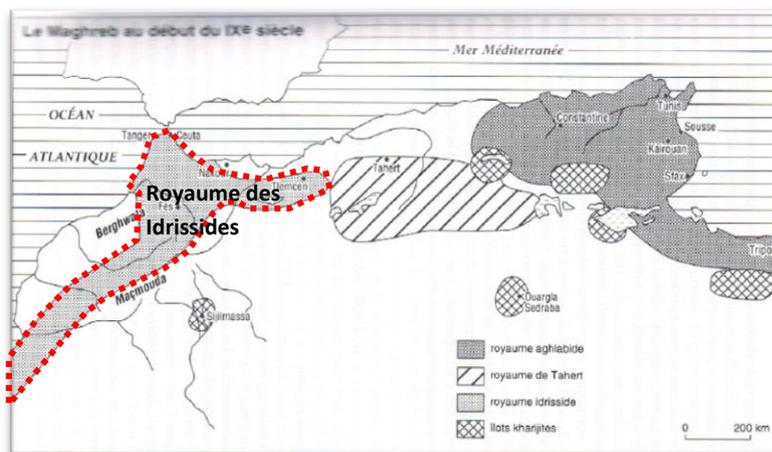


Figure 46: Le Maghreb au début du IXe siècle.

Source : Charles André Julien, Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830, p.359.

L'architecture des Idrissides

Pendant le règne des Idrissides, les arcs plein –cintre et l'arc outre passé avec ses variantes ; l'arc outre passé brisé, l'arc polylobé aux cannelures en creux ou en relief,, l'arc à mouqarnas Stalactites de pierre, de bois ou de plâtre. Influences visibles dans les deux mosquées (Qarawiyyine -andalous).

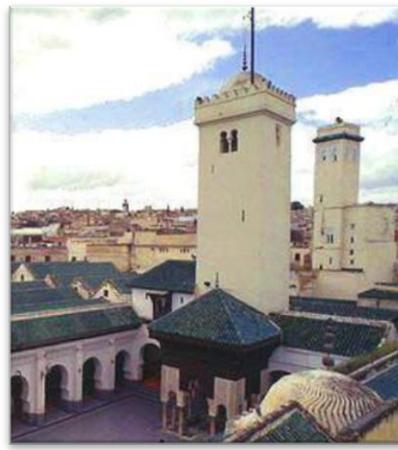
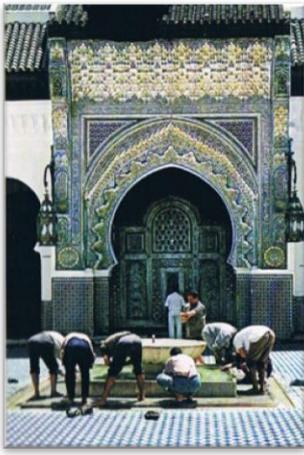


Figure 47 : La cour de la mosquée Qarawiyyine.

Source : Arts de l'islam en Méditerranée d'Istanbul à Cordoue, p.91.

La trace des Idrissides en Algérie

Selon R. Bourguiba, les Idrissides, descendants du Prophète, ont construit entre l'IXe-XIe siècles. la mosquée du vieux Ténès qui est la plus ancienne d'Algérie encore intacte, dans un style inspiré de la Grande Mosquée de Damas. De par ses nefs parallèles au mur de la qibla, la mosquée du Vieux Ténès s'apparente à la première mosquée de Médine que le Prophète aurait aidé à édifier de ses propres mains, dont le modèle fut repris à Damas (705-715).

Les mosquées sous les Idrissides

Sur le plan architectural il existe une ressemblance entre les premiers minarets de Fès et ceux de Kairouan, cette ressemblance se vérifié au niveau des formes massives des minarets, avec des coupoles surmontant le haut des tours.

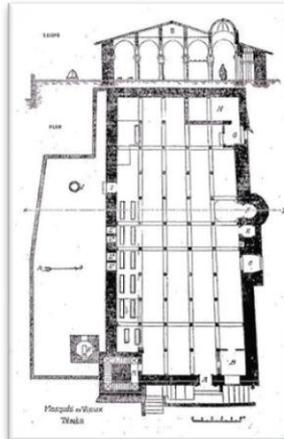
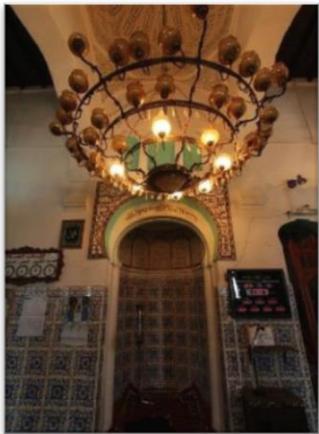


Figure 48 : mihrab de la mosquée Du vieux Ténès

Figure 49 : minaret de la mosquée

Figure 50 : Plan schématique et coupe de la mosquée vieux Ténès

Figure 51 : salle de prière

Source : <http://www.vitamedz.org>

Source : bulletin de la société historique algérienne (revue africaine)

La mosquée du vieux Ténès offre le plus ancien exemple de mihrab sur plan polygonal à niche octogonale. Ce modèle a été repris dans toutes les mosquées médiévales de l'Ouest algérien sous l'influence des grandes mosquées de Kairouan et de Cordoue qui ont délaissé la forme curviligne traditionnelle.

c- Les Fatimides (909-969 ap-jc) :

Les Fatimides ont gouverné sur l'Afrique du Nord, l'Egypte, la Syrie, l'Arabie à l'Ouest et au Sud, la Palestine et la Sicile. Cette dynastie (du Dogme chiite) a marqué l'histoire architecturale et artistique de ces régions.

Le grand nombre d'œuvres d'art de la période fatimide qui nous est conservé permet d'apprécier la variété des techniques artistiques employées dans les arts décoratifs. Celles-ci utilisent essentiellement des supports bidimensionnels comme les textiles tissés et les céramiques peintes, et tridimensionnels tels l'ivoire, la pierre et le bois gravés et le métal coulé.

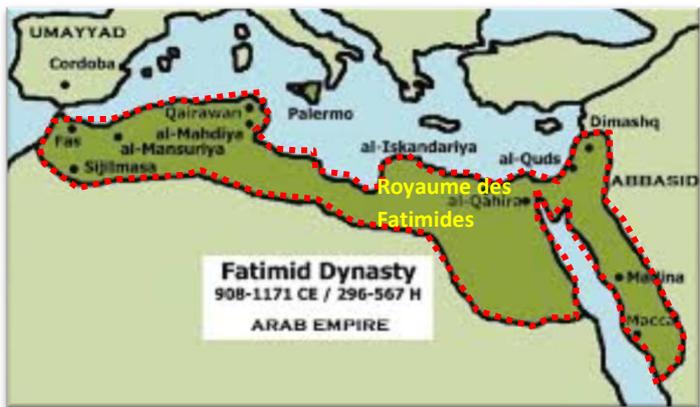


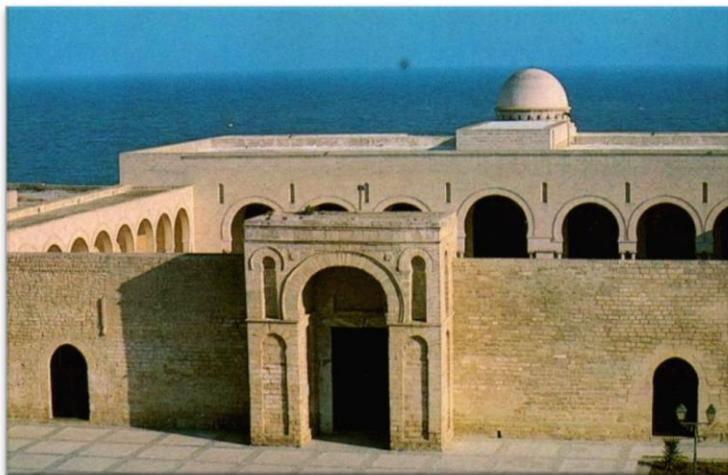
Figure 52: dynastie des fatimides

L'architecture des fatimides :

L'architecture fatimide a su intégrer ensemble des influences multiples aussi bien byzantines et antiques, qu'abbassides et andalouses... (Les niches utilisées comme élément décoratif dans la façade de la mosquée de Mandia, existaient déjà dans le répertoire architectural Aghlabide et Abbasside).

L'utilisation des porches monumentaux et de la présence sur les façades en pierres d'un rythme formé par de hautes niches à coquilles ou à muqarnas, surmontées d'arcs persans et d'inscriptions se détachant sur un fond floral.

La grande mosquée de Mahdia



Cette mosquée fondée par Obeid Allah al-Mahdi en 921, présentant un plan rectangulaire (75 x 55 m) plus profond que large, cette mosquée est flanquée de deux tours rondes qui servaient à récupérer les eaux des terrasses.

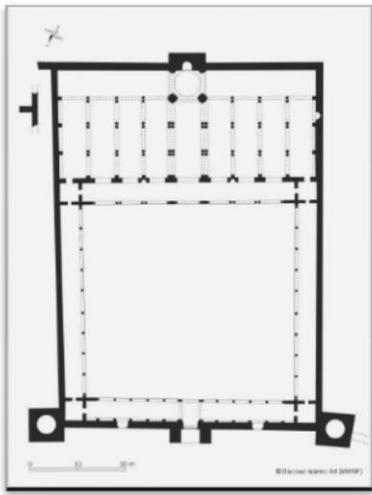


Figure 54: Plan schématique de la mosquée
Source :



Figure 55: Salle de prière de la grande mosquée de Mahdia
Source :

La mosquée ne semble pas avoir eu de minaret ; l'appel à la prière se faisait sans doute du haut de l'une des tours. L'entrée principale est précédée d'un porche attesté pour la première fois dans l'architecture religieuse maghrébine.

De proportions harmonieuses, ce porche est surmonté d'un arc en plein cintre outrepassé, flanqué, au niveau du registre supérieur, de niches en forme de mihrab. En bas, les différentes faces sont meublées de niches à fond plat. Ce décor, qui avait servi de modèle pour les monuments fatimides, et attesté essentiellement par la façade latérale de la Grande Mosquée de Sfax, annonçait ceux de l'époque ziride. L'allure de ce porche n'est pas sans rappeler les arcs de triomphe romains.

Le porche d'entrée dessert une cour entourée de quatre galeries, abritant une pièce aux angles et donnant sur le patio par des arcs brisés soutenus par des piliers au niveau de la galerie nord. Ceux des autres galeries sont en plein cintre outrepassé et reposent sur des colonnes surmontées de chapiteaux.



Figure 56: Galerie extérieure de la mosquée

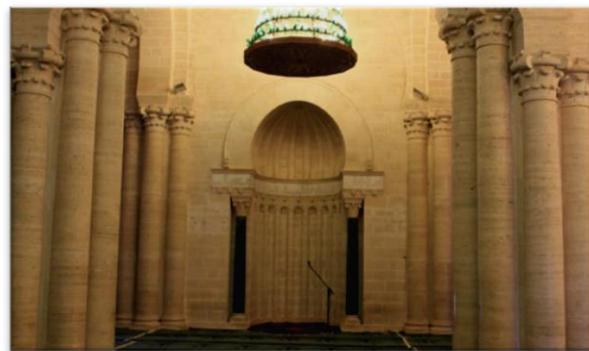


Figure 57: mihrab de la grande mosquée de Mahdia

d- Les Zirides (972-1148 ap-jc) et les Hammadites (1007-1152 ap-jc) :

Les édifications Hammadites et Zirides La Kalaa des Béni Hammad devenue la capitale des berbères Hammadides, la ville constitue alors l'une des plus florissantes d'Afrique du nord.



Figure 58: dynastie des Hammadites et Zirides

Les mosquées sous Les Zirides et les Hammadites :

Les chapiteaux Zirides et Hammadites peuvent se répartir en trois grandes catégories :

Chapiteaux à peine épannelés, Chapiteaux à rangé de feuilles d'acanthé et Chapiteaux à deux rangées de feuilles d'acanthé.

Les minarets Hammadites sont parallélépipédiques, ont emprunté leurs formes aux minarets omeyyades d'Espagne.

Les Zirides et les Hammadites avaient des édifices à colonnes.

Le décor : les zirides et les Hammadites ont utilisé pour leur décor le marbre, le bois, le plâtre, la pierre, la brique, le verre la céramique et les métaux.

Les mihrabs Zirides et Hammadites, ont la partie supérieure en cul-de-four.

Les niches semi-cylindriques, les niches à fond plat hammadites semblent avoir été empruntées aux monuments sassanides, plus particulièrement au Taq-i-Kesra par L'intermédiaire des édifices Fatimides et Abbassides.

La mosquée de la Kalaa Béni Hammed :

Dans un site montagneux d'une saisissante beauté La Kalaa (« forteresse ») est située à plus de 1000 mètres d'altitude dans le site montagneux du Hodna. Elle fondée, en 1007, par Hammad ibn Bologhine, fils de Bologhine ibn Ziri (fondateur d'Alger).

La grande mosquée de la Kalaa dut être fondée en même temps que la ville c'est-à-dire au XI siècle , elle présente la forme d'un rectangle de 63.30 sur 53.20 mètres la salle de prière mesurant 53.20 sur 34.20 mètres est constitué de treize nefes orientées nord-sud et de 08 travées.



Figure 59: Vestiges de la grande mosquée de Béni Hammed Source : <http://fr.calameo.com>

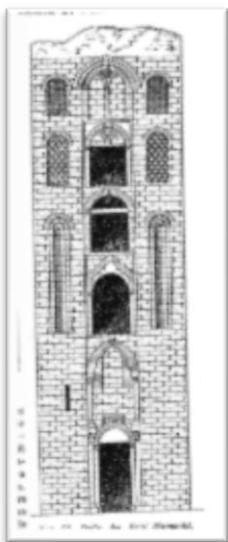


Figure 60: décor Hammadites Source : <http://fr.calameo.com>



Au milieu du coté nord de la cour, le minaret actuellement haut de 24.70 mètres la partie supérieure étant effondrée après celui de la mosquée de Sidi Boumerouen, il est le plus ancien d'Algérie sa tour

parallélépipédiques mesure 6.50 mètres de coté, un escalier de 127 marches, tournant en son centre conduisant au sommet.



61: Minaret de la mosquée de la Qal'a des Baní H'ammâd
(1007-1008ap-jc) à M'sila

Figure 62: minaret de forme parallélépipédique, mosquée Sayyidī Abû Marwân à Annaba (Zirides).

Figure

Le registre central est en retrait, il comporte successivement : une porte en plein contre encadrée de deux colonnes engagés, surmontée d'un arc brisé reposant sur deux colonnes engagées ; au dessus une fenêtre en plein cintre sarmentée d'un arc recti-curviligne reposant sur des colonnes engagé.

e-Les Almoravides (en arabe al-Murtiben) (1040-1147 ap-jc) :

La dynastie des Almoravides est issue d'un mouvement religieux et politique né chez des tribus berbères du sud du Sahara, à partir de 1039. Yûsuf ibn Tâshfin seul au pouvoir vers 1070, assoit l'autorité almoravide en poursuivant la conquête de la moitié ouest du Maghreb jusqu'à Alger (1083). Il s'établit dans sa nouvelle capitale, Marrakech, fondée probablement en 1070, et prend le titre souverain d'Émir des musulmans tout en reconnaissant le calife abbasside de Baghdad.

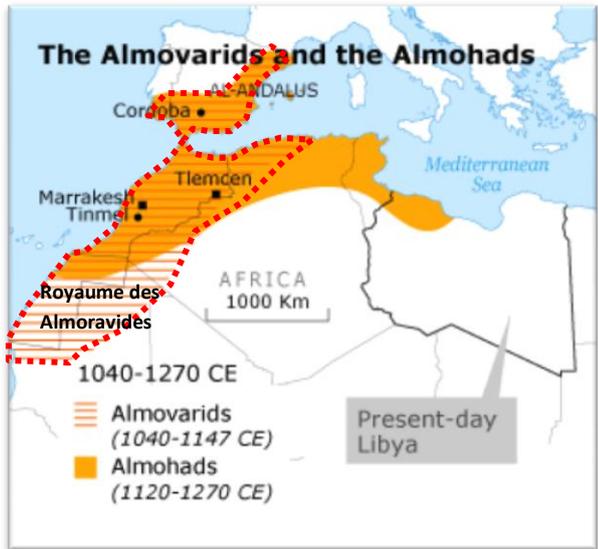


Figure 63: dynastie des Almoravides

Les mosquées sous Les Almoravides :

A l'époque almoravide il y avait un changement dans les proportions, le plan de la mosquée plus profond que large, avec des nefs perpendiculaire au mur de la qibla, une salle de prière bien plus large que profonde et une cour bordée de galeries. Les mosquées almoravides sont des édifices à piliers (excepté la grande mosquée de Tlemcen).

Les mosquées almoravides sont construites sur piliers et sont couvertes de toits en tuiles, à deux versants. A l'époque almoravide aucun minaret n'a été construit.

Les Almoravides n'ont pas été les premiers à adopter la niche de section polygonale mais ils lui ont donné une forme inusitée : celle d'un hexagone.

Les Almoravides ont été les premiers à orner l'intérieur de leur mihrab de claustra meublée de décor végétal.



Figure 64: Minbar (Mosquée des Andalous), détail de l'encadrement



Figure 65: Frise, détail floral d'une mosquée Almoravides

- Source : le décor sur bois dans l'architecture de Fés Éditeur : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.

Dans les mosquées almoravides il y a plusieurs types de piliers : les piliers rectangulaires, les piliers en T et les piliers cruciformes.

L'originalité des almoravides se manifeste dans le décor de leurs coupoles, ils ont mis en honneur la coupole à stalactite.

Les mosquées almoravides sont ornées d'une frise d'acanthé ou une feuille étalée alterne avec deux groupes de feuilles pliées suivant la nervure médianes.

Les Almoravides sont moins variés dans les matériaux de construction que les Zirides et les Hammadites. Ils n'ont utilisé que le marbre, le plâtre et le bois.

A l'époque almoravides sont apparus et se développe l'arc lobé triflé, l'arc recti-curve et l'arc à lambrequin.

Les Almoravides se sont inspirés par l'art andalou ; ont doté l'Algérie de trois grandes mosquées : Tlemcen, Alger et Nèdroma qui sont influencées par la grande mosquée de Cordoue, les palais de Madinat al-Zahra et al-Jaféria de Saragosse.

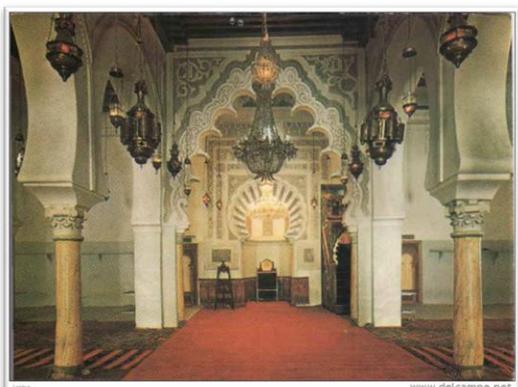


Figure 66: mihrab de la grande mosquée de Tlemcen

Source : <http://www.persee.fr>



Figure 67 : minaret de la mosquée de Nedrouma

Source : <http://www.persee.fr>

f. Les Almohades (en arabe al-Muwahhidan) (1121-1269 ap-jc) :

Dynastie berbère issue d'un groupe religieux formé au début du XIIe siècle, les Almohades renversent les Almoravides et leur succèdent à la tête d'un grand empire comprenant l'Afrique du Nord et l'Espagne musulmane

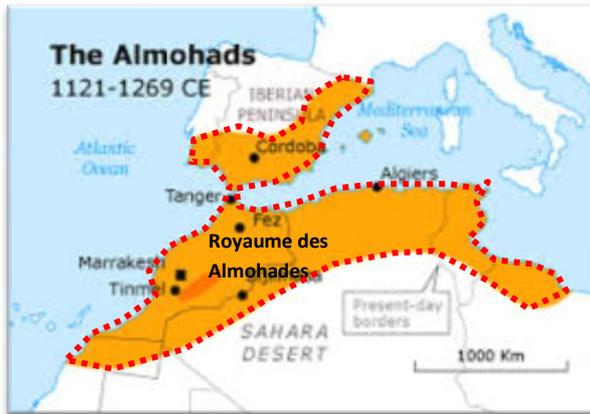


Figure 68: dynastie des Almohads

Les mosquées sous Les Almohades:

Leurs héritage dans le domaine de l'architecture religieuse est grandiose. Plusieurs grandes mosquées almohades sont de véritables chefs-d'œuvre.

Ils ont construit des mosquées avec des salles de prière plus larges que longues. Et des nefs perpendiculaires au mur du mihrab.

Les Almohades n'ont pas employé de colonnes isolées mais des colonnes à demi-engagées dans les murs.

Les chapiteaux almohades s'inspirent des chapiteaux de type composite des grandes mosquées de Cordoue et de Tlemcen. Ils ont créé un nouveau type de chapiteau, communément appelé "hispano-mauresque".

Les Almohades ont surtout utilisé les arcs brisés outrepassés, appareils en brique, les arcs à lambrequins et les arcs lobés sous formes brisées et outrepassées parfois tréflées ou moulurées.



Figure 69: chapiteau de la mosquée de Tinmel à deux rangées d'acanthes et à grande feuilles de caulicoles



Figure 70: La mosquée de Tinmel Maroc
Source : discover islamic art site officiel

La plupart des minarets ressemblent à ceux de la mosquée de Cordoue. Les tours sont de forme carrée, la partie supérieure présente des merlons à dents et se termine par des lanternons.

Les appareils utilisés sont essentiellement la brique et un mortier fait de terre, de cailloux et de chaux.

Les Almohades ont succédé aux Hammadites et aux Almoravides en Algérie, et ils n'ont laissé sur notre sol aucun monument digne de ce nom, puisque Abd al-Mu'min et ses descendants se sont intéressés par le Maghreb Extrême, ils ont fait des travaux à la grande mosquée de Tlemcen.

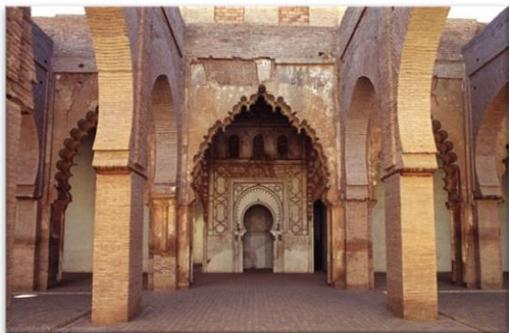


Figure 71: mihrab de la mosquée de Tinmel Maroc
Source : discover islamic art site officiel



Figure 72: arcades extérieures de la mosquée de Tinmel Maroc

La mosquée de Tinmel Maroc avec son arc outrepassé légèrement brisé, accompagné d'un autre arc brisé de grande hauteur et d'un arc enveloppant qui augmente la force de l'ensemble.

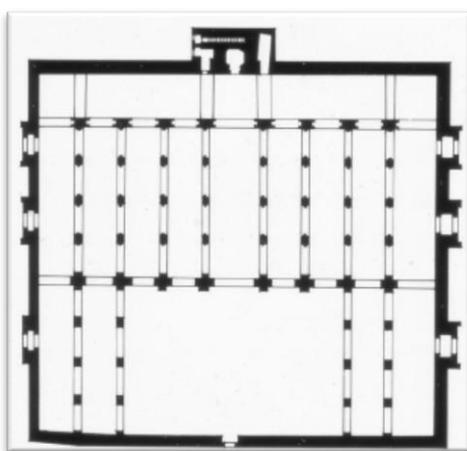


Figure 73: Plan schématique de la mosquée Tinmel Maroc
Source : discover islamic art site officiel

La salle de prière à la forme d'un rectangle deux fois plus large que profonde (48mX24m) compte 9 nefs orientées en profondeur. La nef transversale qui suit le mur de la qibla, la nef axiale et les deux nefs extrêmes sont plus larges que les nefs internes.

g. Les Hafsides (1229-1574 ap-ic) :

De tous les successeurs des Almohades, les Hafsides sont incontestablement ceux qui revendiquent le plus leur héritage.

Les Hafsides (du Dogme Malikite) dans leur première période de règne qui était marquée par la prolifération de l'art hispano-maghrébin et par la construction de plusieurs édifices administratifs et religieux, comme les medersas, les mosquées et les zaouïas.

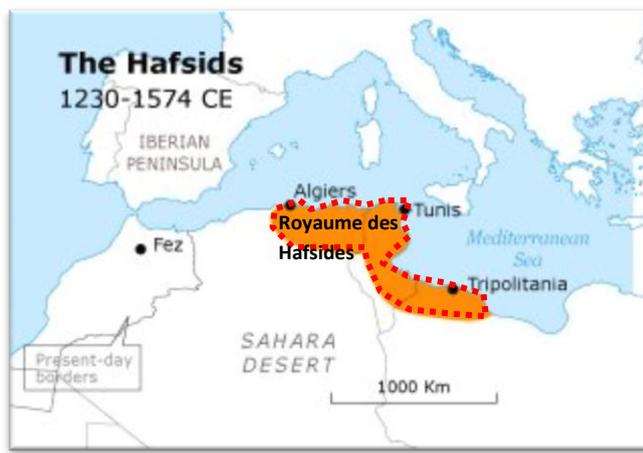


Figure 74: dynastie des Hafsides

Les mosquées sous Les Hafsides :

Au bas Moyen âge, le remploi ne concerne plus uniquement les sites et les monuments romains et byzantines; les constructeurs Ifriqiya vont se pourvoir également dans des sites de périodes islamiques plus anciennes.

Les Hafsides furent des bâtisseurs, ils trouvèrent dans les villes de nombreux souvenirs de l'architecture Aghlabides et Çanhajiennes, en plus des influences orientales qu'elles leur rappelaient. Ils se soumièrent aux leçons des artistes Andalous.

Les salles de prière dont les nefs sont couvertes par des voûtes d'arêtes. La construction en pierre et voutes en berceau sur des colonnes.

Des matériaux antiques remployés dans des monuments musulmans des hafsides ; des matériaux du haut moyen âge incorpores dans des constructions du bas Moyen âge.

L'utilisation de La pierre de taille de remploi est utilisée pour consolider les bases des minarets et dans le dallage de nombreux édifices publics.



Figure 75: Le mihrab est revêtu de panneaux de marbre. Il est surmonté d'une belle coupole à stalactites (mouqarnas) en plâtre et flanqué de colonnettes à chapiteaux finement sculptés et dorés à la feuille.

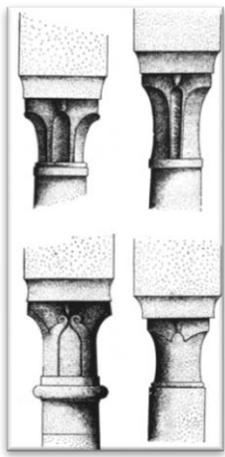


Figure 76 : Mosquée de la Kasba de Tunis : divers types de chapiteaux de la salle de prières (d'après A.

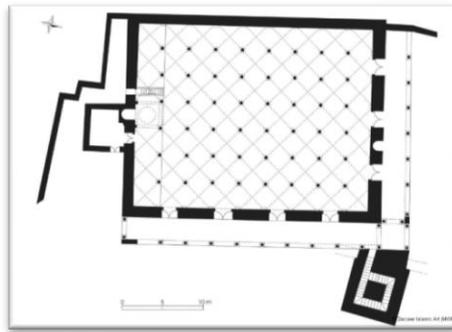


Figure 77: plan schématique de la mosquée la Kasba. Source : discover islamic art site officiel



Figure 78: la mosquée de la Kasba Tunisie

La salle de prière de plan rectangulaire est plus profond que large divisée en sept nefs et neuf travées. La couverture, en voûtes d'arêtes séparées par des arcs en fer à cheval, est soutenue par des colonnes à chapiteaux hafside et imposte en longs parallépipèdes (mosquée de la Kasba Tunisie).

Le décor exécuté en pierre – et non en brique, comme dans le modèle marocain – se développe en arcs polylobés partant du bas et se prolongeant en s'entrelaçant. Il forme ainsi un réseau losangé qui se détache sur le fond en pierre ocre. Il se déploie sur les quatre faces de la tour carrée.

h. Les Zianides (les Abd-Al-Wadides) (XIII' au XVI' s) :

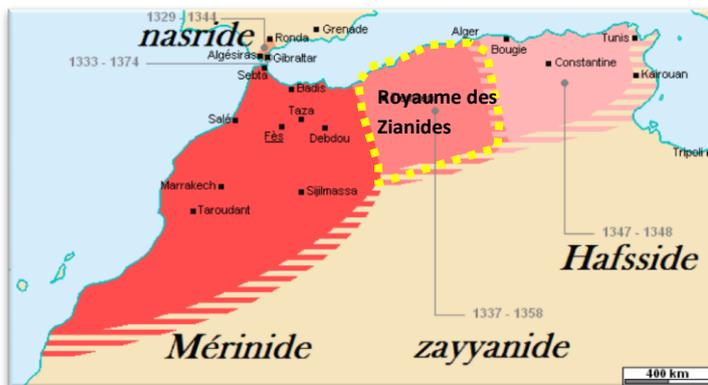


Figure 79: dynastie des Hafsides

Les Abd-al-wadides (sunnisme) gouvernèrent le royaume de Tlemcen d'abord pour le compte des Almohades puis pour leur propre compte. Ils ont édifié de nombreux monuments, dans le domaine de l'architecture civile, des constructions militaires.

Mais c'est dans le domaine religieux que les Abd-al-wadides se sont rendus les plus célèbres, ils ont, en outre doté plus célèbres, ils ont, en outre doté de minarets un certain nombre de mosquées construites par des dynasties antérieures ; les grandes mosquées d'Alger, Tlemcen et Nèdroma.

Les mosquées sous Les Zianides :

Les constructions religieuses Zianides sont de petites et moyennes dimensions, ont un minaret situé

à l'un des angles de la mosquée.

Leurs minarets étaient décorés de toutes les faces comme ceux édifiés par les Almohades.

Sous les Zianides, retour à la simplicité des monuments magrébins pré-almoravides (absence de l'arc lobé).

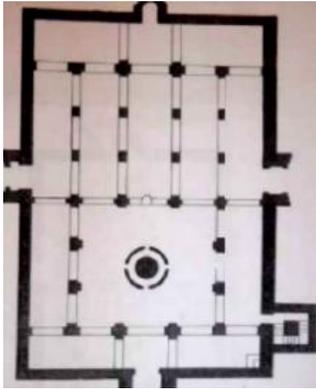


Figure 80 : Plan schématique de la mosquée Sayyidi Ibrahim Tlemcen



Figure 81 : La mosquée Sayyidi Ibrahim à Tlemcen



Figure 82 : Minaret Sayyidi Ibrahim

Comme les Almoravides, les artistes Abd-al-wadides ont utilisé l'arc plein cintre, l'arc plein cintre outrepassé, l'arc brisé outrepassé à deux centres et l'arc festonné.

Sous les Zianides, les claustras occupaient une place plus grande dans le décor que sous les Almoravides. L'art des Abd-al-Wadides a été influencé à la fois par la grande mosquée de Tlemcen et par les édifices almohades qu'ils connaissaient.

Les Zianides ont adopté la coupole à stalactite des mihrabs de la Kutubiyya et de Timnel déliant la coupole à cannelures du mihrab de la grande mosquée de Tlemcen mais en compensation, ils ont édifié une coupole sur nervures dans la même mosquée.

Les Abd-al-Wadides, n'ont pas été seulement les continuateurs des Almoravides et les Almohades, ils ont enrichi l'art musulman notamment en faisant place au décor épigraphique, aux motifs à répétition et à la mosaïque de faïence, pour le décor des grandes surfaces.

i. Les Mérinides (Marinides) (1269-1465 ap-jc) :

Les Mérinides furent de grands bâtisseurs: ils fondèrent la ville nouvelle de Fès, où ils établirent leur capitale, ainsi que d'autres villes.

L'architecture, les stucs, les décorations en bois et céramique peuvent être considérés comme l'apogée artistique de cette période.

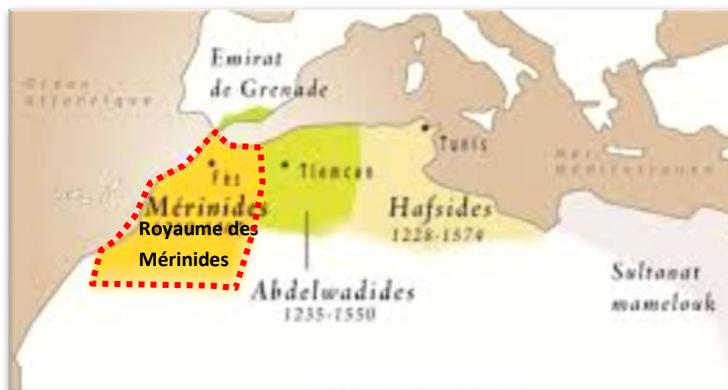


Figure 83: dynastie des Mérinides

Les mosquées sous Les Mérinides :

L'analyse des plans des mosquées mérinides fait ressortir deux types de disposition. La première est annoncée dès 674/1275 dans la grande mosquée de Fâs Jadid la mosquée est organisée sur un plan rectangulaire plus profond que large.

La salle de prière épouse une forme presque carrée et compte sept nefs perpendiculaires au mur de la qibla. La nef axiale et la nef de la qibla sont de mêmes dimensions suivant une tradition ancienne relevée dans les grandes mosquées Qayrawân, al-Qarawiyyin, Kutubiyya. Ces deux nefs sont plus larges et plus hautes et forment, au niveau de leur intersection devant le mihrâb, un plan en «T».



Figure 84 : Minaret de la mosquée Abi Madyan Tlemcen



Figure 85 : cour de la mosquée Abi Madyan Tlemcen

La même conception, à savoir une mosquée rectangulaire plus profonde que large, une salle de prière avec des nefs perpendiculaires au mur de la qibla, une nef axiale et une nef-transept plus larges et plus hautes surmontées de coupes, est adoptée dans l'agrandissement de la grande mosquée de Tâza (691H/1291J.C), dans celles d'al-'Ubbâd (739/1339), de Sidi al-Halwî à Tlemcen, à la grande mosquée de Rabat et à celle û'al-Hamrâ à Fès.

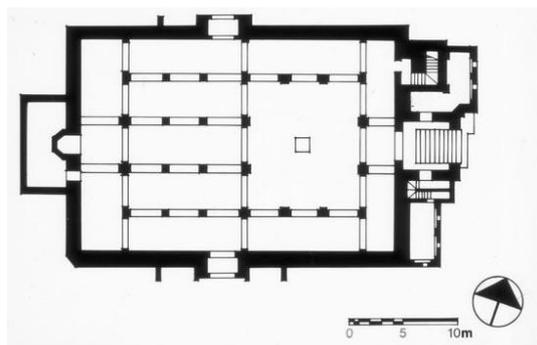


Figure 86 : Plan schématique de la mosquée Abi Madyan à Tlemcen

Source : <http://fracademic.com>



Figure 87 : Mihrab de la mosquée Abi Madyan à Tlemcen.

Source : <http://fracademic.com>



Figure 88 : porte Principale Madyan à Tlemcen.

Source : <http://fracademic.com>

Les mihrâb mérinides occupent la place d'honneur dans les salles de prière. Mis en valeur par la nef axiale, la nef-transept et une coupole décorée par des arcs soigneusement ouvragés, les niches épousent une forme pentagonale couverte d'une petite coupole. D'une profondeur qui varie d'une mosquée à une autre.

A l'époque mérinide, le minaret est le plus souvent érigé à l'angle nord-ouest des mosquées, comme dans la grande mosquée de Fâs Jdid, la mosquée al-Hamrâ, la mosquée de Sidi al-Halwî et la mosquée

d'al-'Ubbâdh Tlemcen. A la mosquée de Tâza dans la mosquée d'al-Mansûra, il s'élève au milieu du mur opposé à la qibla, en face du mihrâb.

La constitution des façades des minarets, une bande d'étoiles polygonales en marqueterie de céramique enveloppées d'octogones couronne les façades et déborde sur celles du parapet.

Quelques chapiteaux mérinides s'inspirent des chapiteaux almohades, d'autres ont emprunté leur gros disques d'angles aux chapiteaux de Cordoue, de Madinat al-Zahra et la grande mosquée de Tlemcen.

Les mérinides ont utilisé la pierre, le marbre, le plâtre, la brique, la céramique, le bois et le bronze.



Figure 89 : chapiteaux de la mosquée Abi Madyan à Tlemcen

j. Les Ottomans 1516-1830 ap-jc :

A la conquête de Constantinople en 1453, les ottomans découvrent la basilique Sainte-Sophie, édifice byzantin presque millénaire et décident de la transformer en une mosquée comme signe de conquête.

Haya Sophia offre à Sinan un modèle d'édifice pour les commandes de mosquées. Reprenant ses principes constructifs et spatiaux, il détermine un plan de mosquée dit plan ottoman où il varie et incorpore de nouveaux espaces pour les besoins du culte musulman.



Figure 90: dynastie des Ottomans

Les mosquées sous Les Ottomans :

✓ La mosquée d'Hassan Pacha

Cette mosquée fut construite en 1796 (à oran) sur ordre du Bey Mohamed el-Kebir qui la dédia au pacha Hassan selon une inscription gravée sur un tableau de pierre conservé au musée d'Oran la salle de prière :

sous une immense coupole cantonnée de demi coupoles et de couplettes. On trouve également en plus de la coupole centrale des coupoles souvent plus petites dans tout le reste de la mosquée, même où la prière n'est pas

effectuée. Souvent, les mosquées de type Ottoman font partie de grands complexes. On peut déceler une influence Byzantine (de Sainte-Sophie notamment).

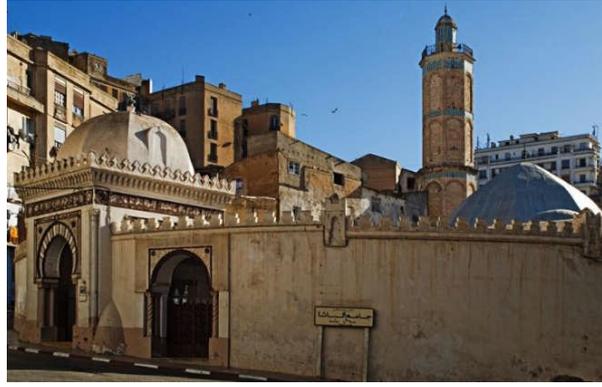
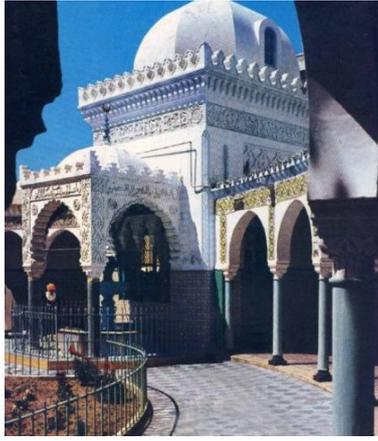


Figure 91: le minaret de la mosquée Hassan pacha

Figure 92: la mosquée d'Hassan Pacha

Le minaret : se trouve à l'angle sud_ est de la mosquée, il est de base octogonale. Son escalier tourne autour un noyau central.

Les façades de la tour principale sont identiques chacune de ces façades se compose de quatre registres divisés en deux parties par un élément décoratif apparent de forme octogonale. De bas en haut :

- La partie inférieure est née par deux registres chacun composé d'arc outrepassé polylobé à l'intérieur d'un panneau rectangulaire. Ces deux registres sont séparés par une bande de carreaux de zellige.

- La partie supérieure ressemble à la partie inférieure sauf dans quelques détails tels que la bande de carreaux de zellige qui est plus large que celle de la partie inférieure. La tour se termine par un élément apparent d'une forme octogonale. le balustrade est composée par un grillage métallique composé avec des éléments décoratifs géométrique.

✓ Djamaa Djedid " mosquée de la pêcheurie

Cette mosquée fut construite en 1070 H 1660 J.-C. sur l'emplacement de la madrasa Bou Anan. En contrebas, au bord de la mer, se trouvaient la petite mosquée dite "des Pêcheurs" (mesdjed el-Haoutin) et la porte de la Mer (bab al- Bahr).

De forme ovoïde, la coupole centrale – dont, au sommet, l'intrados s'élève à 24 mètres – repose sur quatre piliers par l'intermédiaire d'un tambour et de quatre pendentifs. Aux quatre angles, au-delà de l'espace couvert par cette coupole, quatre espaces carrés sont coiffés de quatre coupoles octogonales.



Entre ces espaces carrés, trois des espaces ainsi délimités sont couverts, chacun, d'une voûte en berceau. Le se trouve flanqué de part et d'autre de deux bas-côtés couverts par une des quatre coupes octogonales et par un plafond en arc de cloître.

Combiné aux trois autres voûtes, l'allongement du berceau opposé à la qibla détermine un plan en croix latine, ce qui a donné naissance à la légende de l'architecte chrétien qui aurait marqué cette mosquée du symbole de sa foi.

Le lanternon de la mosquée de la pêcheurie est composé de quatre registres rectangulaires, séparés entre eux par des corniches en briques de bas en haut, on peut distinguer sur la surface nord –ouest, donnant sur la place des martyrs.

Un premier registre rectangulaire, occupant à peu près le tiers, de la tour, est sans aucun décor, le deuxième registre rectangulaire creusé d'un rectangle lui-même creusé d'un autre petit rectangle tapissée de carreaux de faïences est inscrite dans le petit rectangle, le troisième registre rectangulaire ayant le même aspect que le précédant.

Mais ici la figure elliptique est remplacée par une circonférence occupée par une horloge, le quatrième registre rectangulaire tapissé complètement de carreaux de céramique une rampe de seize merlons et de quatre merlons d'angle couronne le corps principal de la tour.



Figure 96: salle de prière de la mosquée



Figure 97: mihrab de la mosquée de la pêcheurie

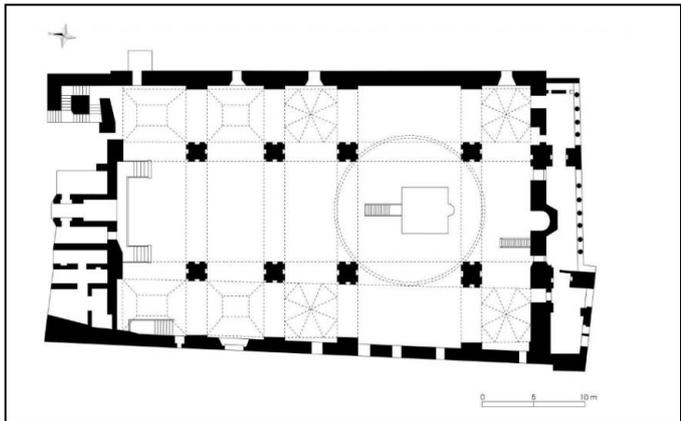


Figure 95: plan schématique de la mosquée de la pêcheurie

VI-Tableau récapitulatif des éléments architecturaux et architectoniques des mosquées à travers les différentes périodes de l'histoire

Les caractéristiques des éléments architecturaux et architectoniques

	<h2 style="text-align: center;">Les caractéristiques des éléments architecturaux et architectoniques</h2>
<p style="text-align: center;">Les Rustumides</p>	<ul style="list-style-type: none"> -une sobriété et une absence de décoration (décoration simple en plâtre). - structures très simples. -salle de prière : une salle hypostyle, composée de quatre nefs transversales. - A l'époque Rustumides aucun minaret n'a été construit.
<p style="text-align: center;">Les Idrissides</p>	<ul style="list-style-type: none"> -salle de prière : de forme régulière ou irrégulière, les nefs parallèles au mur de la qibla. -variété dans l'utilisation des arcs, l'arc plein -cintre, l'arc outre passé avec ses variantes, L'arc outre passé brisé, l'arc polylobé aux cannelures en creux ou en relief, l'arc à mouqarnas -les matériaux : Stalactites de pierre, de bois ou de plâtre.
<p style="text-align: center;">Les Fatimides</p>	<ul style="list-style-type: none"> -salle de prière : Des plans rectangulaires plus profonds que large. - la variété des techniques artistiques employées dans les arts décoratifs, les arcs fermés, les niches de lampe, les vases ou les marqueteries, -les matériaux : utilisation de la pierre et le bois gravés et le métal coulé. - Les niches utilisées comme élément décoratif dans la façade de la mosquée.
<p style="text-align: center;">Les Zirides et les Hammadites</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Salle de prière : de forme régulière et irrégulière -Les mihrabs : ont la partie supérieure en cul-de-four. -décor : Chapiteaux à peine épannelés, Chapiteaux a rangé de feuilles d'acanthé et Chapiteaux à deux rangées de feuilles d'acanthé. Les minarets : sont parallélépipédiques, ont emprunté leurs formes aux minarets omeyyades d'Espagne. Les matériaux : ont utilisé pour leur décor le marbre, le bois, le plâtre, la pierre, la brique, le verre la céramique et les métaux. - Les niches utilisé sont semi-cylindriques, les niches à fond plat (empruntées aux monuments sassanides).
<p style="text-align: center;">Les Almoravides</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Salle de prière : de forme régulière ou irrégulière, des plans plus profonds que large, avec des nefs perpendiculaire au mur de la qibla. -construite sur piliers et sont couvertes de toits en tuiles, à deux versants. les piliers rectangulaires, les piliers en T et les piliers cruciformes. -A l'époque almoravide aucun minaret n'a été construit. - Ils ont adoptés la niche de section polygonale mais ils lui ont donné une forme inusitée (celle d'un hexagone.) -L'originalité de leurs architecture se manifeste dans le décor des coupoles (coupole à stalactite.) -Les matériaux : utilisation du marbre, le plâtre et le bois. -A l'époque almoravides sont apparus et se développe l'arc lobé tréflé, l'arc recticurviligne et l'arc à lambrequin.
<p style="text-align: center;">Les Almohades</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des salles de prière plus larges que longues. Et des nefs perpendiculaires au mur du mihrab. Les Almohades ont employés des colonnes à demi-engagées dans les murs. -Décor : Les chapiteaux almohades s'inspirent des chapiteaux de type composite des grandes mosquées de Cordoue et de Tlemcen. -Les Almohades ont utilisés les arcs brisés outrepassés, appareils en brique, les arcs à lambrequins et les arcs lobés sous formes brisées et outrepassées parfois tréflées ou moulurées. -les minarets : de forme carrée, la partie supérieure présente des merlons à dents et se termine par des lanternons, Les appareils utilisés sont essentiellement la brique et un mortier fait de terre, de cailloux et de chaux.

Les Hafsides	<ul style="list-style-type: none"> -Salle de prière : La salle de prière de plan rectangulaire est plus profonde que large dont les nefs sont couvertes par des voûtes d'arêtes. -construction : en pierre et voutes en berceau sur des colonnes. -les matériaux : L'utilisation de La pierre de taillé (utilisée pour consolider les bases des minarets et dans le dallage de nombreux édifices publics.)
Les Zianides	<ul style="list-style-type: none"> -Les minarets de forme carrée, ils sont décorés de toutes les faces comme ceux édifiés par les Almoha -la simplicité des monuments magrébins pré-almoravides (absence de l'arc lobé). -utilisation de l'arc plein cintre, l'arc plein cintre outrepassé, l'arc brisé outrepassé à deux centres et l'arc festonné. - les claustras occupaient une place plus grande dans le décor. -l'architecture des Zianides a adopté la coupole à stalactite des mihrabs de la Kutubiyya et de Timnel. -décor : décor épigraphique, aux motifs à répétition, à la mosaïque de faïence, pour le décore des grandes surfaces.
Les Mérinides	<ul style="list-style-type: none"> -Salle de prière : de forme régulière et irrégulière. sur un plan rectangulaire plus profond que large. La salle de prière épouse une forme presque carrée et compte sept nefs perpendiculaires au mur de la qibla. -Les mihrâb mérinides occupent la place d'honneur dans les salles de prière. -une coupole décorée par des arcs soigneusement ouvragés, les niches épousent une forme pentagonale couverte d'une petite coupole. D'une profondeur qui varie d'une mosquée à une autre. -le minaret est le plus souvent érigé à l'angle nord-ouest des mosquées. -La constitution des façades des minarets, une bande d'étoiles polygonales en marqueterie de céramique enveloppées d'octogones couronne les façades et débordent sur celles du parapet. -Quelques chapiteaux mérinides s'inspirent des chapiteaux almohades, d'autres ont emprunté leur gros disques d'angles aux chapiteaux de Cordoue, de Madinat al-Zahra et la grande mosquée de Tlemcen. -Les mérinides ont utilisé la pierre, le marbre, le plâtre, la brique, la céramique, le bois et le bronze.
Les Ottomans	<ul style="list-style-type: none"> -salle de prière : régulière et irrégulière. -la composition avec des volumes cubiques des salles de prière -l'exploitation de la coupole et les demi coupoles dans la couverture des mosquées. -des minarets très effilés haut avec une couverture conique et des balcons à consoles de muqarnas. -utilisation des carreaux de faïence dans le revêtement et la décoration des murs des mosquées. -L'effet de pyramide est provoqué par l'étagement des coupoles et les demi coupoles. -L'utilisation de la pierre de taille à sec et des maçonneries en brique . -Les minarets sont très caractéristiques avec leur silhouette élancée et fuselée à couverture en cône. -Muqarnas : utilisée dans l'intersection d'une coupole avec son soubassement carré Ainsi que pour la niche du mihrab. -Le percement dans les murs de tympans et des coques des coupoles par des fenêtres assurent à l'espace intérieur un éclairage diffus et homogène.

Conclusion :

Après l'étude de l'évolution des éléments architecturaux et architectoniques des mosquées algérienne à travers les différentes périodes de l'histoire. On vient à la fin de résumer ces éléments qui l'identifient.

A. Les éléments architecturaux des mosquées en Algérie :

La salle de prière :

1. **Selon la forme :** les salles de prière des mosquées en Algérie se distinguent en deux catégories de forme : régulière et irrégulière. Cette caractéristique est présente dans les mosquées : Idrissides, Zirides, Hammadites, Almoravides, Mérinides et Ottomanes.

2. **Selon la structure :** elles sont soit construites sur colonnes, sur piliers et à la fois sur colonnes et piliers. Cette caractéristique est présente dans les mosquées : Idrissides, Zirides, Hammadites, Almoravides, Zianides et Ottomanes.

3. **Selon la position de la nef :** Les salle de prière à nefs perpendiculaires parallèles et perpendiculaires et parallèles au mur du mihrab. Cette caractéristique est présente dans les mosquées : Idrissides, Zirides, Hammadites, Almoravides, Zianides, Mérinides et Ottomanes.

Le mihrab :

1. **Matériaux de construction :** les mihrabs sont construits de même matériau que le mur du mihrab.

2. **Forme des niches :** les mihrabs des mosquées en Algérie ont de forme curviligne, polygonale, hexagonale et octogonale.

- les niches curvilignes peuvent avoir la forme d'un arc surhaussé (dans les mosquées Zirides, Hammadites et ottomanes), arc plein cintre (dans les mosquées Zirides, Hammadites) ou arc surbaissé (dans les mosquées ottomanes).

- les niches polygonales ; un seul mihrab en Algérie qui remonte au temps des Mérinides.

- les niches hexagonales (dans les mosquées Zirides, Almoravides, Mérinides et Ottomanes).

- les niches octogonales ; (dans les mosquées, Idrissides et ottomanes).

3. **Décor des niches :** les niches à cul-de-four peuvent être lisses (mosquées Zirides, ottomanes), à cannelure (mosquées Zirides, Hammadites et ottomanes), orné d'entrelacs (mosquées ottomanes), à panneaux rayonnant du sommet ou à nervures rayonnantes de la base (mosquées ottomanes). •les niches à coupolettes : peuvent être, à cannelures (mosquée almoravide), à stalactites (mosquée zianides) ou à pans (mosquée Idrisside).

La cour :

1. **La forme :** les cours des mosquées en Algérie sont soit canée, rectangulaire, demi-cercle ou de forme irrégulière.

2. **La disposition de la cour :** dans les mosquées en Algérie, la cour se trouve dans l'axe du mihrab, à gauche ou à droite de la salle de prière.

- la plupart de ces mosquées ont un mu'akhkhar qui se compose d'une seule galerie.

- Pour mudjannabât dans les mosquées d'Algérie elles peuvent comporter une, deux et même trois nefs perpendiculaire au mur du mihrab.

Le minaret :

1. **La position :** En Algérie les minarets des mosquées prennent plusieurs dispositions :

- au fond de la cour et approximativement dans l'axe du mihrab.

- dans l'angle nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest de la salle de prière.

- placé dans l'angle nord-est et nord-ouest de la cour.

- placé à droite du mihrab (dans les mosquées Zirides, Almoravides, Zianides, Mérinides, Ottomans).

2. **La forme :** Les minarets ont des dimensions moyennes et petites ; de forme quadrangulaire, prismatique à base octogonale, ou cylindriques.

3. **Le décor :** pour le décor des minarets des mosquées en Algérie :

- les tours principales des minarets parallélépipédiques peuvent être : ornées d'un panneau à réseau losangé, d'une niche ou d'un seul panneau rectangulaire, de deux trois ou quatre panneaux rectangulaires superposés ou avec un décor qui s'organise suivant trois registres verticaux.

B. Les éléments architectoniques des mosquées en Algérie :

Piliers, colonne et arc :

1. Les piliers : Les mosquées en Algérie qui ont été édifiées sur piliers, ont utilisé des piliers carrés, rectangulaires, en forme de T, cruciformes, octogonaux, et de formes très diverses. (dans les mosquées Zirides, Almoravides, Zianides, Mérinides, Ottomans).

2. Les colonnes : En Algérie il existe une variété d'éléments qui composent les colonnes : fûts bases et chapiteaux. Fûts cylindriques, galbés, tronconiques, octogonales, torsadés,... etc. Base composée uniquement d'éléments circulaires, d'un socle cané et d'éléments circulaires,... etc.

3. Les arcs : il existe une variété d'utilisation des arcs : L'arc plein cintre, plein cintre outrepassé, surbaissé, surhaussé, lobé, iranien, recticurviligne, à lambrequin, à anse de panier,... etc.

Conclusion:

A travers cette analyse, on a pu ressortir les éléments caractérisant les mosquées en Algérie, cela va nous permettre de savoir à travers l'analyse qui va suivre :

Quels sont les éléments majeurs qui ont été repris dans la mosquée Atik à Tiaret pour pouvoir lui attribuer son style, ou l'identifier dans cette panoplie d'art de construire les mosquées ?

Nous sommes aussi, confronté à l'hypothèse qui considère que cette mosquée est le résultat d'une sédimentation historique et stylistique provenant de plusieurs périodes, autrement dit, la datation et la classification du style propre à cette mosquée revient à dire que le travail de terrain et d'observation de cette mosquée est un passage incontournable pour comprendre de quelle origine elle est. Cette partie sera traitée ultérieurement dans le prochain chapitre.

CHAPITRE III : La Protection par le Classement, comme Procédure de Valorisation des Monuments Historiques en Algérie

Un monument historique est un édifice, un espace, qui a été classé ou inscrit afin de le protéger, du fait de son intérêt historique ou artistique. A ce titre le patrimoine protégé au titre des monuments historiques comprend aujourd'hui de multiples domaines comme le patrimoine domestique, religieux ou encore industriel.

Classé ou inscrit ?

La législation distingue deux types de protection : les classés et les inscrits. Sont classés parmi les monuments historiques, « les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public », c'est le plus haut niveau de protection.

Sont inscrits parmi les monuments historiques « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ».

Pour les édifices classés, comme pour les inscrits, cette protection peut être totale ou partielle, ne concernant que certaines parties d'un immeuble (ex : façade, toiture, portail, etc.).

La distinction entre inscrit et classé peut également se comprendre selon le rayonnement de l'intérêt patrimonial de l'édifice : ainsi le classement s'effectue à un niveau national et l'inscription s'opère à un niveau régional.

Le classement est une mesure de protection qui une fois appliquée à un immeuble (site ou monument) entraîne un nombre de prescriptions et de servitudes dont la finalité est la protection du monument contre toute dégradation volontaire ou involontaire, Le classement est une mesure de protection définitive.

À l'origine, selon les termes de la loi 98-04 ; seul était prévu le classement des immeubles "dont la conservation peut avoir au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt national». Cette opération n'était possible qu'avec l'accord du propriétaire. La possibilité d'inscrire sur un inventaire supplémentaire les "édifices ou parties d'édifices qui sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt archéologique suffisant".

Conçue à l'origine comme un simple recollement, l'inscription est devenue un véritable moyen de protection, comparable au classement.

La servitude de classement protège très efficacement un monument historique. Aucun travail, quel qu'il soit, ne peut être réalisé sur cet immeuble sans autorisation préalable du ministère de la culture, celui-ci peut, en outre faire exécuter d'office les travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble lorsque sa sauvegarde est mise en péril par inertie du propriétaire.

I. Procédure de classement

La loi dispose de deux procédures (article 25).

1. Le classement sur demande ou classement amiable, c'est-à-dire, qu'il intervient à l'initiative du propriétaire (article 26 et 27).
2. Le classement d'office qui est à l'initiative de l'état ou des personnes publique habilitées à le faire (article 28 et 29). Le schéma général est le suivant :

La demande formulée par le propriétaire, et accompagnée de pièces descriptives (dossier photographique...), au ministre qui suite à la demande ouvre une instance de classement. Le ministre saisi la commission des monuments et sites historiques, qui doit donner son avis dans un délai maximal de six mois.

Le ministre prononcera alors le classement par arrêté. Dès la notification par le ministre, de l'ouverture de l'instance de classement par voie administrative au propriétaire, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit. Par ailleurs, en cas de classement d'office, les propriétaires disposent d'un délai d'opposition.

II. Effets du classement

Le classement d'un monument ou site entraîne les effets suivants : Le classement total ou partiel d'un site implique le classement de tous les immeubles qui s'y trouvent englobés.

Le classement n'ouvre droit à aucune indemnité au bénéfice du propriétaire. Cette disposition de l'article 35, constitue un abus important vis à vis de l'atteinte portée au droit de propriété. De ce fait, le classement est perçu à juste titre comme une atteinte au patrimoine du propriétaire, et donc l'opposition de ceux-ci serait compréhensible et légitime. Sont soumis à autorisation préalable :

- Tous travaux ou modifications,
- L'établissement de servitudes,
- L'affectation nouvelle,
- L'aliénation onéreuse ou gratuite, partielle ou totale,
- Ainsi que toute forme de publicité ou spectacle.

Obligation est faite aux propriétaires des monuments classés de les entretenir et d'effectuer tous les travaux nécessaires (réparation ou restauration). L'état n'est pas tenu de participer aux frais, sauf à titre exceptionnel. Cette obligation engage la responsabilité du propriétaire (civile et pénale). L'Etat peut engager les travaux nécessaires aux frais du propriétaire. L'opposabilité au tiers.

III .Les commissions chargées du classement

L'ordonnance institue deux commissions, la première ministérielle (article 128) et la seconde départementale (article 134). Ces deux commissions ont des compétences et des attributions différentes mais complémentaires. Elles sont par ailleurs tombées en désuétude totale avec les changements politiques et institutionnels intervenus depuis 1989.

La commission nationale des monuments et sites :

Instituée au sein du ministère chargé des arts (ministère de la culture ou chargé de la culture). Elle est composée de représentants des différents ministères, des services du ministère chargé des arts et d'organismes liés au patrimoine et aux monuments (directeurs de musées, de l'école des beaux-arts, d'architecture ...). Cette commission devrait, en théorie, être compétente pour se prononcer sur les propositions de classement, déclassement, inscription et radiation de la liste de l'inventaire supplémentaire. Ainsi que sur tous les travaux importants projetés sur les monuments et sites historiques classés (article 132). Elle peut être consultée par le ministre pour toute autre question relative aux monuments et sites historiques. Elle a un rôle consultatif et ses avis ne sont pas obligatoires. Mais dans la pratique, cet avis est toujours pris en considération par le ministre.

- La commission départementale des monuments et sites.

La commission départementale est présidée par le Wali et composé par les représentants de l'administration mais pas de représentants locaux (A.P.W. ou A.P.C.). Elle sert de relais entre les administrés et la commission nationale. Dans ce sens, elle transmet à la commission les demandes de classement et fourni toutes les informations nécessaires à l'instruction des dossiers. Elle est saisie, de plein droit, de tous les projets situés dans les sites classés.

- L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Monuments et Sites.

Instituée par le décret 87/10, elle a plus une vocation archéologique que proprement architecturale. Elle n'est pas notamment habilitée à la proposition de classement. De ce fait, elle n'intervient que dans un cadre accessoire quant à la prise en charge du patrimoine architecturale et urbanistique. Si le classement nécessite une procédure assez lourde, il assure en revanche, une protection des alentours des monuments historiques plus efficace en permettant notamment d'empêcher toute construction

IV. Les critères de classement

La charte de Venise a posé les bases de la définition du patrimoine. "La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique.

Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle." Elle a aussi défini les principes de la conservation des biens patrimoniaux. "La conservation et la restauration des monuments constituent une discipline qui fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques qui peuvent contribuer à l'étude et à la sauvegarde du patrimoine monumental.

La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire». Dans l'esprit de la charte de Venise le processus de patrimonialisation vise la conservation, la sauvegarde et la mise en valeur d'un bien matériel ou immatériels travers sa codification et son enregistrement.

Le classement est le régime de protection le plus complet et définitif, Deux sortes de classement sont applicables sur le bien patrimoniale :

* **Le classement universel**

* **Le classement national**

a.1. Les critères de classement pour le patrimoine universel

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection. Parmi les dix critères de sélection six concernent le patrimoine architectural représenté un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

- témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
- apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

- être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

- être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) .

b.2. Les critères de classement pour le patrimoine national

Les critères et les modalités de classement diffèrent d'un pays à l'autre mais nous pouvons dégager les lignes générales qui caractérisent le classement du patrimoine national.

- ❖ **La qualité architecturale** du bien ou du lieu et **son authenticité**, son caractère historique et mémorial (il est témoin d'une histoire, qu'elle soit politique, économique, sociale ou culturelle et en constitue une trace symbolique et représentative forte du pays).
- ❖ **Le critère de rareté** sur le plan historique ou géographique (un type de bien rare dans une région), ou par sa nature même
- ❖ **Le critère d'exemplarité** : on classe à titre de témoin un exemple en tant que représentant le plus significatif.
- ❖ **L'attachement d'une population** à un patrimoine peut aussi être à l'origine d'un classement. Il s'agit d'une notion nouvelle, celle de « patrimoine social » qui désigne les biens ou sites appartenant à la mémoire collective locale et considérés comme « à protéger » par des groupes de citoyens.
- ❖ Il peut enfin s'agir d'un point de repère perceptif d'une commune ou d'un patrimoine lié à l'histoire locale, important pour sa symbolique comme, par exemple, une maison communale ou l'habitation d'un personnage local connu.

b.1. Les critères de classement des sites culturels en Algérie :

Les biens culturels immobiliers et les modalités de leur protection sont fixés avec (l'article 8) qui stipule : Les biens culturels immobiliers comprennent :

- ✓ les monuments historiques.
- ✓ les sites archéologiques.
- ✓ les ensembles urbains ou ruraux.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et la catégorie à laquelle ils appartiennent :

1. l'inscription sur l'inventaire supplémentaire.
2. le classement.
3. la création en secteurs sauvegardés.

Le classement des biens culturels en Algérie relève des prérogatives de la Commission Nationale des Monuments et Sites qui dépendent directement du Ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec la Commission de Wilaya des Monuments et Sites.

La procédure de classement précise que la Commission de Wilaya, à travers son secrétariat permanent, se charge de préparer pour le compte de la Commission Nationale les dossiers qui, après instruction et avis, les transmet à

son tour au ministre de tutelle pour avis définitif. Dans cette tâche, la Commission de Wilaya se trouve aidée, dans une certaine mesure, par la Commune qui d'après les prérogatives qui lui sont dévolues dans le cadre de la protection du patrimoine, est chargée "... de recueillir tous les éléments d'informations nécessaires..." à l'instruction des dossiers.

La demande de classement s'effectue soit à la demande des propriétaires, qu'ils soient publics ou privés, soit d'office par l'Etat. Cette demande est accompagnée d'un dossier type administratif comprenant les éléments d'information suivants :

- ✓ La nature de l'objet.
- ✓ La situation géographique.
- ✓ Le périmètre de classement.
- ✓ L'étendue du classement.
- ✓ Les servitudes particulières.
- ✓ Les noms des propriétaires.

Quelques insuffisances peuvent être annotées à cette démarche : Les critères de jugement sur la base desquels est effectué le choix du bien à classer restent non codifiés du point de vue théorique et méthodologique et ne sont "définis" qu'à l'initiative des personnes faisant partie des commissions précitées de façon pragmatique et aléatoire.

- ❖ Les critères d'identification du bien choisi restent de type administratif et sont caducs du point de méthodologique atteint à ce jour sur la question.
- ❖ La totalité du patrimoine national ne fut classé qu'à l'initiative de l'Etat.
- ❖ La législation en vigueur ne protège que les biens classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire et il n'existe aucune disposition quant au contrôle des biens qui ne le sont pas encore et se trouvent par conséquent en situation de péril permanent.
- ❖ La lenteur dans l'opération de classement des biens (elle varie de 5 à 8 ans environs !).

V. Les organismes nationaux de gestion du patrimoine

Parmi les organismes nationaux de gestion du patrimoine, nous citons :

- le Ministère de la culture : qui est l'organisme principal chargé de la préservation des sites et monuments historiques en Algérie.

Depuis le 6 janvier 1987 et jusqu'au 22 décembre 2005, l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques créée par décret n°87-10 du 6 janvier 1987 ; qui était un établissement à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Cette Agence été chargée dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions d'inventaire, d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au publics du patrimoine culturel historique. Récemment, il y a eu une transformation de la nature juridique de l'Agence en un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie

financière, dénommé « *Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés* » par décret du 22 décembre 2005. Ainsi, le Ministère de la Culture procède à la réorganisation d'un secteur du patrimoine culturel :

1-en redonnant aux Directions de Culture de Wilaya leurs missions de régulation, de contrôle, d'orientation et de coordination, faisant de ce niveau de décision, le seul et unique interlocuteur pour toutes les questions relevant du patrimoine culturel.

2-la gestion et l'exploitation des biens culturels, dont la perspective de leur revitalisation et leur restitution, est confiée à l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés. Le patrimoine devenant sur le plan théorique une ressource, générant des revenus et réalisant ainsi son intégration économique dans le développement.

3-la recherche archéologique est prise en charge dans le cadre d'un Centre National de Recherches Archéologiques créé par arrêté.

4-la restauration des biens culturels dans une perspective de mise en valeur sera prise en charge dans le cadre d'un Centre National de Restauration : un institut surtout de formation et d'expertise qui n'a pas encore vu le jour.

Conclusion

A ce stade, il est nécessaire de s'interroger sur les limites du simple effet de protection par le classement.

Protéger un monument ou un site par le classement, n'est pas synonyme de mise en valeur.

En effet, le fait de protéger un bien, n'oblige pas à engager des restaurations ou des actions de valorisation. La protection est par contre un préalable nécessaire pour mobiliser les services.

Pour que le patrimoine soit transmis, il est nécessaire qu'il soit valorisé et donc qu'il soit une ressource à la ville, qui a une valeur ajoutée. D'après G.S.ZOUAIN (1999), "la valorisation est un instrument de présentation de l'histoire, de transmission des connaissances, de protection des richesses et de développement du tourisme".

CHAPITRE IV : Cas d'étude la mosquée

« El ATIK A TIARET ».

I-Histoire et situation de la ville

De par sa position stratégique dans l'Atlas tellien, Tiaret incontestable un passage obligé pour les aboutissements dans les étendus du sud. L'épopée arabo-musulmane fait état de l'apparence graduelle exprimée à travers des vestiges archéologiques ainsi que des comportements traditionnels de la communauté Tiaretienne. Durant cette épopée Tihert jouait le rôle de capitale de l'état Rustumide.



La commune de Tiaret



Figure 96: Plan de situation de la commune de Tiaret

Figure 97: Plan de situation de la wilaya de Tiaret.

par rapport à sa wilaya.

La commune de Tiaret chef lieu, situé au nord-ouest de la wilaya, son territoire s'étend sur une superficie de 111 ,45 km², d'une population de 501 263hab. Actuelle, Le 23 mai 1843, il a été créé un poste militaire avancé qui se transforma petit à petit en un petit centre de peuplement : un certain nombre d'européens s'installèrent à l'intérieur de l'enceinte et cultivèrent les terres voisines. Le quartier de la redoute, entouré de rempart,

constitue le noyau le plus ancien de la ville, puis avec l'arrivée de plus en plus importante de colons il y a eu l'apparition de ce que l'on appelle actuellement l'ancien Tiaret.



Figure 98 : commune de Tiaret en 1910

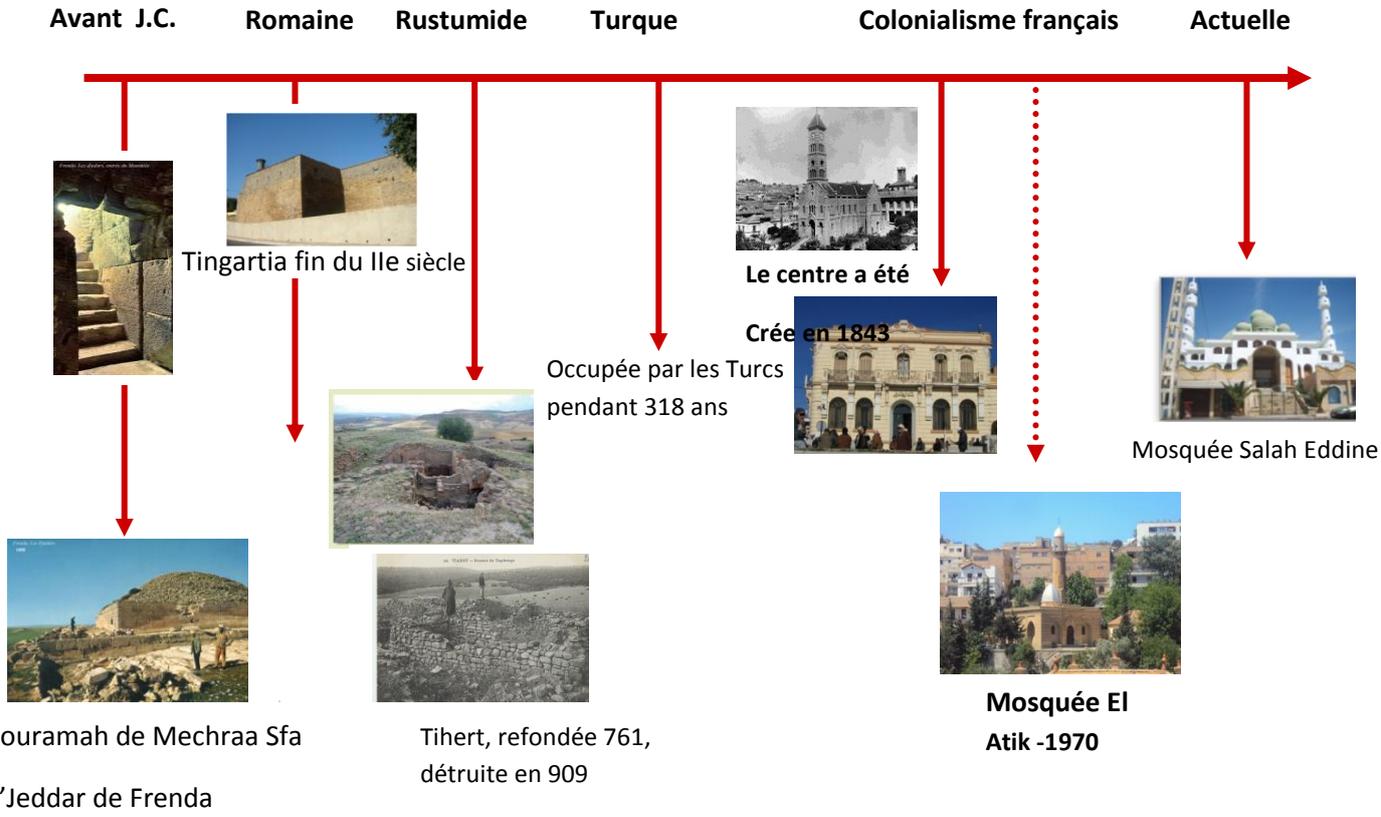


Figure 99 : commune de Tiaret en 2010.

Connue pour être une ville de culture et de patrimoine historique, et l'une des premières préfectures de l'Algérie colonisée, Tiaret est aujourd'hui considérée comme une ville Métropole des hauts plateaux de l'ouest.

Son centre-ville est caractérisé par une activité socio-économique intense .il constitue aussi un lieu de rencontre et de méditation, il abrite plusieurs commerces et des édifices à caractère institutionnel

et culturel datant en grande partie de l'époque coloniale. On y trouve le grand édifice historique : « La Mosquée El Atik ».



II)- Présentation du monument

-La Wilaya de Tiaret



-La Daïra de Tiaret

-La Commune de Tiaret

-La Nature du site est un monument médiéval.

-L'Usage est la **MOSQUEE EL ATIK** nommé mosquée **Fegholi Abd El Kader**.

-Localisation ; elle est Située au centre-ville, délimité par la rue El Amir Abd EL Kader nord-est et par la rue de la résistance à nord-ouest.

-La Nature juridique du site est une propriété publique.

-La Superficie du site est de **2891m²**, la superficie de la mosquée **225 m²**.

Figure 100 : la mosquée el Atik en 1940

II.1. L'Historique et description générale de la mosquée :

El-Masdjid « El-Atik » située à la wilaya de Tiaret est l'une des plus anciennes mosquées aux alentours elle est aussi nommée « Mosquée Fegholi Abd El Kader ». Elle a été érigée en 1870 par un groupe de bâtisseurs italiens. On raconte qu'elle a été financée par les tribus Autochtones et l'état français.

Le choix du terrain s'est effectué par rapport au site où habitaient les tribus autochtones de même manière que les français ont construit une église dans leur site. En ce qui concerne la pierre utilisée dans la construction, elle proviendrait d'un site archéologique loin de 35 km de la ville Lajddar, transportée par les animaux de ces tribus. Selon le docteur L'imam NOUAR Mohamed le coût de réalisation de la mosquée a dépassé les 250 mille francs argent.

Le bâtiment reçoit environ de 300 fidèles .sachant que l'édifice n'a subi aucun dommage pendant un siècle.

Construite sur les hauts de la ville de Tiaret une position stratégique, la mosquée s'étale sur une superficie de 225 m² à noter que l'édifice se situe au-dessus de la source d'eau Ain Kerma, le tout est d'une superficie de 2891 m²

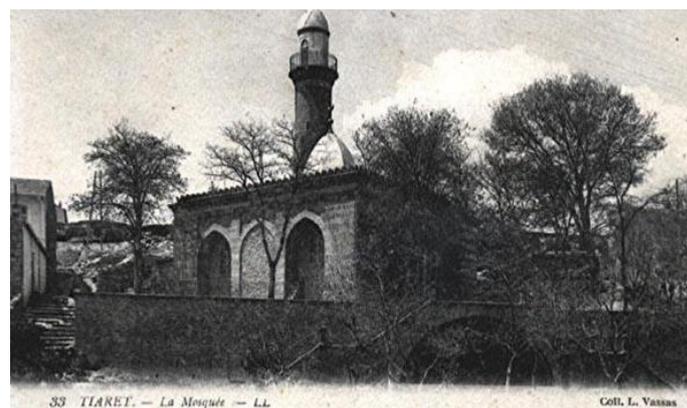


Figure 101 : la mosquée el Atik pris du nord-ouest



Figure 102 : le site archéologique Lajddar





II.2. Situation de la m Figure 103 : Situation de la mosquée Fegholi par rapport au centre ville de la commune de Tiaret.

La mosquée est située au centre-ville de la commune de Tiaret, au-dessus la source d'Ain Kerma, délimité :

- Au nord –est par la rue El Amir Abd EL Kader.
- Au nord- ouest par la rue de la résistance.

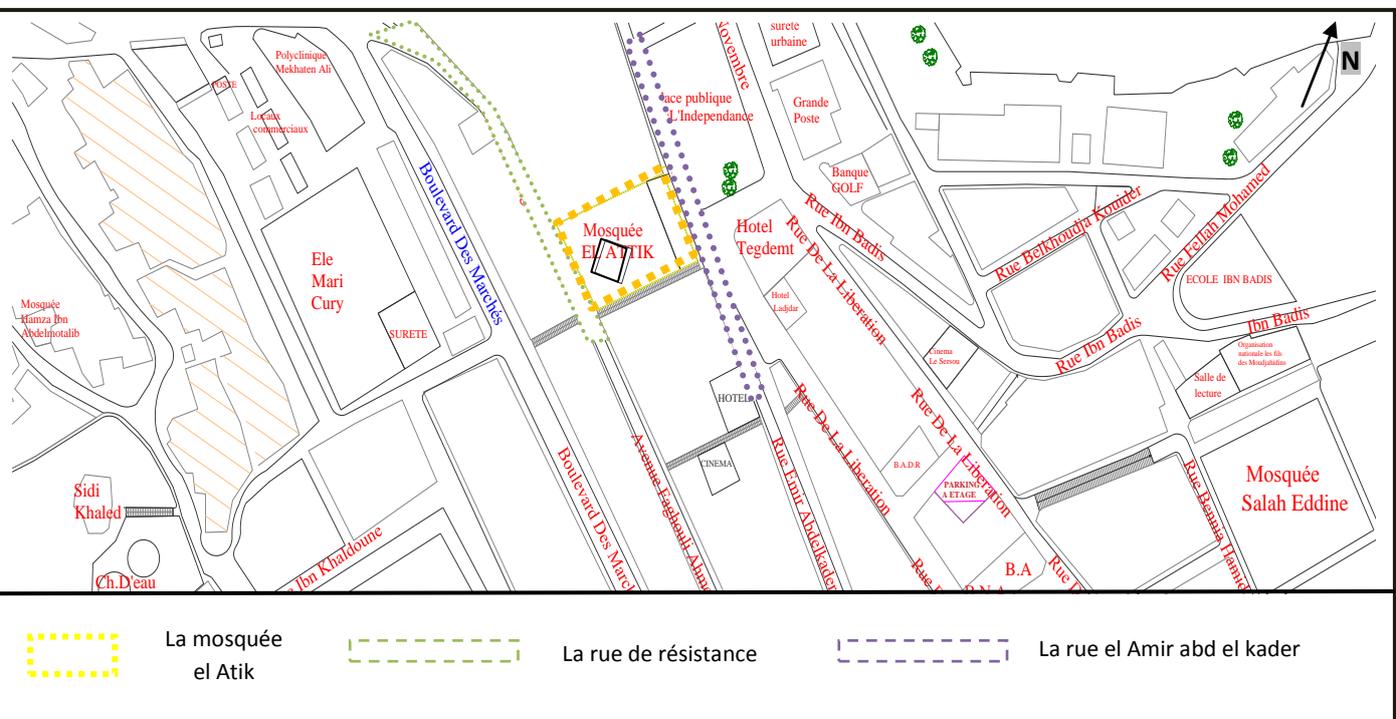


Figure 104 : extrait du PDAU –commune de Tiaret.

Elle est implantée sur les hauteurs de la ville de Tiaret. Son emplacement offre une vue panoramique sur la ville qui semble s’étendre à l’infini.



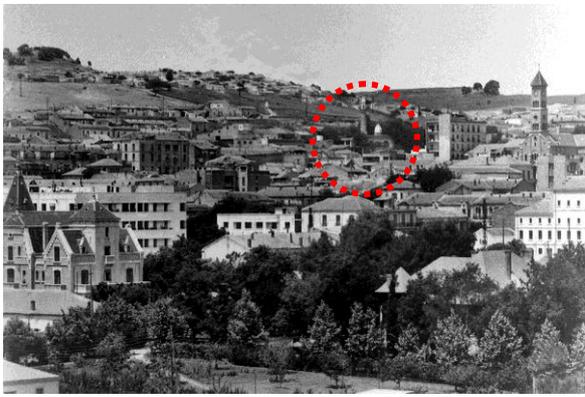


Figure 105 : position stratégique de la mosquée -1910

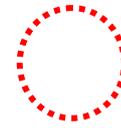


Figure 106 : position stratégique de la mosquée -1910

II.3. Etat du bâti et son environnement :

-Le gabarit de notre mosquée et sa position par rapport à l'ensemble des constructions lui donne une image singulière et forte, d'un volume simple de forme cubique, cerné dans un environnement complexe, fondé sur un fort relief au dessus d'un jardin et d'une source d'eau "Ain el Karma".

-une dégradation de plusieurs constructions dans la mitoyenneté de la mosquée.

-Les différents points sont un indicateur essentiel sur la rupture urbaine.

-L'incapacité de la mosquée (environ 300 fidèles) due à l'évolution démographique.

-L'escalier d'El Sedda est détérioré. Il doit être remplacé par un autre de bonne qualité

-L'incapacité de la mosquée (environ 300 fidèles) due à l'évolution démographique, Qui augmente au fil du temps.

-Le jardin de la mosquée nécessite un aménagement cohérent pour valoriser cette dernière ; sachant qu'il Occupe la plus grande surface du site.

-La rupture architecturale entre l'école coranique et la mosquée.

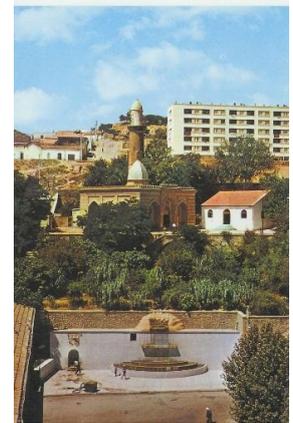
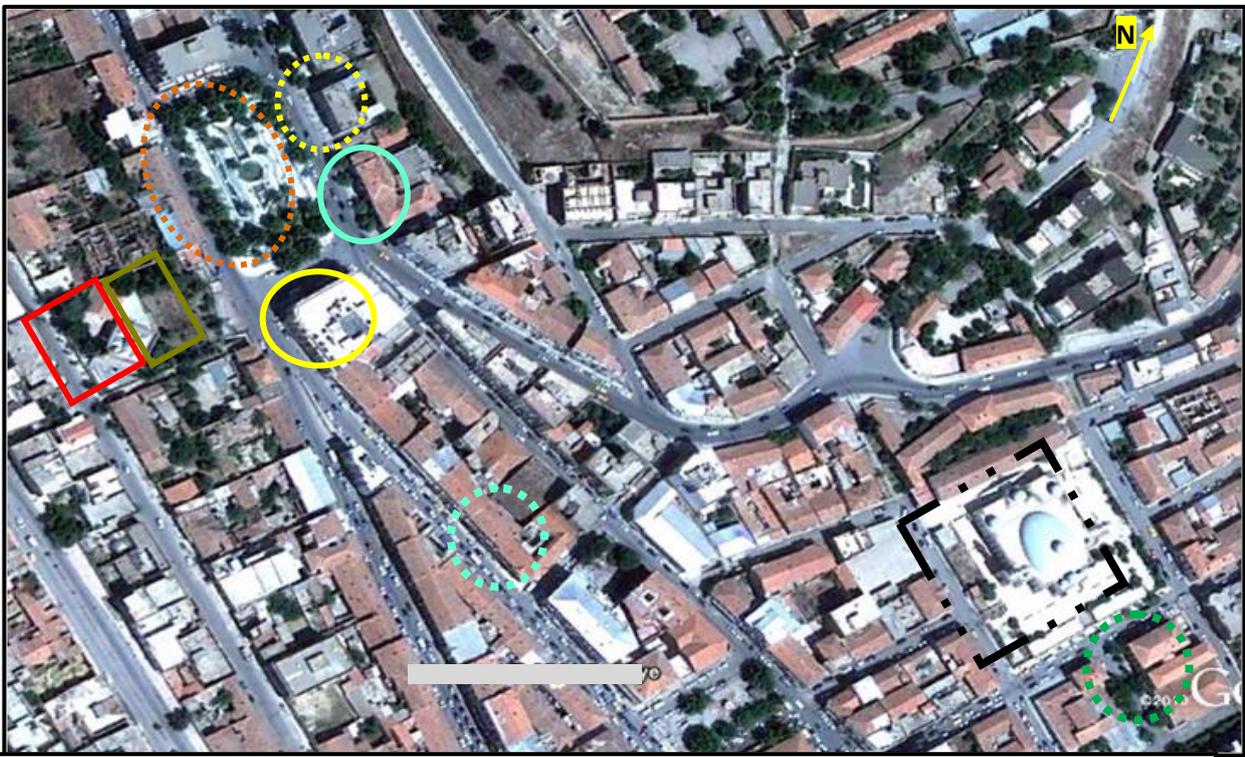


Figure 107 : la source d'Ain Karma



	La mosquée Atik		Hôtel Tagdempt		La grande poste
	La banque BADR		La mosquée Saleh Eddine	
	Le jardin et la source Ain Karma		La place Ali Maachi		Siège d'APC

Figure 108 : l'environnement immédiat de la mosquée – centre ville



Figure 109 : Hôtel Tagdempt (hôtel d'orient)

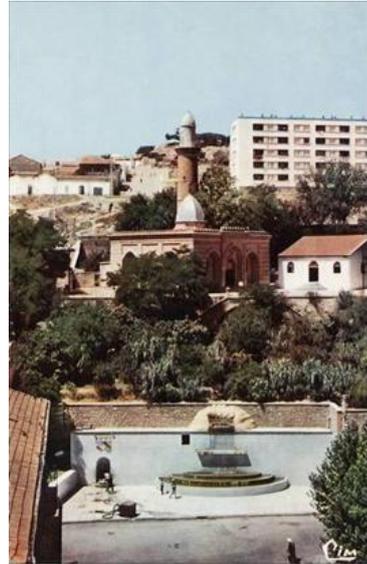


Figure 110 : la source d'Ain Karma



Figure 111: La grande poste



Figure 112: Ecole coranique (construite récemment)



Figure 113: La place Ali Mâachi

Figure 114: La mosquée Saleh Eddine

Plan de masse



Figure 115 : constructions avoisinantes

Plan de toiture

-Le terrain de la mosquée occupe une grande surface qui s'étale de 2891 m², entre la rue « El Amir Abd el Kader » et « la rue de la Résistance », ces deux dernières délimitent la mosquée du nord –est et du nord- ouest.

-elle se situe entre le point le plus bas de la rue d'El Amir Abd El Kader au point le plus haut qui donne sur la rue de la résistance, autrement dis le terrain de la mosquée est un terrain avec un remarquable relief au dessous de Ain Karma.

- le niveau entre le point le plus haut au point le plus bas est de 15.04 m et une hauteur du bâtie de 5.04 m

-le stationnement est totalement absent et inexistant dans la mosquée, du à la situation de cette dernière (centre ville de la wilaya), plusieurs réseaux et voirie desservant le terrain rue el amir AEK, rue de la résistance, rue de la victoire.

La mosquée est accessible par trois escaliers :

-Escalier droit El djamaa.

-Un autre escalier dans le côté droit.

- Escalier du haut de la mosquée (accessible de la rue de résistance).

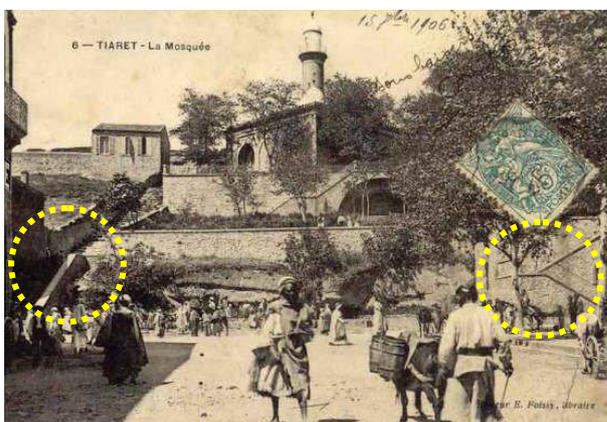


Figure 116 : escalier dans le côté droit



Figure 117 : escalier dans le côté droit



Figure 118 : escalier dans le côté droit



Figure119 : escalier droit El djamaa

III- Approche architecturale de la mosquée El Atik

Avant de donner quelques éléments explicatifs sur le relevé de la mosquée. Il est nécessaire de mettre en relief les difficultés qui ont accompagné cette opération importante et délicate en même temps.

La façade ouest de la mosquée est non accessible, fermé par une porte en fer ce qui a empêché de relever, ajoutés à cela. Les heures de la prière qui étaient une contrainte pour mener à bien cette tâche. Aussi, le manque flagrant de documentations écrites ou graphique sur la mosquée a constitué un grand handicap pour le déroulement correct du relevé.

III.1- Le relevé architectural

Le premier contact visuel avec la mosquée a suscité une passion envers elle. Une première visite fondée sur l'observation a été menée et suivie d'une séance de prise de photos de tous les espaces et détails pour pouvoir mémoriser les premières sensations ressenties.

Au niveau de la salle juxtaposé à la maqsura, et par chance nous avons retrouvé un ancien plan schématique de la mosquée, et un témoignage de l'ancien imam Nouar datant de 1998. En effet ce schéma était pour moi un point de départ pour faciliter le relevé des différents espaces.

III.1.1--Méthode et instruments utilisés

Pour cette opération, nous avons utilisé le relevé direct étant donné que les distances sont réduites. Ceci nous a permis de prendre connaissance de la vraie forme de l'édifice et nous confirmeras sa forme générale carré, et surtout de déduire les extensions ajoutés (la maqsura, les salles d'ablutions).

Pour l'exécution du relevé métrique, nous avons commencé par le noyau de la mosquée originale sans les extensions, de l'intérieur vers l'extérieur (salle de prière, mihrab, la maqsura, les salles adjacente et la sedda) puis le minaret qui est un élément far grâce auquel on a pu distinguer les différents niveaux de la mosquée. Les escaliers extérieurs du jardin grâce auquel on a défini le relief (niveau du terrain extérieur).

III.1.2- Le relevé des éléments de constructions

Le relevé des éléments de constructions permettra l'identification du système constructif, avec ses avantages et ses faiblesses. Il permet l'élaboration de la documentation graphique sur les matériaux et techniques constructives utilisées. Il renseigne aussi sur la genèse de l'objet architectural. L'état de dégradation de certains éléments de constructions tels que : la toiture, les murs et les salles d'ablutions. nous a permis de relever les matériaux et leur appareillage sans avoir recours au décapage.

III.1.3- Le relevé des détails :

Il concerne les éléments caractéristiques de l'édifice tels que les colonnes, les décors, les niches, les encadrements des ouvertures ... Le relevé photographique a été nécessaire à cette opération, il nous a permis d'affiner le relevé général et d'identifier et d'étudier les éléments décoratifs.

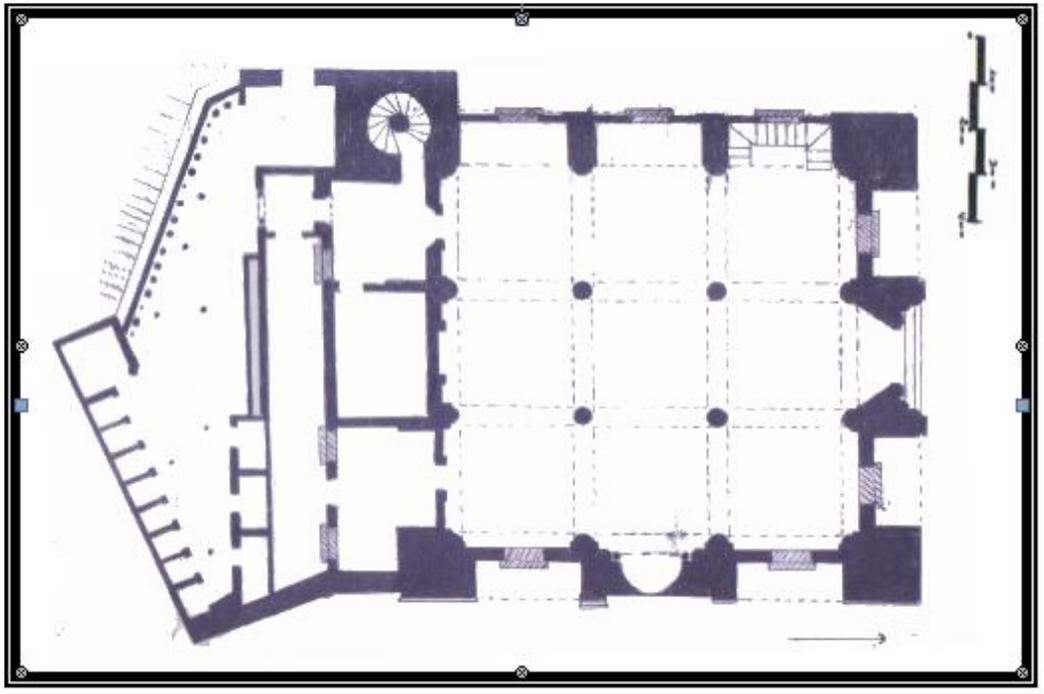
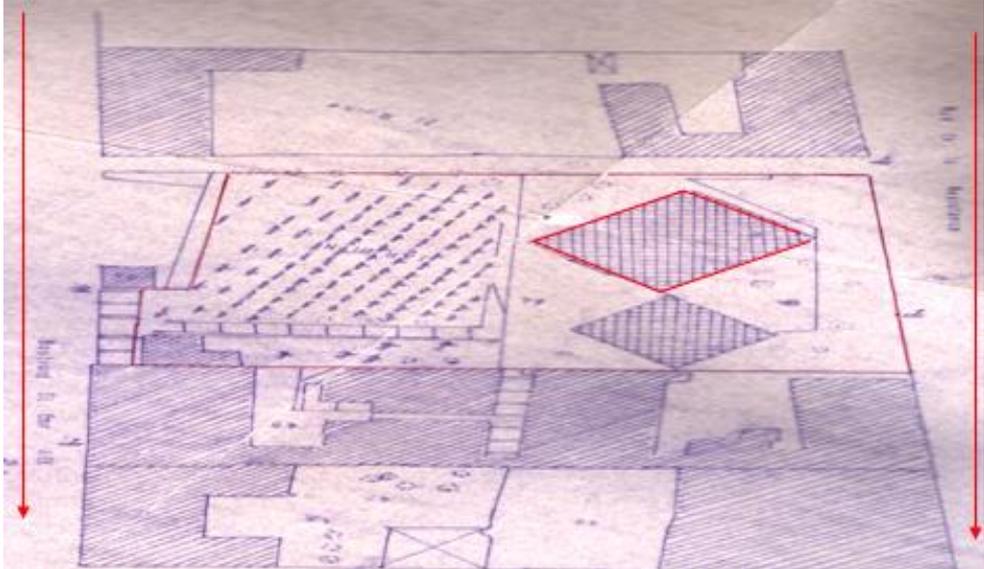


Figure120: Plan schématique de la mosquée el Atik



Figure121 : témoignage de l'Imam ,docteur Nouar Mohamed

Figure122 : Plan de situation de la mosquée par rapport au environnement bâtie.



Plan de la mosquée en général autocad

Plan de la mosquée en général autocad

III.2. Description architecturale et spatiale de la mosquée ATIK :

❖ La Salle de Prière

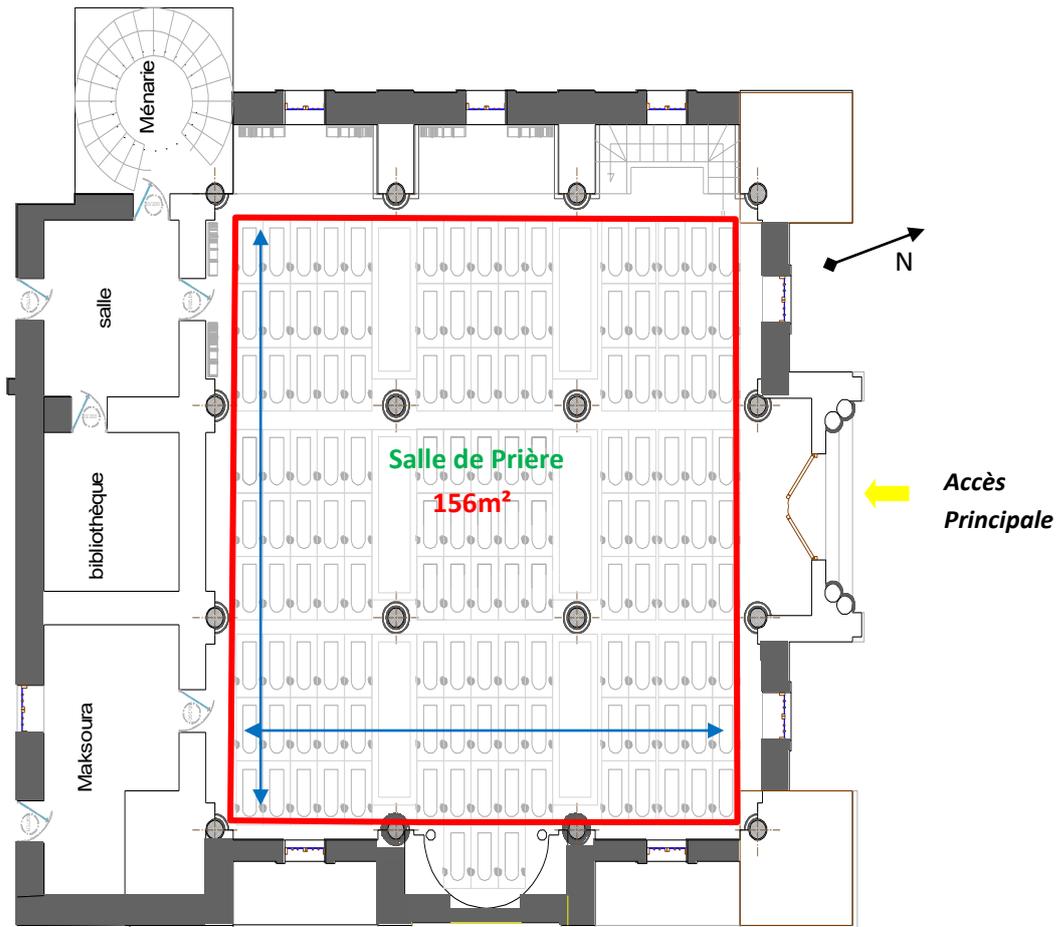
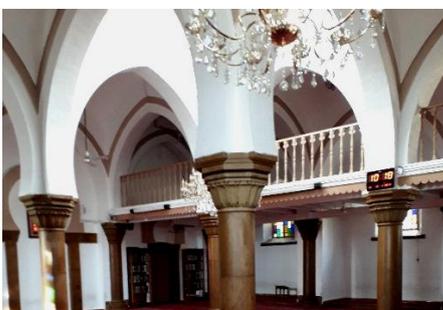


Figure123 : Plan de la mosquée montrant la position de la salle de prière

- Cette vaste construction couvre une superficie de 225 m².

- La salle de prière occupe une superficie de 156 m², 13,50 m de longueur et 12,40 m de largeur qui prend une forme rectangulaire, d'où on accède par la porte principale, divisée en trois travées de dimensions égales parallèles à la paroi de qibla (verticalement sur le mihrab). Avec la présence de quatre (04) piliers sur lesquels est construit le dôme central, et douze (12) piliers sur lesquels s'élève la mosquée.



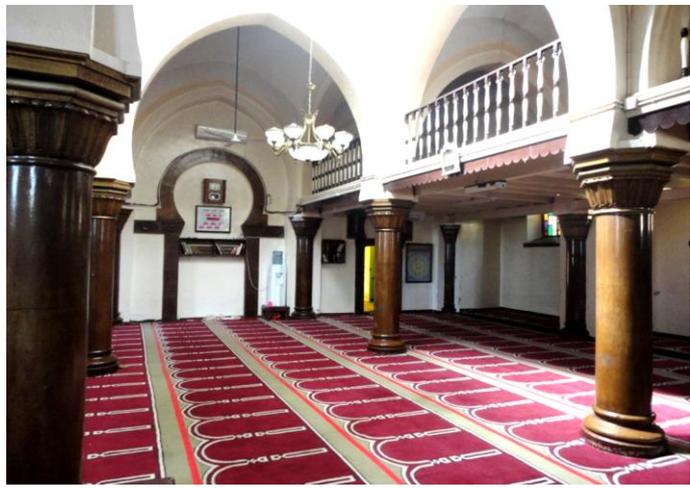


Figure124 : Les arcs brisés de la salle de prière hypostyle sont couverts par 8 pavillons à 4 pans

Les colonnes sur lesquelles est construite la mosquée ont une forme cylindrique estimée à 2,45 m de hauteur et 1,25 m de diamètre. Elles débutent par une base circulaire avec (03) trois boucles, suivies d'un corps sans décoration, surmonté d'une couronne de palme, et de trois boucles orthogonales.

-La salle de prière contient 7 fenêtres, s'élevant du sol de 2.15m, elles prennent la forme d'un arc outrepassé d'une longueur de 1.78m, une largeur de 95 cm et une épaisseur remarquable de 57cm, constituées d'un cadre et de deux ouvertures de couleur (transparent, rouge, jaune, mauve).



Figure 125: vue de la sedda sur la salle de prière .

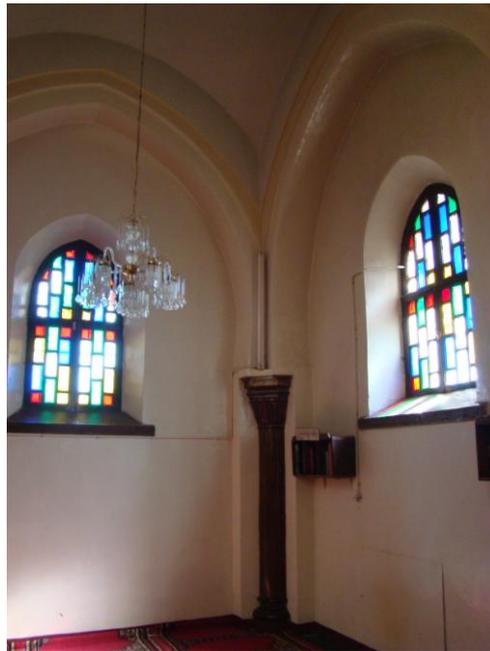


Figure 126 : montrant les fenêtres présent salle de prière .

-El maksoura de l'imam est située au côté nord de la salle de prière, d'une forme irrégulière avec deux entrées la première venant de la salle de prière du côté nord et la seconde située dans le mur sud opposé à la première entrée (venant de l'extérieur de la façade latérale).

À côté d'el maksoura (sur le même linge) se trouve le côté est, une pièce adjacente rectangulaire avec une seule entrée, une autre pièce avoisinante de forme rectangulaire aussi, étrié servant de bibliothèque.

La direction de la qibla azimut est de 102.06° environ, n'a pas été établie avec exactitude, puisque pour A Taret, la direction de la Mecque est dans l'azimut 104°.

Latitude:35.37580000

Longitude:1.313100000

Direction:102.06°

Les murs de la salle de prière :

a- Le mur sud:

Au milieu de ce mur se trouve une ouverture creusé en forme de porte sourde, basée sur deux piliers rectangulaires décorés dans la partie supérieure par des éléments décoratifs (fleurs, feuilles), un étalement horizontale de forme rectangulaire aussi sur les deux coté des piliers comprends des formes ovales sombre qui inclut des croissant de lune.

Le mur comprend également deux portes avec leurs faible hauteur de 1,77 m et une largeur de 81 cm, basée eux aussi sur des piliers de forme rectangulaire plus minime, des formes décoratifs sont présentes aussi qui enrichie la valeur de la porte (forme basique naturelle), une conduit à la maksoura de l'imam, l'autre à la salle servant de bibliothèque.



Figure 127 : mur sud de la mosquée.



Figure 128 : l'accès à la pièce adjacente de celle de la maqsura



Figure 129 : motifs décoratifs



Figure 130 : motifs décoratifs



Figure 131 : motifs décoratifs

b- Le mur ouest (le mur opposé à la Qibla):

Le mur opposé à la Qibla comporte trois ouvertures relativement profondes, environ 1.28m et une longueur de 3,17 m avec une largeur dans les 1,30 m (une superficie de 4 m²) qui est régulièrement distribuée sur le mur dont elle fait partie de la salle de prière et la section couverte par le plafond en bois qui forme le premier étage (Sedda).

Photo N°01 Escalier dans le côté droit



Figure 132 : mur ouest

Figure 133 : mur Ouest

El Sedda:

Un toit en bois supporté par deux poutres principales en aciers ainsi que 21 poutrelles en bois, étalement de la salle de prière d'une surface de 66 m² (12.50m*5.25m).

La hauteur du sol est estimée à 2,80 m, elle est surmontée par des escaliers en bois à 15 marches d'un support en bois, ainsi que d'une porte en bois au bas des escaliers.



Figure 134 : Sedda

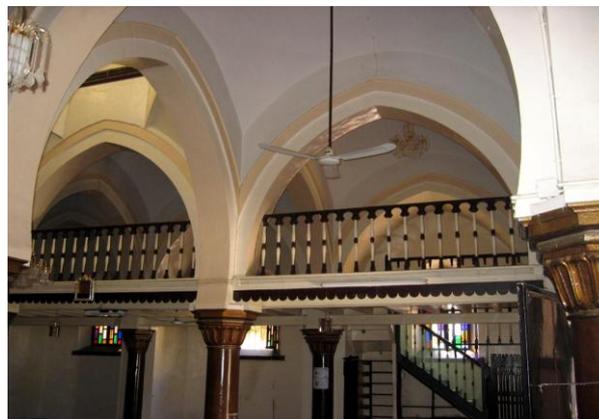


Figure 135 : Sedda



❖ Le Mihral

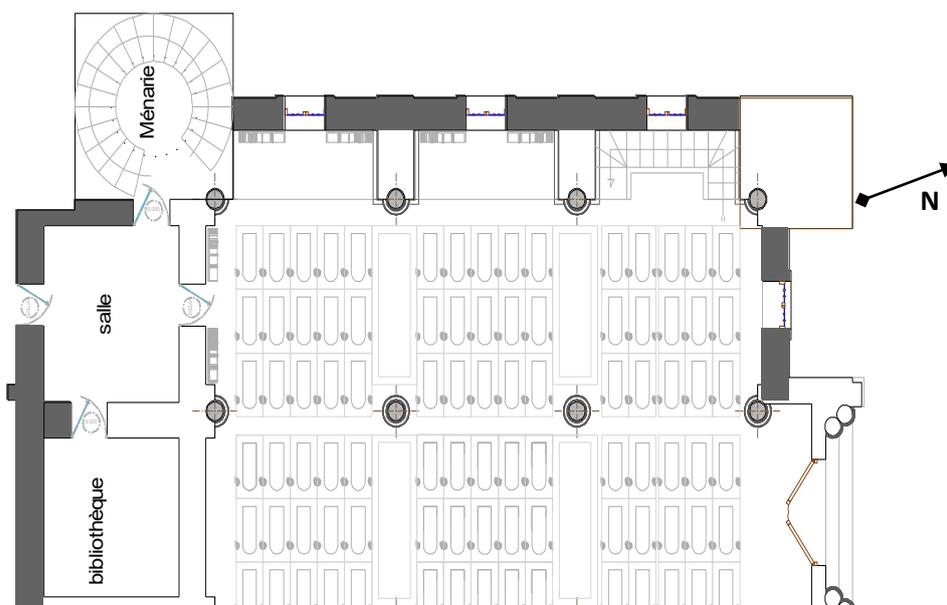




Figure 137 : plan de la mosquée montrant le Mihrab

Le mihrab occupe une superficie de 4 m², Creusé par 1.38m.
C'est le premier mihrab de la mosquée, surmonté d'un demi-dôme, un arc en plein cintre qui repose sur deux colonnes de forme cylindriques à une hauteur de 1,80m et un diamètre de 15 cm. consistant en une base circulaire, suivies d'un corps sans décoration, et couronner d'un décor de larges feuilles florales.



Figure 138 : Couronne d'éléments floraux



Figure 139 : le mihrab de la mosquée .



Figure 140 : l'intérieur de la mosquée –salle de prière –mihrab

❖ Le Minbar

Sur le coté gauche du mihrab se trouve le minbar, une ossature en bois sculpté, dotée d'un cadre métallique avec des roues, mobile, surmonté d'une couplette rappelons la coupole centrale de la mosquée, couronner par le mot الله (face à la couplettes).

On aborde au minbar par quatre (04) marches de (15cm*15) et une porte de la même structure, sous la forme d'un arc brisé couronné aussi par le mot محمد.



Figure 141 : le premier minbar de la mosquée

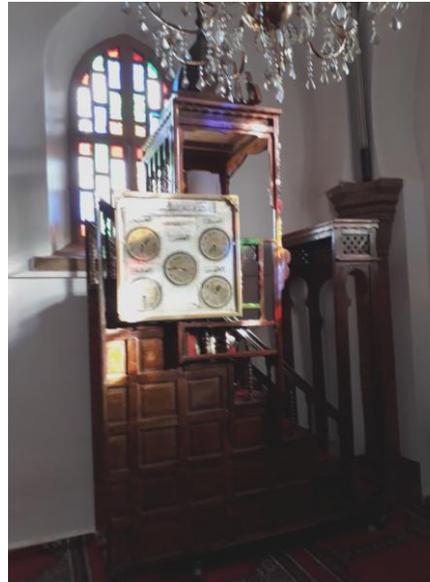


Figure 142 : le premier minbar de la mosquée

❖ Le Minaret :





Figure 143 : la position du minaret par rapport au plan de la mosquée

-un seul minaret prenant l'angle, situé dans le coin sud-ouest de la mosquée a base carrée (3.50m*3.50), qui se détache du mur de 1.60 m, son corps est constitué de quatre parties principales distinguées, la première étant carrée pour s'intégrer au plan carré lui-même, les 3 autres sont respectivement deux octogones et un cylindre, chaque fin d'octogones se termine par un triangle isocèle culminant dans le mur.

-Construit en pierre taillée, de 22 m de hauteur, la hauteur totale du minaret s'élève de la base à la cruche de 27 m, accessible par une seule porte de l'intérieur de la mosquée, doté d'un escalier de forme spirale avec 123 marches.



Figure 144 : façade sud de la mosquée en présence du minaret

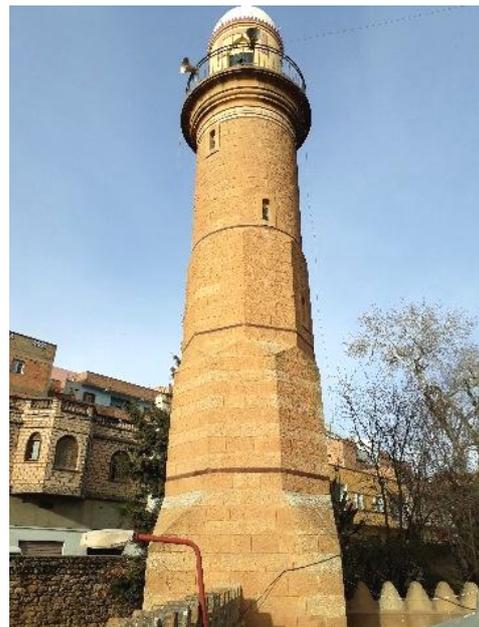


Figure 145 : le minaret de la mosquée

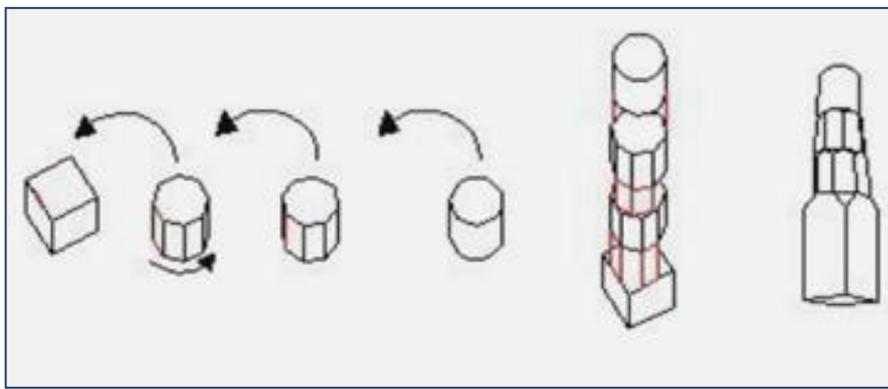


Figure 146 : Minaret prenant l'angle, a base carré, devenant octogonale en montant puis circulaire

Le minaret procure une sensation imposante de par l'utilisation de l'alternance de la pierre taillée (claire, sombre) et ses murs aveugles sauf quatre (04) fines fenêtres, et une porte sobre, d'où on accède à la terrasse, il est trapu à la manière maghrébine et se termine par un encorbellement au niveau du lanterneau couvert d'une coupole.



Figure 147 : escalier du minaret



Figure 148 : porte d'accès a la toiture

Le minaret est divisé en cinq (05) parties, séparées par un anneau métallique, distinguant les deux parties octogonales avec la partie cylindriques (qui sont de tailles variables, mais seulement de l'extérieur).

Comme tout minaret islamique la tour s'aboutisse par un balcon, qui suit le campanile et le pinacle (un dôme de petites dimensions), suivi de deux pièces métalliques de forme sphérique et s'achève par un croissant de lune qui s'ouvre vers le haut avec un pentagramme.

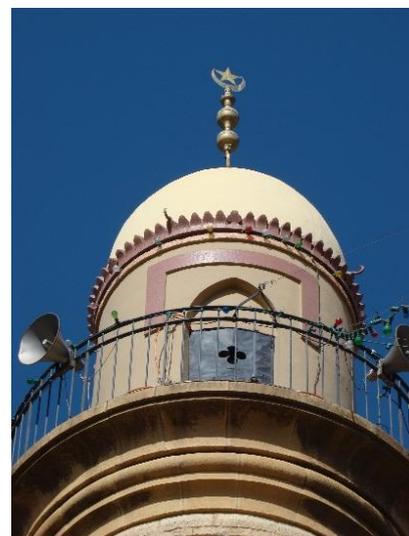


Figure 149 : minaret

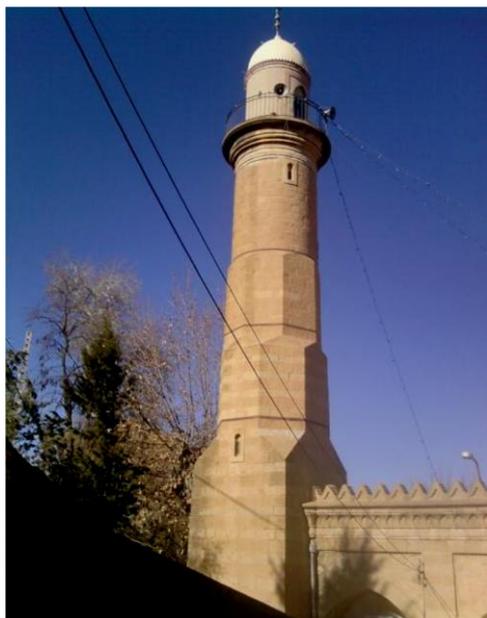


Figure 150 : balcon du minaret

Figure 151 : Un minaret à base carrée est tronqué sur ses quatre coins, il est surmonté d'un lanternant massif avec trois arcatures en plein cintre ajourées

III.3.-Description structurelle de la mosquée El Atik

❖ Les Colonnes et les murs

L'édifice est construit en pierre taillée, liés par un mortier en ciment pauvre.

Le mur de façade principale, celui qui est perpendiculaire au mur de la qibla, est encore plus épais, il semble qu'il ait été rechargé pour une question d'aspect, les colonnes présents sont semi engagées

Ces colonnes ne sont d'ailleurs pas identiques, on y voit des différences de diamètre, de hauteur et de forme.

Elles sont toutefois presque cylindriques, leur diamètre est de 30 cm environ et leurs hauteur qui varie de 1.80 m à 2,80 m environ. Elles sont en pierre, provenant du site archéologiques "Lajddar".

La mosquée est construite sur 16 colonnes en pierre d'où 04 supportent la coupole centrale, d'une hauteur égale à 2.45m et 0.60m de diamètre. Espacées par 3,50 m

Il y a trois types de colonnes sont les suivants :



Figure152: Colonne engagée à $\frac{3}{4}$ (aux angles)



Figure153 : colonne semi engagée (sur les murs)



Figure154: colonne au milieu (base de 4 arcades)

Les surfaces de différentes parois (intérieures ou extérieures) ne sont pas recouvertes d'une trame ornementale continue et uniforme car elles doivent satisfaire un goût pour la variété et la variation, tandis que l'épaisseur des murs extérieurs varie entre 50 cm et 60 cm.

❖ La toiture

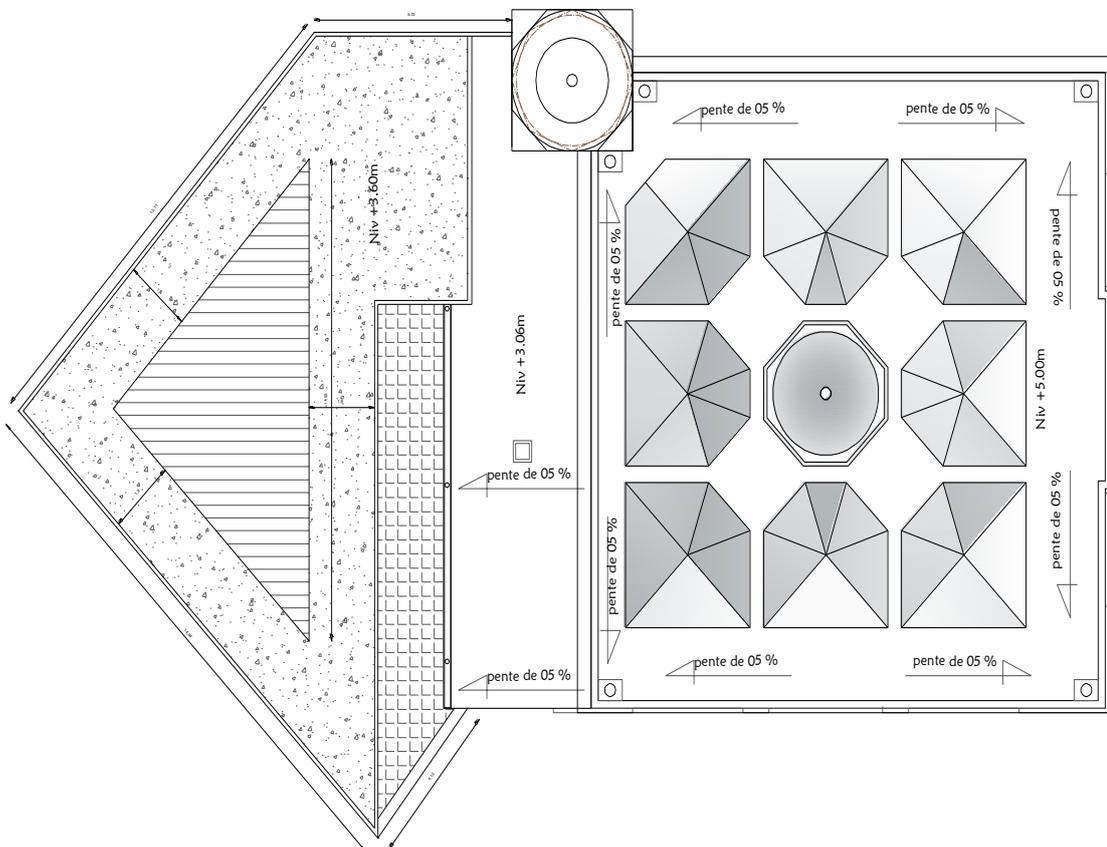


Figure155: Plan de toiture

-Le toit de la mosquée est de forme carrée, couverture plane, avec un dôme central, d'une base octogonale qui se termine par une coupole, ouvrant dans chaque façade une paire de fenêtres en tout 16 fenêtres.

-Il se compose aussi de huit couplettes polygonales entre 05 et 06 cotés réparties sur la même trame des colonnes, le dôme central étant entouré de huit dômes de forme différente du premier dôme central.



Figure 156 : la toiture de la mosquée El Atik



Figure 158 : fenêtres percés dans le tambour-extérieur



Figure 159 : fenêtres percés dans le tambour-intérieur

-L'éclairage zénithal est assuré par des percées dans le tambour octogonal qui supporte une coupole ovoïde

❖ La coupole

- Comme toute mosquée, la mosquée el Atik est dotée d'une coupole centrale repose sur des pendentifs qui reprennent les charges de la lourde coupole en pierre, coupole a nervures, son volume est elliptique, blanche, sans décoration entourée de huit couplettes polygonales entre 05 et 06 cotés réparties sur les colonnes.

L'éclairage zénithal est assuré par des percées dans le tambour octogonal qui supporte une coupole ovoïde.

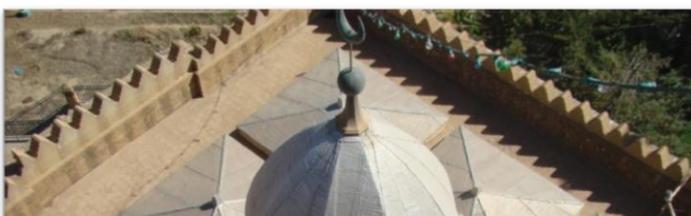


Figure 160 : la toiture de la mosquée El Atik

Ses composants :

Comme la coupole est définie par rapport à son intrados, et par rapport à l'espace intérieur ; ses composants sont classés en deux types d'éléments :

1. Eléments principaux : Ce sont les éléments de structure qui définissent à la fois la forme et délimitent l'espace de la coupole, les éléments présents sur la coupole de el Atik sont :

- a) Arcs doubleaux.
- b) Eléments de transition : Pendentifs.
- b) Dôme.

2. Eléments secondaires :

- a) Tambour.
- b) Ouvertures.



Figure 161

Dôme
Ouverture
Elément de transition : Pendentifs
Tambour
Arc doubleaux

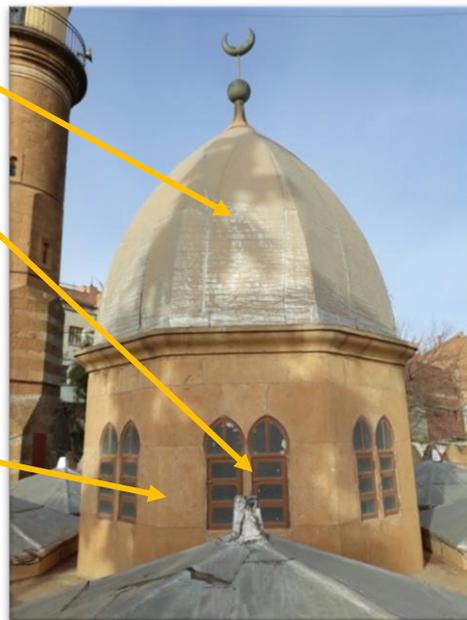


Figure 162

Les matériaux utilisés :

- Les arcs, voutes et coupoles se construisent avec des matériaux simples qui peuvent souvent être les mêmes que ceux utilisés pour les murs, c'est le cas pour la coupole de El Atik.
- Les matériaux de construction de cette coupole, sont des produits locales, la pierre issu d'un site archéologique romain à 35 km de la daïra de Tiaret, de la construction de cette dernière n'est pas donc couteuse.
- l'utilisation du bois pour assurer la charpente de la coupole, ainsi que pour les fenêtres.
- le mortier utilisé comme liant (lié la pierre taillé) est un mélange de poudre de pierre et sable, et de chaux éteinte.
- une couche de pax d'aluminium qui couvre le dôme de la coupole.

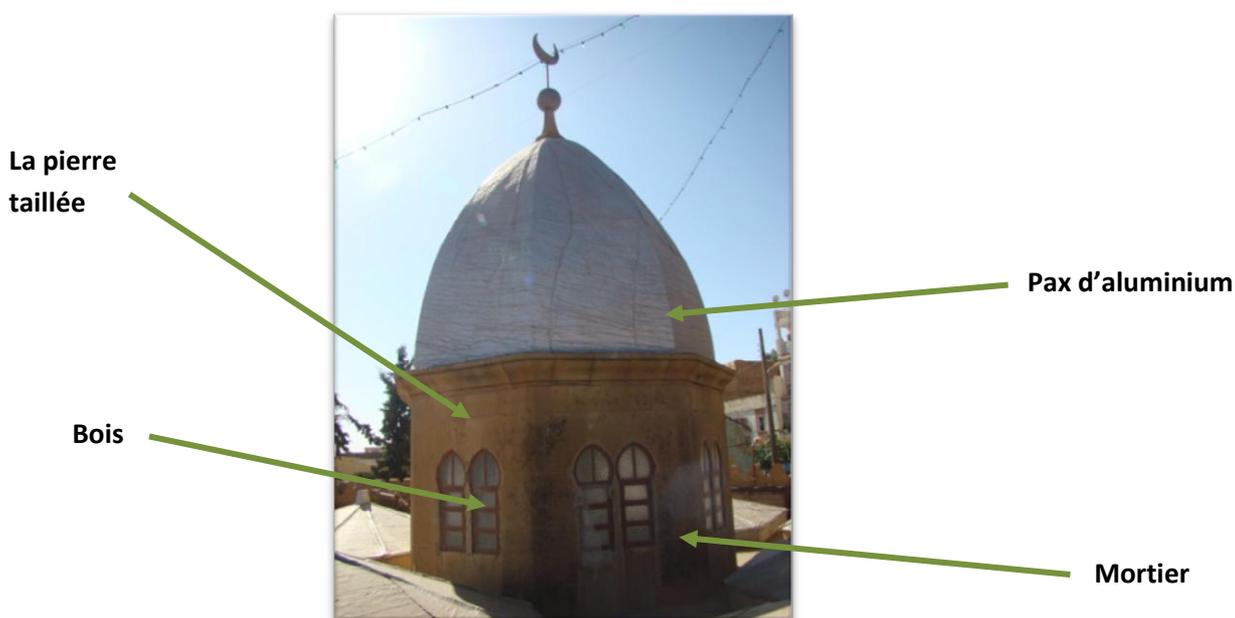


Figure 163: la coupole de la mosquée

- La coupole en pierres permet de franchir des portées qui s'échelonnent de 2,5 à 5 m. La portée maximale varie entre 8 et 12 m pour une épaisseur comprise entre 30 et 50 cm.
- Les performances thermiques et acoustiques ont été jugées bonnes, voire très bonnes par les fidèles de la mosquée, en plus de la couche de couverture extérieure qui se compose d'éclat de pierre et de chaux qui sont déjà considérés comme des matériaux isolants sur les plans thermiques et acoustiques.



Figure 164: Nervures (L'intérieur de la coupole el Atik)



Figure 165 : 4 pendentifs/ colonnes qui soulève la coupole

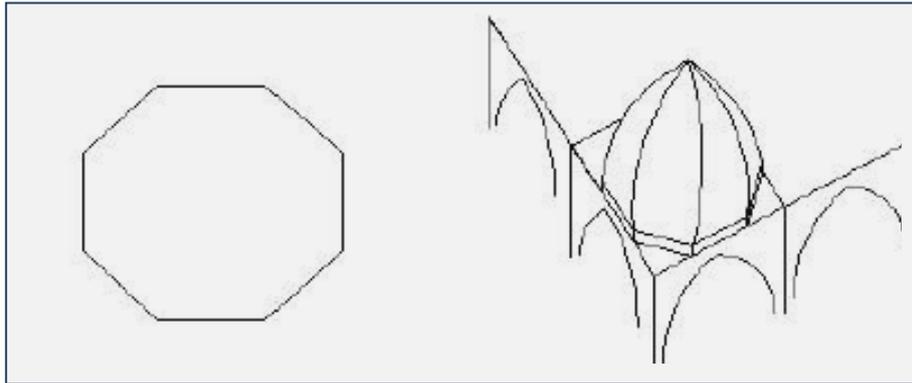


Figure 166 : une coupole a tambour, sur pendentifs, a base octogonale

III.4.Analyse des f

a-La composition de la façade principale :

-La façade principale est située au nord de la mosquée, composée de trois modules d'arcs brisés outre passés comportant des niches, symétrique de 16m de longueur, divisée en 3 parties.

-L'entrée principale est située dans la façade nord, surélevée et traitée par la succession de trois arcs encadrés, les deux autres niches portent des fenêtres.



Figure 167: vue de la source Ain Karma



Figure 168 : Façade Nord de la mosquée

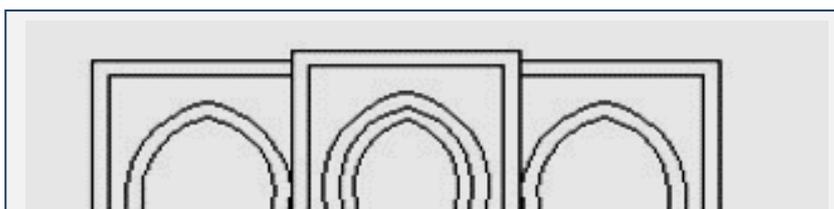


Figure 169: Les quatre façades se composent de trois modules d'arcs brisés outre passés comportant des niches

- Une porte centrale qui donne sur la travée centrale de la salle de prière, la porte comprend un cadre rectangulaire de 2.39m de hauteur sur 4m, de plus un arc brisé dans la partie haute occupe le tiers de la surface de la porte (1.5 m).

- Les deux grands arcs reposent sur des colonnes à base circulaire, un fût et des chapiteaux ornés par des volutes, des larges feuilles végétales et un croissant.
- La présence des merlons.
- Les deux parties latérales sont creusées par 1.38m surmontées d'un arc brisé, contient une ouverture en arc outre passé et brisé.

-Elle est de couleur marron foncé, décorée par des formes géométriques et des fleurs. Entourée par 3 arcs brisés du petit au grand, puis un cadre rectangulaire qui les englobent.

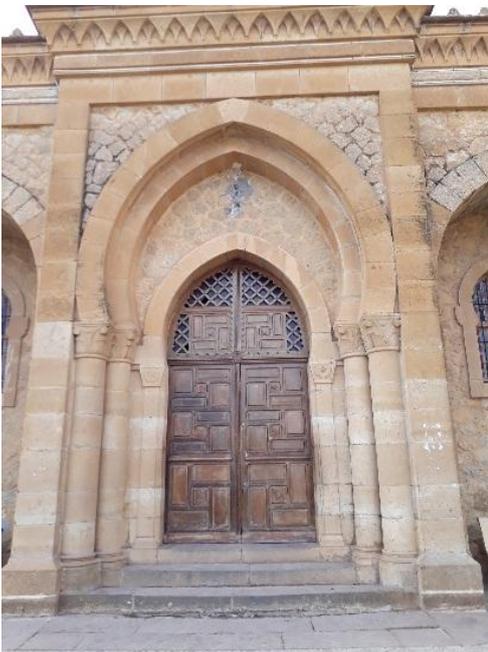


Figure 170 : la porte d'entrée –façade Nord



Figure 171 : éléments décoratifs de la porte



Figure 172 : La façade est percée à sa base par des fenêtres en arcades outrepassé.

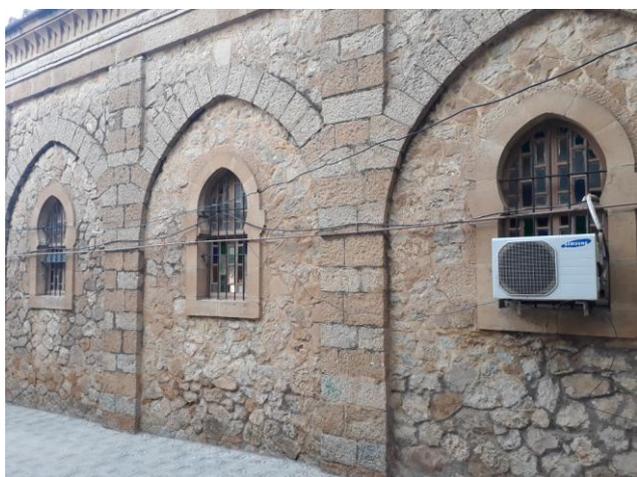


Figure 173 : Façade Ouest de la mosquée



Figure 174: Façade Est de la mosquée

La façade Est de la mosquée est composée de trois modules d'arcs brisés outre passés comportant deux niches creusé de dimensions égales comportant des fenêtres et une aveugle, l'autre façade Ouest , est identique a celle de l' Est sauf que les niches ne sont pas creusé.



Figure 175: Façade Sud de la mosquée

b- Le couronnement :

-Les quarts façades de la mosquée comportent à leurs l'extrémité supérieure, des merlons successifs et compacts de 106 pièces, réparties uniformément sur chaque façade.

Le couronnement est constitué par:

*Le couronnement fait à partir de créneaux et merlons (à dent).

*Corniche en petit relief (ressemblants aux muquarnas) sous la coiffe crénelée.



Figure 176 : illustration en 3D

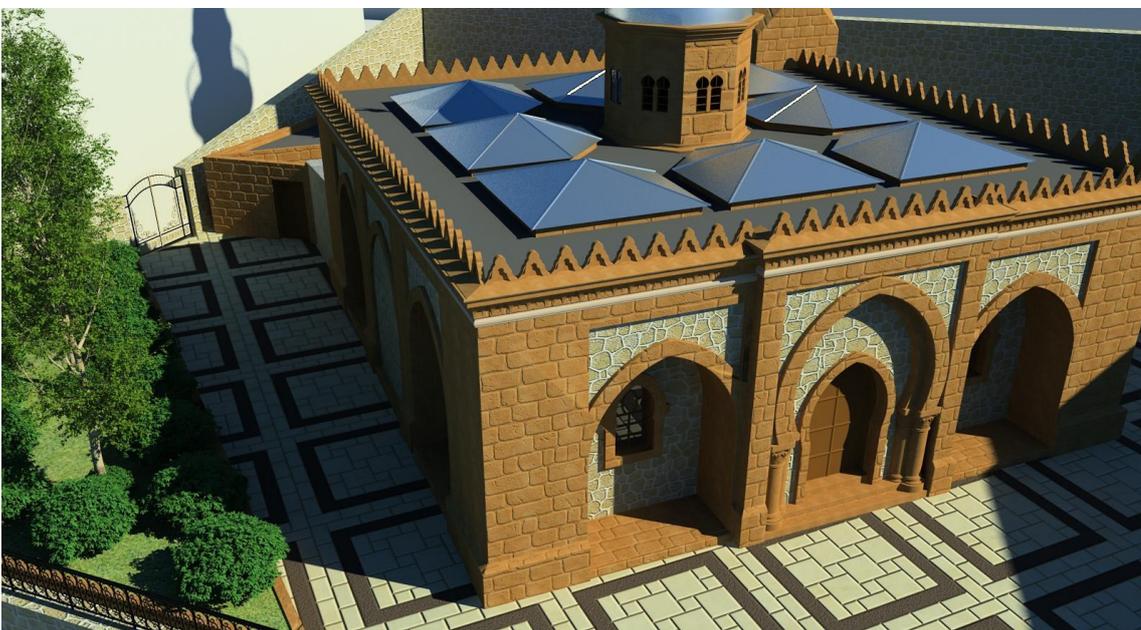


Figure 177 : illustration en 3D



Figure 179



Figure 180: créneaux et merlons -à dent



Figure 181

❖ Les matériaux :

-La mosquée est une construction érigée, ligée avec des matériaux lourds notamment :

***Pierre de taille** : utilisée essentiellement dans les murs, au niveau des soubassements, couronnement, et aux éléments de décoration. De couleur marron foncé et marron clair, elle est utilisée même à l'intérieur de la mosquée, ainsi qu'au niveau des impostes et clé des voutes et des arcs.



Figure 182 : pierre taillé

***Bois** : essentiellement comme élément structurel au niveau de la charpente. Portes et Fenêtres.

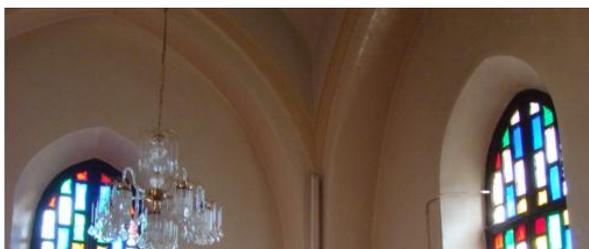


Figure 183 : fenêtres de la mosquée- de l'intérieur
 Fenêtres présent dans le garde corps de l'escalier du minaret, c
 escaliers extérieur, portes différents barreaudages des Fenêtres, du
 balcon (minaret).



Figure 185



Figure 186 : Façade Nord de la mosquée

Figure 184



Figure 187 : escalier du jardin



Figure 188

***Aluminium :**

Etant donné que l'aluminium est un excellent conducteur thermique d'évacuation de la chaleur, c'est-à-dire de refroidissement ; une porte en aluminium, supplémentaire a été rajouté récemment.



Figure 189 : porte d'entrée –en aluminium

***Brique creuse :**

Utilisé dans la construction des extensions récentes tels que la maqsura, les salles adjacentes, les salles d'ablutions.

(On utilise ce type de briques pour monter des murs intérieurs ou extérieurs)

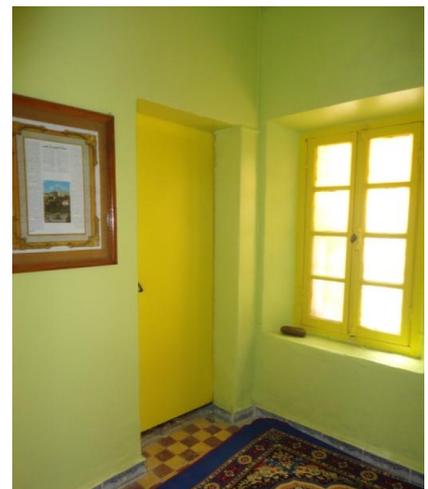


Figure 190 : extension sud-salle d'ablutions

Figure 191 : salle adjacente à la maqsura

Ouvrages Métalliques

-solives : une poutre de petite taille qui est fabriquée essentiellement de bois.

Placée en haut, horizontalement sur les appuis de la poutre IPN ; Elle sert à renforcer ou à soutenir des supports tels que les planchers, d'une épaisseur de 32cm



Figure 192 : salle de prière

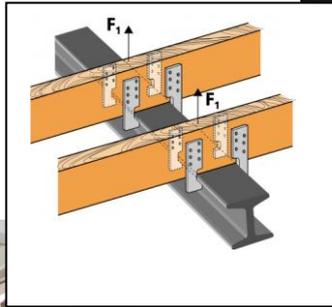


Figure193



Figure194

IPN : Poutre en acier de 30cm de hauteur et d'une longueur indéfinie, utilisées au niveau de la sedda pour nous donner une meilleure rigidité et de renforcer le plancher qui est fait essentiellement de bois. Elles sont placées en hauts des murs porteurs.

Feronnerie : Des grilles à barreau placée devant les fenêtres des façades en usage de protection, pour autres comme éléments de protection et décoratif au niveau du balcon du minaret.

Du fer forgé soigneusement fait pour la porte récente qui se trouve à coté de la façade principale, on trouve aussi des ouvrages en fer au niveau de la terrasse et pour les escaliers extérieurs comme garde-corps.



Le Jardin

Figure 195

Figure 196 : espace ouvert sous les escaliers du jardin

Le jardin ou du moins ce qui reste jusqu'à nos jours, offre par la diversité des plantations existantes un climat agréable et constitue un endroit paisible. Cependant la dégradation est très apparente au niveau de la végétation notamment les palmiers et les sapins, qui ont été attaqués par les insectes et les champignons, ainsi que les microorganismes qui ont déséquilibré leurs éléments minéraux.

De l'autre côté, sous les escaliers du jardin, menant à la mosquée, ancien endroit réservé à l'ablution, est détérioré par le phénomène de l'humidité, la présence des fissures, sans oublier de mentionner la négligence de l'entretien de la ferronnerie ainsi que les fontaines présentes. Cependant, ceci n'empêche que cet équipement doit être déplacé dans le cadre de sa protection et sa préservation



Figure 197 : jardin de la mosquée



Figure 198 : jardin de la mosquée



Figure 199 : vue générale la mosquée

Le Pavage

L'accès de la mosquée donne sur une allée de pavage de couleur grise, déposé fraîchement, avec de simples motifs de décorations, s'ouvre sur une étroite cour, comportant le même pavé (devant l'entrée principale de la mosquée) qui attire la vue des passants.

A noter aussi, l'existence de carrelage dans l'espace construit récemment.



Figure 200 : Façade Sud de la mosquée-extension



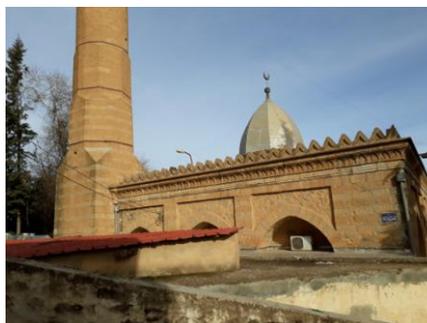
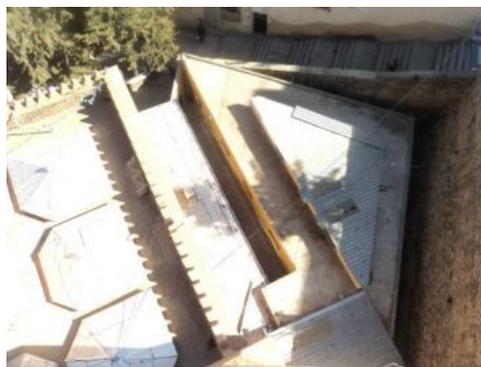
Figure 201 : Façade Nord- principale de la mosquée

6. Relevé des Désordres :

Espace	désordres	Illustration
<p>1-L'extérieur de la mosquée</p>	<p><u>L'humidité :</u></p> <p>Grace à la pierre, la mosquée résiste jusqu'à présent, pendant 148 ans, mais comme tous les monuments anciens, elle a subi les effets néfastes du temps.</p> <p>L'humidité a été l'origine de plusieurs désordres. En fait l'humidité due aux infiltrations des eaux de la source Ain karma situé juste en dessous.</p>	
<p>2-La terrasse</p>	<p>visibles à l'œil. Ce type de désordres a touché, les quarts façades de la mosquée, la terrasse, et à l'intérieur de la mosquée, par la présence des fissures, le décolllement du mortier et de la moisissure.</p>	
<p>3-l'intérieur de la mosquée</p>	<p>La mosquée et son environnement immédiat les escaliers du jardin touché par la rouille, se trouvent dans un état de dégradation très avancé.</p>	

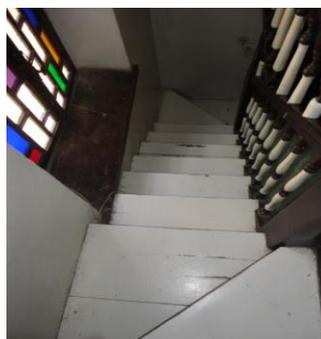
**3-Salles
d'ablutions**

Dans le cadre de l'élargissement de la mosquée, le rajout d'une partie dans le coté sud, contenant la maqsura et les salles qui sont adjacentes, en premier lieu, suivi par l'extension de les salles d'ablutions. Ce rajout a caché complètement la façade sud, et déformé l'aspect architectural de la mosquée.



4-Sedda

L'escalier d'El Sedda est détérioré. Il faut le remplacé par un autre en bois de bonne qualité, sans oublié de mentionner que cet espace a cassé l'ambiance patrimoniale, l'architecture intérieur.



5-Le jardin

Le jardin de la mosquée présente un désordre remarquable, nécessitant un aménagement cohérent, rationnel et un entretien important ; pour valoriser la mosquée, surtout qu'il occupe la grande surface.



7- Recommandations relatives à la valorisation de la mosquée El Atik Tiaret

L'étude architecturale préétablie nous a renseigné sur beaucoup de désordres et imperfections au niveau du monument d'une part et au niveau du jardin et l'environnement naturel d'autre part.

-La porte d'entrée principale et les fenêtres sont dans un état de délabrement avancé, donc il faut les remplacer par d'autres du même genre et garder les mêmes aspects et valeurs typologiques.

-Reprendre l'escalier de la Sedda qui est relie à la salle de prière.

- Reprendre la ferronnerie, main courante, barreaudages des différents escaliers, et la porte du minaret qui détériorer à cause de la rouille

- Reprendre le revêtement (pavage et carrelage) intérieur et extérieur ainsi que la peinture des différentes pièces et espaces.

-Eliminer la moisissure présente sur la terrasse, car cela pourras affecter les caractéristiques de la pierre légué, reprendre aussi l'étanchéité de la coupole et des couplettes.

-La revalorisation de l'extension ajoutée est importante, sur les façades, matériaux de construction, technique de construction, et les éléments architecturaux.

-la revalorisation de la porte principale est essentielle, étant un élément décoratif véhiculant beaucoup de valeurs historiques.

- l'état déplorable, et désastreux de la pierre causé par les infiltrations des eaux de la source (présence de moisissure, fissures lézardes, détachement du mortier), prédéfini que les fondations de la mosquée nécessitent des techniques spécifiques à la consolidation, avant juste de passer par des investigations menés sur terrain (présence des services du CTC et LTPO).

-Pour le jardin, les solutions pour sa valorisation sont plus profondes, à commencer par :

*la suppression ou le déplacement des poteaux d'éclairages qui se trouvent presque au milieu du jardin.

*Vu les conditions climatiques difficiles de la wilaya de Tiaret (climat chaud et sec en période d'été), un jardin à étage sera particulièrement l'aménagement adapté, adéquat du à la présence de la source au dessous du jardin, un bien précieux qu'il faut collecter, stocker et distribuer d'une manière la plus efficace, économique et revalorisant, un étage de plantes et de fleurs sur un chemin d'eau qui refléteras l'identité de la mosquée, glisse dans des canaux et irrigue les potagers et vergers situés plus bas.

Le bassin serve de miroir à l'architecture de la mosquée, allège son volume et accentue le côté immatériel et éphémère.

Un jardin particulièrement inspiré par l'Oasis, par la création des espaces naturels maîtrisés :

- **L'étage d'ombre** : Un étage d'arbres assure la protection contre l'ardeur du soleil, ce sont fréquemment des palmiers, des cyprès ou des cèdres qui allient un port de haute tige à un feuillage permanent.
- **L'étage des fleurs** : Un étage intermédiaire est dédié aux arbustes à fleurs : daturas dont les lourdes fleurs en calices pendants apparaissent dans les gravures, lauriers roses, hibiscus, jasmins, rosiers, chèvrefeuilles, citronniers ou orangers. Les arbustes sont choisis pour l'exubérance de leur floraison autant que pour leur parfum. Ils attirent oiseaux et papillons.
- **L'étage de l'eau** : Un étage inférieur est occupé par les fontaines et rigoles qui distribuent l'eau en l'économisant et la recyclant. Les buis taillés sont utilisés pour leur exceptionnelle sobriété et leur résistance. Les pavements sont travaillés pour exploiter les rais de lumière qui percent le feuillage. On privilégie la variété des matériaux et des textures, céramiques vernissées et marbres sont combinés avec la pierre.

Le jardin exploitera les dénivellations du terrain pour multiplier les espaces ombrés.

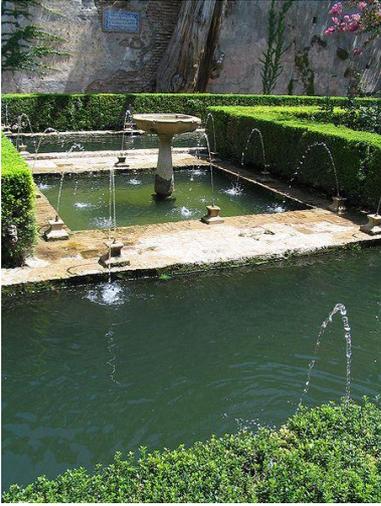


Figure 202: Bassins du Palais du Generalife, Alhambra de Grenade, Espagne.



Figure 203: Étage de l'eau: effets de reflets sur les textures des pavements

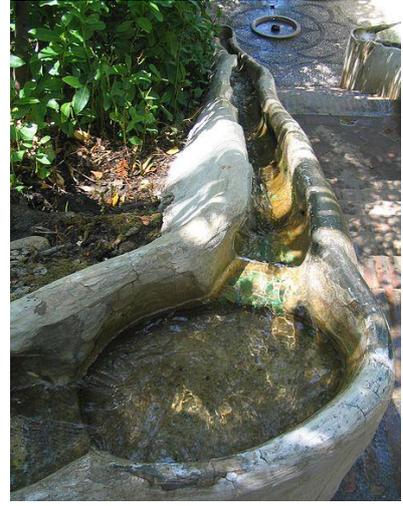


Figure 204 : Rampe d'eau, Palais du Generalife, Alhambra de Grenade,



Figure 205 : Bassins du Palais du Generalife, Alhambra de Grenade, Espagne.

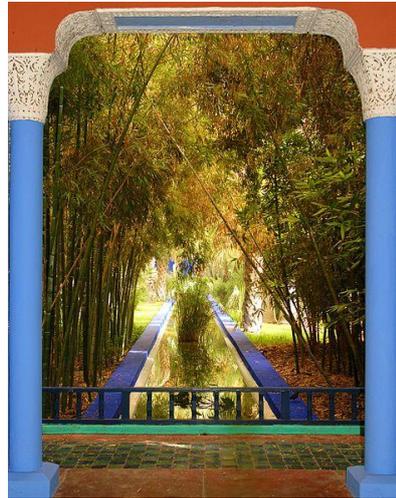


Figure 206: Jardin Majorelle, Marrakech, Maroc.

Les murs de clôture, et les murets présentent au jardin de la mosquée (état dégradé), jouant un rôle de sécurité, en conséquence remplacer ces murs par des parois d'arcades sous forme 'd'arc brisés' (en reproduisant l'aspect architecturale de la mosquée El Atik) qui permettras de contrôler le passage desséchant du vent, et de donner un aspect d'un patio planté au cœur de l'édifice.



Figure 207 : Galerie d'ombre, Palais du Generalife, Alhambra de Grenade, Espagne.

Figure 208 : Vue du jardin de la mosquée Agha Bozorg, Iran. Septembre 2016

Les espaces non bâtis participent grandement à l'identité d'un lieu et mettent en valeur le patrimoine bâti.

8- Recommandations relatives à la valorisation des monuments historiques de manière Générale

a) Le respect de l'identité de l'élément patrimonial

Quelle est l'identité de l'élément patrimonial que vous possédez? Quel est son message? En quoi est-il intéressant? Ce sont les réponses à ces questions qui guident dans le choix de l'action de mise en valeur. Certains patrimoines ont une identité très forte qui orientera de manière évidente son mode de valorisation : un circuit interprétatif pour un quartier historique, un musée consacré à la vie et l'œuvre d'un grand personnage dans sa maison, une animation pour mettre en valeur une tradition, etc.

b) Sensibilisation et l'implication de la population

Sensibiliser et impliquer le plus possible la population dans la mise en place d'un projet accroît fortement ses chances de réussite. Les citoyens sont les premiers responsables du patrimoine d'une municipalité. Cet héritage est collectivement le leur et ils seront par la suite les meilleurs ambassadeurs de sa mise en valeur et de sa protection auprès des visiteurs extérieurs. D'autre part, sollicitation des sociétés historiques, les organismes culturels locaux et les individus possédant des connaissances et du savoir-faire.

Organisation des réunions consultatives et d'information.

Sensibiliser les citoyens et les jeunes à leur patrimoine (classe de découverte du patrimoine, journée d'inauguration, tarification spéciale, etc.).

c) La communication

Même la plus jolie des municipalités aura des difficultés à se faire connaître si elle ne développe pas une stratégie de communication. Si on a le souhait que des touristes viennent visiter les attraits patrimoniaux, tout d'abord il faut parvenir l'information :

- Identifier les médias locaux.

- Développer des outils variés de communication selon le public visé.

- Sonder le public afin de mieux connaître ses attentes et son profil.

- Participer à des salons qui touchent le domaine d'intervention afin de parfaire, les connaissances et promouvoir.

Et surtout, être original.

d) une bonne gestion

Il n'y a jamais de « mauvais patrimoine ». En revanche, il peut y avoir des types de mise en valeur et de gestion inappropriés. Avant d'investir dans la mise en valeur d'un édifice ou de tout autre élément de patrimoine, définir clairement les objectifs.

• Réalisation d'une recherche historique sur le patrimoine à valoriser.

• Pour un édifice, définir clairement ses principales caractéristiques (date de construction, style architectural, histoire, photographies anciennes).

• Observer la mise en valeur de patrimoines similaires, leurs forces, leurs faiblesses et évaluer dans quelle mesure ces types de valorisation seraient pertinents dans l'environnement.

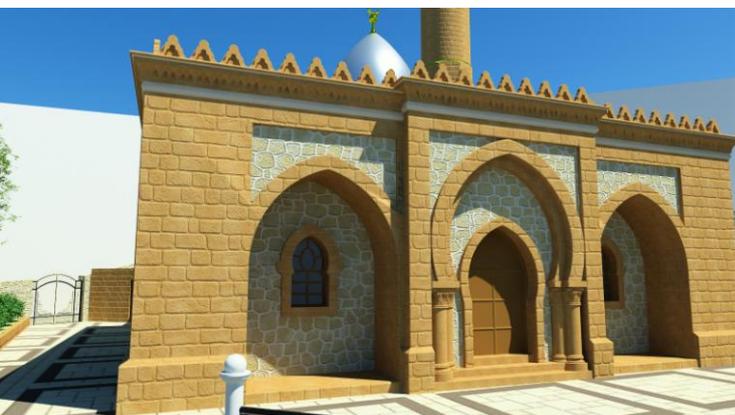
- Pour mettre en valeur le patrimoine, plusieurs outils s'offrent: exposition, événement, circuit guidé, animation, musée, etc.

Pour que le processus de patrimonialisation des monuments historiques puisse aboutir à la valorisation, il faut réfléchir aussi à la tutelle de ces derniers. En effet, au niveau local, il est nécessaire de mettre en place des outils de gestion politique et technique spécifiques, et de renforcer le rôle des communes (APC) dans les processus de décision relatifs au patrimoine. Dans toute commune un organisme dont les fonctions seront de décider de la manière de décliner la politique nationale au niveau local.

Assurer aussi la coordination entre les différentes administrations concernées de l'Etat (Ministères de la Culture, Ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme, des Affaires Sociales, ...).

Illustration en 3D







Conclusion Générale

Pour conclure, cette étude de la mosquée El Atik a permis de mettre en exergue l'importance architecturale de la mosquée, son authenticité et surtout l'authenticité de ce bien patrimonial, or, par manque de moyens financiers et d'expérience en matière de gestion du patrimoine, le monument a été livré à lui-même et délaissé.

Effet, tout a commencé, quand la mosquée a connue des dérogations et l'ajout des extensions, des espaces non réfléchies qui ont affecté son identité.

La mosquée a un caractère particulier, des faits historiques et culturels étant donné que c'est la première mosquée construite à Tlemcen, la fierté de ses habitants, mais la négligence de cette dernière la renferme, et elle est en train de se perdre à cause de la dégradation, les transformations qu'elle a connue, le manque d'entretien, la négligence du jardin, l'aménagement inadéquat de la source Ain el Boudia, et l'adjonction de l'école coranique.

Néanmoins, une prise de conscience des habitants, de l'état local en faveur de la sauvegarde du patrimoine s'avère une donnée essentielle pour la prise en charge de celle-ci.

En attendant qu'elle soit rétablie et renforcée, cette étude a été menée dans le seul but de faire connaître et de mettre un patrimoine local religieux en valeur par la procédure de classification afin de favoriser la protection et la gestion de ce patrimoine, constituent également des atouts majeurs pour l'identité et la cohésion ainsi que pour l'équilibre économique.

Enfin, la classification de la mosquée est prépondérante quant au fait de maintenir en état l'édifice.

Après cette tentative de classement, on a pu ressortir plusieurs points montrant la richesse et la distinction de la mosquée El Atik par son style et son architecture.

À partir de cette procédure d'analyse, on est confronté devant une hypothèse :

La mosquée rappelle plusieurs styles (Ottomane, Magrébine, et Néo-moresque) ce qui pourrait dire qu'il y'a, de différentes influences qu'on peut considérer comme le générateur d'un style unique, et dans ce cas on est dans l'impossibilité de répondre à l'hypothèse, ce sujet reste ouvert à une recherche plus approfondie.

Ouvrages

- Bourdin Alain**, " *le patrimoine réinventé* » ; Professeur à l'université de Toulouse- le Mirail, Presses universitaires de France, juin 1984.
- Ballut. Albert**, " *les monuments historiques en Algérie* ", Paris, 1912.
- Benyoucef Brahim**, " *Introduction à l'histoire de l'architecture islamique* ", Alger, OPU, 1994
- Choy Françoise**, " *le patrimoine en question, Anthologie pour un combat*, édition du seuil, octobre 2009
- Kaddache.M**, " *l'Algérie durant l'époque ottomane* ", Alger, OPU, 1992.

Articles

- La politique française de désislamisation en Algérie**- Janvier 24,2011 (histoire, Algérie, colonisation, islam Eradiquer l'islam : politique française dans l'Algérie colonisé Par **Youssef Girard**.
- **Marianne BARRUCAND** : professeur d'histoire de l'art et d'archéologie islamiques à l'université de Paris-IV-Sorbonne, discours
- L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique1
Gilbert MEYNIER(1)
- la Berberie oriental sous les hafside – des origines a la fin du XV siècle **TOME PREMIER**- THÈSE PRINCIPALE POUR LE DOCTORAT Et LETTRES
- la couronne d'Aragon et les hafside au XIIIe siècle (1229-1301)- **par Antonio de Oriola-Cortada**.
- quelques réflexions sur la grande mosquée de Tlemcen- article de **Lucien Golvin**.
- Revue des mondes musulmans et de la méditerranée année 1966 pp81.90.
- "Les Almoravides" Pascal Buresi Pascal Buresi. "Les Almoravides" . C. Aillet, E. Tixier et É. Vallet (dirs.). Gouverner en Islam, xe siècle – xve siècle, Atlande, pp.295-300, 2014.
- La politique française de désislamisation en Algérie Eradiquer l'Islam : politique française dans l'Algérie colonisée **Par Youssef Girard**
- Revue d'histoire du XIXe siècle société d'histoire de la révolution en 1848 et des révolutions des XIX siècles .
- Introduction : Un long moment colonial : pour une histoire de l'Algérie au XIXe siècle**
p. 7-24.
- L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique **Gilbert MEYNIER**
- L'invention du culte musulman dans l'Algérie coloniale du xixesiècle **Oissila Saaidia**

- Recteur de l'Institut Musulman de la Grande Mosquée de Paris fatimides **Par le Dr. Dalil BOUBAKEUR**
- Bourouiba, R., L'art religieux musulman en Algérie, Algiers, S.N.E.D., 1983 p 37 hammadite **Par le Dr. Dalil BOUBAKEUR**
- **Conseil de l'Europe** "Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe", , Grenade, octobre 1985.Traité européen ratifié par la France
- Erder. Cevat**, "Regards sur la charte de Venise", Ankara 1977, p 34,35,38
- Guy Di Méo** "Processus de patrimonialisation et construction des territoires "
- Lezine .A.** "Conservation et restauration des monuments historiques", Algérie (avril-juin1966) publications UNESCO
- Veschambre Vincent** " Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace", 2007, article N1180 pp1, 4,5

Site Web

- http://www.discoverislamicart.org/database_item.php?id=monument;isl;tn;mon01;6;fr
- <http://habous.gov.ma/fr/merinides.html>
- <https://orthodoxe-ordinaire.blogspot.com/2010/06/ce-que-lislam-doit-byzance.html>
- http://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1966_num_1_1_912
- <http://www.bcmediterranea.org/tanger-tetouan/fr/periodes-historiques/les-m%C3%A9rinides>
- <http://habous.gov.ma/fr/merinides/984-minaret-mosquees-merinides.html>
- <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/ressources-pedagogiques/fiches-pedagogiques/quest-ce-quune-mosquee>
- <http://tilimsen.blogspot.com/2013/>
- <http://fr.calameo.com/read/000899869a0b967d2bcb2>
- <http://journals.openedition.org/communiquer/1851>
- <http://www.ism-france.org/analyses/Eradiquer-l-Islam-politique-francaise-dans-l-Algerie-colonisee-article-13588>
- <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Les-Almohades-une-dynastie-pieuse.html>
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/marrakech/3-la-capitale-des-almohades/>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Kal%C3%A2a_des_B%C3%A9ni_Hammad#/media/File:Maquette_de_Kalaa_de_Beni_Hammad.jpg
- <http://journals.openedition.org/rh19/4039>
- <http://nefred.over-blog.com/article-3514371.html>

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2689>

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/951>

<http://www.ism-france.org/analyses/Eradiquer-l-Islam-politique-francaise-dans-l-Algerie-colonisee-article-13588>

<http://www.islamophile.org/spip/La-colonisation-de-l-Algerie.html>

<https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2002-2-page-123.htm>

<http://orientxxi.info/lu-vu-entendu/algerie-l-islam-sous-administration-coloniale,0432>

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/>

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/907>

<http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2689>

<http://www.etudes-francaises.net/jerusalem/musulmane.htm>

<https://histoireislamique.wordpress.com/2014/04/10/masjid-al-kabir-construit-par-le-sultan-berbere-almoravide-youssef-ibn-tashfine-au-11eme-siecle-alger/>

ANNEXES

ANNEXE N : 01- Extrait de la loi 98-04, du 15 juin 1998, concernant le Classement des monuments historiques

Art.16 —Le classement est une mesure de protection définitive. Les biens culturels immobiliers classés appartenant aux propriétaires privés sont cessibles. Les effets du classement suivent ces biens culturels immobiliers classés en quelque mains qu'ils passent. Aucune servitude ne peut être établie par convention sur un bien culturel classé sans l'autorisation du ministre chargé de la culture.

Art.17 —Les monuments historiques se définissent comme toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique. Sont concernés, notamment les oeuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale. Ils sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels, sur sa propre initiative ou de toute personne y ayant intérêt.

L'arrêté de classement s'étend aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans une zone de protection qui consiste en une relation de visibilité entre le monument historique et ces abords desquels il est inséparable. Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de deux cents (200) mètres peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone; son extension est laissée à l'appréciation du ministre chargé de la culture sur proposition de la commission nationale des biens culturels.

Art.18 —Le ministre chargé de la culture peut à tout moment ouvrir par voie d'arrêté une instance de classement de monuments historiques. L'arrêté d'ouverture d'instance de classement doit mentionner :

- nature et la situation géographique du bien culturel.
- la délimitation de la zone de protection;- l'étendue du classement.
- la nature juridique du bien culturel.
- l'identité des propriétaires.
- les servitudes et obligations.

A compter du jour où le ministre chargé de la culture notifie par voie administrative l'ouverture d'une instance de classement aux propriétaires publics ou privés, tous les effets du classement s'appliquent de plein droit au monument culturel ainsi qu'aux immeubles bâtis ou non bâtis situés dans la zone de protection. Ils cessent de s'appliquer si le classement n'intervient pas dans les deux (2) années qui suivent cette notification. L'arrêté d'ouverture d'une instance de classement est publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire et fait l'objet d'un affichage pendant deux (2) mois au siège de la commune du lieu de situation du monument culturel durant lesquels les propriétaires peuvent

ANNEXES

présenter leurs observations écrites sur un registre spécial tenu par les services déconcentrés du ministre chargé de la culture. Passé ce délai, leur silence est considéré comme un acquiescement. L'opposition au classement formulée par les propriétaires est soumise à l'avis de la commission nationale des biens culturels. Le classement ne peut intervenir que sur avis conforme de la commission nationale des biens culturels dans un délai n'excédant pas deux (2) mois à compter de la réception du registre spécial par l'administration chargée de la culture.

Art.19 —Le ministre chargé de la culture prononce le classement des monuments historiques par arrêté après consultation et avis de la commission nationale des biens culturels. L'arrêté doit déterminer les conditions de classement et énoncer les servitudes et obligations qui en découlent.

Art.20 —L'arrêté de classement est publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, il est notifié par le ministre chargé de la culture au wali du lieu de situation du monument historique en vue de sa publication à la conservation foncière. Cette opération ne donne lieu à aucune perception au profit du Trésor.

Art.21— Sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture tous les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme à entreprendre sur les sites historiques proposés au classement ou classés ou sur les immobiliers dans la zone de protection. Sont également soumis à l'autorisation préalable des séances du

ministère chargé de la culture, les travaux ci-après, à entreprendre dans la zone de protection du monument historique, classé ou proposé au classement :

- les travaux d'infrastructures tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou souterrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous travaux susceptibles de constituer une agression, visuelle portant atteinte à l'aspect architectural du monument concerné.
- l'implantation d'industries ou de grands travaux publics ou privés.
- les travaux de déboisement ainsi que de reboisement lorsque ceux-ci sont de nature à affecter l'aspect extérieur du monument concerné.

Art.22 — Toute installation et pose d'enseignes publicitaires est interdite dans et sur les monuments historiques classés ou proposés au classement, sauf autorisation des services du ministère chargé de la culture.

Art.23 — Lorsque la nature des travaux à entreprendre sur un monument historique classé ou proposé au classement ou sur un immeuble adossé au monument historique classé, situé dans sa zone de protection nécessite l'octroi d'un permis de construire ou de lotir en vue de construire celui-ci n'est délivré qu'avec l'accord préalable des services du ministère chargé de la culture. Cet accord est réputé donné faute de réponse dans un délai maximum de deux (2) mois, suivant la transmission de la demande de construire ou de lotir par l'autorité chargée de son instruction.

ANNEXES

Art.24 — Le morcellement, le partage ou le lotissement des monuments historiques classés ou proposés au classement sont interdits, sauf sur autorisation préalable du ministre chargé de la culture, après avis de la commission nationale des biens culturels.

Art.25 — L'occupation et l'utilisation du monument historique qui doit s'adapter aux exigences de la conservation sont soumises à l'autorisation préalable du ministre chargé de la culture. Il est tenu de se conformer aux servitudes en matière d'occupation, d'utilisation ou de réutilisation de l'immeuble, énoncées dans l'arrêté de classement.

Art.26 — Tous les travaux quelle que soit leur nature, sur des monuments historiques classés ou proposés au classement sont exécutés sous le contrôle technique des services du ministère chargé de la culture.

Art. 27 — Toute organisation de spectacles dans et sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire, est soumise à autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture. Cette autorisation est également requise pour toute prise de vue photographique ou cinématographique